

Rapport de coopération
Union européenne-Tunisie 2013

Saviez-vous qu'en 2013, l'Union européenne a :

- poursuivi la construction du Réseau Ferroviaire Rapide (RFR) sur le grand Tunis,
- accordé près de 350 bourses Erasmus à des étudiants tunisiens,
- rénové 30 quartiers populaires dans toute la Tunisie,
- financé 54 projets mis en oeuvre par des ONG en Tunisie...

...et mis en oeuvre beaucoup d'autres projets !

Table des matières

Avant-propos	4
Première partie : La coopération de l'Union européenne	7
1 - Dialogue politique	8
2 - La Coopération de l'Union européenne : quelques repères	12
3 - Réformes économiques	17
4 - Appui au secteur privé	21
5 - Emploi et formation professionnelle	25
6 - Développement régional et local	28
7 - Education	30
8 - Santé	33
9 - Agriculture	36
10 - Environnement, développement durable et eau	39
11 - Changement climatique et Energie	45
12 - Transport	48
13 - Recherche, innovation et TIC	53
14 - Appui à la transition démocratique et élections	55
15 - Justice	58
16 - Société civile	62
17 - Droits de l'Homme	66
18 - Egalité homme-femme	69
19 - Media	73
20 - Culture	77
21 - Migration et mobilité	81
22 - Relations commerciales et d'investissement	85
Deuxième partie : Les actions de coopération menées par les Etats membres et les Institutions financières	91
1 - Allemagne	92
2 - Belgique	96
3 - Danemark	97
4 - Espagne	100
5 - Finlande	102
6 - France	106
7 - Grèce	109
8 - Italie	110
9 - Pays-Bas	114
10 - Portugal	118
11 - République Tchèque	120
12 - Roumanie	121
13 - Royaume-Uni	122
14 - Slovénie	125
15 - La Banque européenne d'Investissement (BEI)	126
16 - La Banque européenne de Reconstruction et de Développement (BERD)	128
Contacts	131

Avant-propos

Avant-propos

Avant-propos



Avec cette deuxième édition du Rapport de coopération, j'ai souhaité vous présenter un état des lieux des actions de coopération menées par l'Union européenne (UE), ses Etats membres et les institutions financières européennes en Tunisie.

L'année 2013 a été une année difficile pour la transition démocratique en Tunisie. Marquée par une crise politique grave, endeuillée par la perte de vies humaines et de nombreuses violences, l'Histoire retiendra que malgré ces écueils, le dialogue et la réconciliation ont finalement prévalu. Les tunisiens ont démontré, encore une fois, qu'ils savaient surmonter les pires difficultés et forger les compromis nécessaires au vivre ensemble.

Dans cette période si particulière et critique de transition vers la démocratie, l'UE et ses Etats membres sont restés aux côtés de la Tunisie et du peuple tunisien pour témoigner de leur soutien. La réunion conjointe de tous les Ambassadeurs de l'UE avec les membres du Quartet en novembre dernier, au cœur de la crise, restera à mes yeux un moment fort. Ce jour-là, la Tunisie a démontré au monde sa capacité à dialoguer et à inventer sa propre démocratie. Cet esprit d'ouverture est la marque de fabrique tunisienne au milieu du Printemps arabe, et l'on peut déjà y discerner les prémices du succès de la transition entamée en 2011.

C'est précisément dans ce contexte crucial que l'Union européenne a, depuis trois ans, recentré ses activités pour répondre aux attentes du partenaire tunisien et soutenir les institutions comme les acteurs clés de cette mutation sans précédent dans le Monde Arabe.

Parce que la réussite de cette phase transitoire aura des répercussions positives tant pour la prospérité de la Tunisie que pour l'ensemble de la région, l'engagement de l'UE vise à répondre de manière substantielle, efficace et positive aux défis économiques et sociaux auxquels est confrontée la nouvelle Tunisie.

Dans cette démarche, le nouveau Plan d'action, fondement du Partenariat Privilégié UE-Tunisie, fixe des objectifs ciblés, précis et concrets pour une période de cinq ans (2013-2017). L'approfondissement des relations UE-Tunisie se traduit par des engagements forts sur les points pivots indispensables au

fonctionnement d'une vraie démocratie moderne. Le Plan d'action dirige le soutien de l'UE vers les réformes économiques, l'appui à l'organisation des élections, la consolidation de l'Etat de droit, la bonne gouvernance et le pluralisme démocratique, l'indépendance de la justice, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'égalité entre les hommes et les femmes, la réforme du secteur de la sécurité, l'indépendance des médias et le soutien à la société civile.

Sans entrer dans le détail des très nombreux programmes et initiatives contenus dans ce rapport, je tiens à souligner qu'au lendemain de la Révolution de janvier 2011, l'UE a immédiatement répondu aux attentes du peuple tunisien : l'aide a doublé, passant de 300 millions d'euros sur 2007-2010 à 545 millions d'euros pour 2011-2013. Aujourd'hui, le montant des projets de l'UE en cours de mise en œuvre au titre de la coopération bilatérale s'élève à 801 millions d'euros. La Tunisie a également été le premier bénéficiaire de l'instrument SPRING, créé en réponse au Printemps Arabe, pour encourager les pays s'engageant le plus rapidement sur la voie de la transition démocratique. Ces dons sont l'expression de la solidarité de l'UE vis-à-vis de la Tunisie.

Mais l'UE n'agit pas seule. Les Etats membres de l'Union européenne poursuivent également d'importants projets de coopération bilatérale. Ceux-ci sont exposés dans la seconde partie de ce rapport. D'autres soutiens ont également été accordés, via des prêts, par la Banque européenne d'investissement. En 2013, un nouvel acteur important a démarré ses opérations en Tunisie avec l'appui de l'UE : la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Elle s'est rapidement imposée comme un acteur majeur de l'appui au secteur privé.

Globalement, l'ensemble de ces aides cumulées est tout à fait considérable pour une aide extérieure accordée à un pays à revenu intermédiaire tel que la Tunisie. Aucun autre pays ou territoire du Voisinage Sud de l'UE – à l'exception notable des Territoires palestiniens occupés – ne reçoit autant par habitant pour assurer le besoin de financement extérieur de l'économie.

Par-delà les données chiffrées, je crois qu'il faut surtout souligner que les fonds mis à disposition sont consacrés en priorité à l'accompagnement des réformes nécessaires à l'établissement d'un Etat démocratique et aux réformes économiques. Ces fonds aident le gouvernement tunisien à rétablir les grands équilibres, à restaurer la croissance et, in fine, à résorber le chômage. Mais ces aides contribuent également à renforcer les capacités de la société civile, pilier essentiel de l'établissement d'une démocratie et de la justice sociale. L'UE a été très présente pour accompagner l'émergence et le développement de la société civile en Tunisie comme vous pourrez le constater dans ce rapport.

Je vous invite donc à le parcourir et à découvrir, au fil des pages, l'ampleur de l'aide que l'UE et ses Etats membres octroient à la Tunisie. Cette aide est l'expression de la solidarité des citoyens européens, et de l'amitié qu'ils portent à la Tunisie et à son peuple. Nul doute que ces appuis s'intensifieront en 2014, notamment dans le cadre du nouvel instrument européen de voisinage.

Laura Baeza
Ambassadeur
Chef de Délégation de l'Union européenne en Tunisie

Première partie

Première partie

*La coopération
de l'Union européenne*

1- Le dialogue politique

Pour répondre aux défis posés par les mutations politiques au sud de la Méditerranée et renforcer sa Politique de voisinage, l'Union européenne a proposé en 2011 un «Partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le Sud de la Méditerranée». Elle démontrait ainsi, sa volonté d'aller plus loin avec ses partenaires de la région, par le biais d'appuis aux réformes politiques et économiques ambitieuses. Ces réformes seraient accompagnées par un renforcement significatif de l'appui à la société civile qui, en Tunisie en particulier, durant cette période de transition, a joué un rôle de tout premier plan.

Il convient de rappeler que lors du Conseil d'association du 19 novembre 2012, à Bruxelles, un Plan d'action pour le Partenariat privilégié entre l'UE et la Tunisie avait fait l'objet d'un accord politique en vue d'orienter le partenariat Tunisie – UE pour la période 2013-2017.

Ce Plan d'action couvre tous les domaines intéressant les deux parties sur le plan politique, économique, scientifique, social, culturel et humain. Il ouvre également la voie à des négociations sur un partenariat pour la mobilité et un accord de libre-échange complet et approfondi, dit «ALECA».



M. Štefan Füle, Commissaire européen chargé de l'Elargissement et de la Politique européenne de Voisinage rencontre le nouveau Chef du Gouvernement tunisien, M. Mehdi Jomâa

Le texte même du Plan d'action reprend les éléments de cette coopération politique approfondie, souhaitée entre l'Union européenne et la Tunisie:

«Les Parties aspirent à donner un nouvel élan au dialogue et à la coopération politiques. En particulier, sont prévus le renforcement du dialogue politique de haut niveau, la coopération parlementaire, la coopération sur des questions de sécurité, la coopération en matière de démocratie et d'Etat de droit, ainsi qu'en matière d'égalité des genres, de droits de l'Homme et libertés fondamentales, le renforcement de la coopération avec le Conseil de l'Europe et les autres organisations internationales. Cette dimension comprend également une coopération accrue en ce qui concerne la sécurité, la justice, la gestion des frontières et la lutte contre le crime organisé».

Ainsi:

- le dialogue politique de haut niveau est assuré lors des réunions entre représentants de l'Etat tunisien et de représentants des instances européennes sur tous les sujets politiques et stratégiques communs;
- la coopération parlementaire désormais accompagne les processus de transition. Les liens parlementaires sont d'une grande importance et incluent des échanges avec le Parlement européen ou l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée;
- les questions de sécurité font désormais l'objet de la Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC) et incluent la prévention des conflits et la gestion des crises traitant des sujets sensibles tels que la non-prolifération des armes de destruction massive, le contrôle des armes conventionnelles et la lutte contre la dissémination des armes légères et de petit calibre;

- la promotion de la démocratie de l'Etat de droit, des Droits de l'homme et des libertés fondamentales vise en particulier l'adaptation de la législation nationale pour que la Tunisie puisse adhérer aux conventions internationales, le renforcement de ses institutions ainsi que la promotion des Droits de l'homme et des droits fondamentaux.

Bilan de l'année 2013

1. Durant cette période, le dialogue politique de haut niveau entre l'UE et la Tunisie s'est poursuivi et renforcé. La tenue du Comité d'Association, le 19 juin, à Tunis, a donné lieu au premier dialogue technique formel entre les deux parties depuis le début de la transition démocratique, et a porté sur tous les sujets du Partenariat UE-Tunisie en cours, ainsi que sur l'élaboration d'une matrice d'actions prioritaires dans le cadre du Plan d'action à développer à court terme.

2. En outre, plusieurs représentants des institutions européennes ont visité le pays, en démontrant l'intérêt des institutions européennes pour la Tunisie; ce fut le cas du Président du Conseil européen Herman Van Rompuy (15 janvier), du Vice-Président de la Commission et Commissaire européen à l'industrie et l'entrepreneuriat, Antonio Tajani (15 janvier) et du Commissaire européen à l'Élargissement et à la Politique européenne de voisinage Štefan Füle (14-15 mars). Hugues Mingarelli, Managing Director pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, la Péninsule Arabique, l'Iran et l'Irak au Service Européen d'Action Extérieure, s'est rendu plusieurs fois à Tunis pour discuter de l'évolution de la transition tunisienne, ainsi que des possibilités concrètes de coopération. Bernardino León, Représentant spécial de l'UE pour la région du Sud de la Méditerranée a également visité la Tunisie, à plusieurs reprises menant un dialogue politique «ad hoc», à des moments cruciaux de l'évolution du «Dialogue National».

Le représentant spécial de l'UE pour le Sahel, Michel Reveyrand de Menthon (9-12 septembre) a apporté le soutien de l'UE aux efforts entrepris pour combattre le terrorisme dans la région sahélienne. Tous ces hauts responsables européens ont exprimé, lors de leurs visites, un message de soutien de l'UE aux efforts de la Tunisie en faveur de la réussite de sa transition démocratique via un dialogue national inclusif.

3. Au niveau parlementaire, il convient de mentionner:

- la visite le 28 mars, à Tunis, de M. Pier Antonio Panzeri, Président de la Délégation pour les relations avec le Maghreb au Parlement Européen qui a rencontré la Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, le Président de l'Assemblée Nationale Constituante (ANC), le rapporteur général de l'ANC et des représentants de la société civile;

- la tenue, le 4 avril, au Palais du Bardo, du Comité de pilotage du projet «Appui au processus constitutionnel, parlementaire et au dialogue national en Tunisie» où participent le Parlement européen (représenté par le parlementaire Michael Gahler), et l'UE. L'objectif global du projet est l'appui à la mise en place d'institutions démocratiques efficaces, à travers une assistance technique et logistique à l'ANC, coordonnée par le PNUD, en relation avec d'autres bailleurs internationaux tels que le Japon, la Belgique, la Norvège, la Suède et le Danemark. L'UE concentre sa contribution au programme du PNUD sur le volet relatif à l'assistance technique et logistique à l'ANC, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions parlementaires;

- la visite effectuée du 30 septembre au 5 octobre, par une délégation d'anciens députés du Parlement Européen, présidée par Pat Cox, ancien Président du Parlement européen et Président de l'association des anciens parlementaires européens;

- la visite effectuée le 15-17 décembre, à Tunis, par M. Hannes Swoboda, chef de file du Groupe socialiste et démocrate au Parlement européen.

4. Le sujet de la coopération sécuritaire est régulièrement discuté lors des visites officielles déjà mentionnées. Il est désormais généralement admis que le défi sécuritaire notamment la lutte contre le terrorisme constitue un souci partagé par les deux partenaires. Un dialogue sur la réforme du secteur de la sécurité fut entamé en 2012, avec le Ministère de l'Intérieur tunisien. Une première «revue par les pairs» dans le domaine de la gestion des frontières, du contrôle et de la surveillance, de la fraude documentaire et la protection des migrants, a eu lieu en avril 2013, dans le cadre d'un projet financé par l'UE. Son rapport a été validé par la partie tunisienne en août 2013. Une deuxième «revue par les pairs» portant sur le secteur de la sécurité dans sa globalité, a été effectuée entre juin et septembre 2013, par des experts de l'Union européenne. Le rapport est en cours de finalisation et devrait être validé début 2014.

5. Sur le plan régional et sous régional

Sur le plan régional, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, la Tunisie a participé à la réunion ministérielle sur les droits des femmes en Méditerranée le 12 septembre à Paris, à la conférence ministérielle sur le transport, le 14 novembre à Bruxelles et à la conférence ministérielle sur l'énergie le 11 décembre à Bruxelles. Sur le plan sous régional, les efforts se sont concentrés à promouvoir l'intégration maghrébine, dans le cadre de la mise en œuvre de la communication de l'UE sur le Maghreb publiée en décembre 2012. Des initiatives telles que l'Union du Maghreb Arabe (UMA) ou la coopération des 5+5 furent également encouragées. La Tunisie a participé à la 10ème réunion des ministres des affaires étrangères au sein des 5+5, tenue le 16 avril 2013, à Nouakchott, qui a porté sur le processus démocratique dans la région, la situation au Mali et en Syrie, la lutte contre le terrorisme et le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de contrôle des frontières. La Tunisie a également participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UMA le 6 mai 2013 à Rabat, visant à renforcer la coopération intermaghrébine, ainsi qu'à

la 15ème conférence des ministres de l'Intérieur du 5+5 qui a eu lieu le 10 avril 2013 à Alger, s'engageant à adopter une approche globale de la lutte contre le terrorisme et de coopérer en matière de sécurisation des frontières.

Finalement, un séminaire régional sur le contrôle des exportations d'armes s'est tenu le 26-27 novembre à Tunis, afin d'intensifier la coopération entre les services spécialisés dans ce domaine et les responsables du désarmement et la non-prolifération au Service Européen d'Action Extérieure. Il a notamment réuni des experts européens ainsi qu'en provenance d'Algérie, de l'Egypte, de la Libye, du Maroc et de la Tunisie.

6. Droits de l'homme

En 2013, l'UE s'est fortement impliquée dans toute activité visant l'amélioration de la situation des Droits de l'homme en Tunisie en conformité avec les orientations contenues dans le Plan d'action précité, notamment lors du dialogue politique à haut niveau et en appuyant les organisations de la société civile qui luttent contre les violations de ceux-ci. Aussi, les déclarations du Conseil de l'UE, ainsi que celle de Mme Catherine Ashton, Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission européenne, sur la Tunisie, au long de la crise politique de 2013, n'ont pas manqué de rappeler l'intérêt que l'UE porte sur la consolidation du respect des Droits de l'homme dans le projet de Constitution. En particulier, l'adoption d'une loi prévoyant la mise en place d'un mécanisme contre la torture, a été unanimement saluée.

Aussi, durant l'année 2013, l'UE a eu l'occasion de discuter avec les autorités tunisiennes, des priorités de l'UE en matière des Droits de l'homme, avant et au cours des sessions de la Commission des Droits de l'homme des Nations Unies ainsi que de la mise en œuvre des conventions internationales en la matière.

L'UE a ainsi réalisé les démarches suivantes auprès des autorités tunisiennes:

a) le 19 février 2013, portant sur l'égalité de genre et les mesures visant à supprimer les violences contre les femmes. A ce sujet, la Délégation a rappelé trois priorités qui sont reprises dans le Plan d'action :

1) Mise en œuvre de la CEDAW, et notamment la levée des réserves à son application posées par la Tunisie;

2) Renforcement du dispositif législatif contre toute forme de discrimination de genre et pour la promotion de la participation de la femme à la vie publique; 3) Renforcement du cadre législatif afin d'assurer la protection des femmes contre toute violence.

b) le 15 mai 2013, portant sur le processus de transposition et de mise en œuvre des conventions internationales ratifiées par la Tunisie, y inclus le Statut de Rome (SR) pour la Cour Pénale Internationale, qui est un thème aussi inclus dans le nouveau Plan d'action. A ce sujet, une Commission nationale a été créée pour fixer l'harmonisation du droit national avec le SR. Le Ministère de la Justice s'est porté chef de file pour un cycle de formation visant à harmoniser les procédures législatives dans le domaine du harcèlement sexuel.

c) le 31 octobre 2013 pour demander l'appui à un projet de résolution de l'UE sur la liberté de religion et conscience à présenter dans le contexte du Troisième comité de l'Assemblée Générale des Nations Unies et pour souligner l'importance de l'universalité des Droits de l'homme tels que défendus dans le contexte onusien.

L'une des prochaines priorités de la Tunisie sera l'organisation d'élections inclusives, transparentes et crédibles qui confirmeront aux yeux du monde l'exemple que donne ce pays à d'autres pays en crise ou en pleine mutation. L'Union européenne a réitéré à plusieurs reprises pendant l'année 2013 sa disponibilité pour soutenir l'organisation des élections, à

travers la mise à disposition d'une expertise à l'ISIE, l'appui à la société civile et le déploiement d'une mission d'observation électorale.



M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen, rencontre le Chef du Gouvernement tunisien, M. Hamadi Jebali, le 15 janvier 2013

2. La coopération de l'Union européenne en Tunisie... quelques repères utiles

Depuis de nombreuses années, l'Union européenne (UE) appuie ses 17 pays partenaires du sud¹ et de l'est² du voisinage afin de les aider à réaliser les réformes sociales, économiques et politiques qu'ils souhaitent. Ce soutien est mis en œuvre par le biais d'instruments géographiques et thématiques qui fournissent un financement (sous forme de dons) sur une base bilatérale ou régionale.

Les fonds affectés aux pays et territoires du voisinage proviennent essentiellement de l'IEVP (instrument européen de voisinage et de partenariat), le bras financier de la politique européenne de voisinage (PEV). Près de 90 % des fonds de l'IEVP servent à financer des actions bilatérales, c'est-à-dire des initiatives nationales spécifiques, 10% étant réservés aux actions régionales associant au moins deux partenaires du voisinage.

Les domaines d'assistance sont décidés de commun accord entre l'UE et les régions ou pays concernés. Les objectifs de la coopération varient par ailleurs d'un pays à l'autre : développement de la bonne gouvernance, développement humain, questions économiques, protection environnementale, droits de l'homme...

Les fonds sont canalisés par l'UE en direction des gouvernements partenaires ou des projets et programmes de coopération mis en œuvre sur le terrain par la société civile et d'autres organisations. Les bénéficiaires finaux du financement sont toujours les citoyens des pays partenaires, l'objectif ultime étant d'investir dans leur pays et de leur offrir un avenir meilleur.

La direction générale (DG) du développement et de la coopération (EuropeAid) de la Commission européenne est chargée d'élaborer les politiques de développement de l'UE et de déployer l'aide par le biais de programmes et de projets. La responsabilité de ce financement est assurée au niveau du siège des institutions européennes à Bruxelles ou des délégations de l'UE dans les pays (voir encadré).

Les délégations de l'UE au service de la coopération

Afin de mettre en œuvre des actions mieux adaptées aux besoins locaux, d'en accélérer la mise en œuvre et de faciliter la coordination avec les pays bénéficiaires, les Etats membres de l'UE et les autres bailleurs, l'UE a décidé de confier à ses délégations dans les pays partenaires la gestion de l'aide extérieure. Il y a actuellement environ 140 délégations et bureaux de l'UE à travers le monde. Sur le plan de l'aide au développement et de l'assistance extérieure, celles-ci sont chargées d'identifier les projets, d'en évaluer la faisabilité, de les mettre en œuvre et d'évaluer leurs résultats. Le siège d'EuropeAid à Bruxelles assure la cohérence globale des interventions ainsi qu'un soutien général, thématique et de qualité.

Outre ses programmes géographiques basés sur des approches régionales et nationales en matière de développement, la Commission européenne administre aussi des programmes axés sur des thèmes spécifiques. Ces programmes sont mis en œuvre sur la base de documents de stratégie thématique et de programmes d'action annuels et sont également financés au titre de l'IEVP. Les principaux instruments thématiques accessibles aux pays du voisinage sont les suivants : Instrument européen pour la Démocratie et les Droits de l'homme (IEDDH), Environnement et gestion durable des res-

¹ Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie (IEVP-Sud)

² Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Fédération de Russie, Géorgie, Moldavie et Ukraine (IEVP-Est)

sources naturelles, y compris l'énergie, Acteurs non-étatiques et autorités locales dans le développement, Migrations et asile, Développement social et humain et Instrument de stabilité. La plupart des instruments thématiques sont déployés par le biais d'appels à propositions publiés à intervalles réguliers.

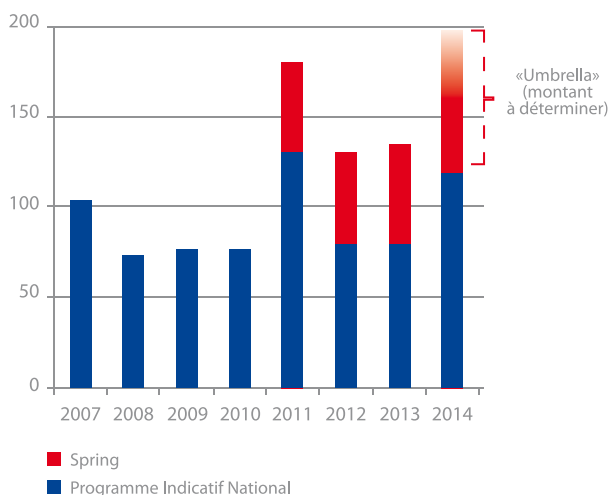
Les chiffres clefs pour la Tunisie

A la fin de l'année 2013, le montant total de l'appui en cours de mise en œuvre apporté par l'Union européenne à la Tunisie s'élevait à **801 millions d'euros**. Ce montant provient de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). Ces financements sont accordés sous forme d'aides non remboursables (dons). Ce montant comprend les financements octroyés au cours des années précédentes et qui sont toujours en cours de mise en œuvre (650 millions d'euros, cf. point 1), l'allocation accordée pour l'année 2013 (135 millions d'euros, cf. point 2), ainsi que les financements accordés à des organisations de la société civile pour mettre en œuvre des projets en Tunisie (23 millions d'euros, cf. point 3).

1- En 2013, l'appui financier de l'Union européenne **en cours de mise en œuvre** en Tunisie au titre de la coopération bilatérale (programme indicatif national) s'élevait à **650 millions d'euros**. Il s'agit de projets et programmes dont les financements ont été octroyés par l'UE au cours des années précédentes, mais dont la mise en œuvre est toujours en cours.

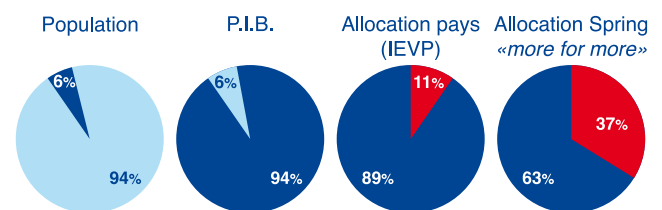
Il convient de noter que depuis la Révolution de 2011, les montants accordés à la Tunisie ont **plus que doublé**, passant de 300 millions pour la période 2007 à 2010, à **545 millions d'euros** pour 2011-2013, comme l'illustre le graphique n°1.

Engagements Financiers (millions d'euros)
Graphique n°1



Pour 2013, alors que la Tunisie représente 6% de la population de l'ensemble des 10 pays du Voisinage-Sud et également 6% du PIB de cette région, **le montant accordé à la Tunisie représente près du double de cette part** (11%), démontrant ainsi l'effort de solidarité sans précédent apporté par l'Union européenne à la Tunisie pendant cette transition (cf. graphique n°2).

Part de la Tunisie comparée à l'ensemble de la zone Voisinage Sud - 2013
Graphique n°2



2- En 2013, un montant de 135 millions d'euros a été accordé à la Tunisie :

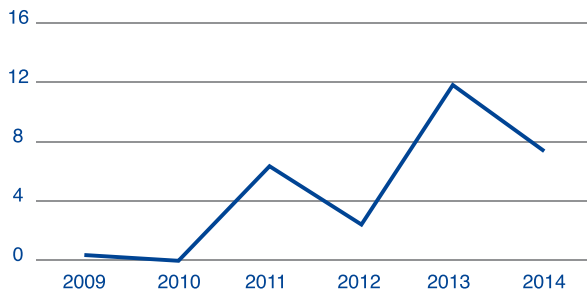
- 80 millions d'euros provenant de l'enveloppe bilatérale (programme indicatif national),
- 55 millions d'euros ayant été alloué au titre de l'initiative SPRING (Soutien au Partenariat, à la Réforme et à la Croissance inclusive) créée en réponse au Printemps arabe de 2011. Ce montant exceptionnel a été accordé eu égard aux efforts importants accomplis par la Tunisie en matière de gouvernance, de transparence et de respect des droits de l'homme et des valeurs fondamentales, et ce, dans le contexte politique particulièrement complexe prévalant en 2013.

La Tunisie a donc bénéficié de plus du tiers de l'enveloppe totale (37%) attribuée au titre du programme SPRING pour l'ensemble de la région du voisinage sud en 2013, comme l'illustre le graphique n°2.

3- Outre la coopération bilatérale, l'Union européenne appuie également le développement de la **société civile** en Tunisie. Quasi-inexistant avant la Révolution de 2011, compte tenu des entraves mises par le régime à tout soutien à la société civile, l'appui apporté par l'Union européenne a pris une très grande ampleur (cf. graphique n°3), l'Union européenne étant – de loin –

le 1er bailleur appuyant financièrement les organisations de la société civile. En 2013, le montant des projets en cours de mise en œuvre s'élevait à 16 millions d'euros, ce qui représente 54 projets.

Engagements en faveur de la société civile (millions d'euros) Graphique n°3



Les domaines d'intervention

Depuis la Révolution, la coopération s'est élargie en termes de thématiques couvertes puisque, outre le champ de la gouvernance démocratique (justice, droits de l'homme, appui à la transition institutionnelle), les questions de lutte contre les disparités régionales (projet santé, action de l'UE sur la réhabilitation des quartiers populaires), d'accompagnement au processus de décentralisation (en particulier le sujet du financement des municipalités mais aussi du développement local, notamment via l'initiative ENPARD sur l'agriculture et le développement rural), l'intégration des questions relatives à l'emploi (notamment pour les jeunes diplômés) et l'accompagnement à des initiatives de dépollution, font maintenant partie de notre coopération.

Le programme de coopération avec la Tunisie est orienté selon 3 axes principaux:

- la **coopération économique**, avec d'une part l'appui aux réformes économiques et à la libéralisation du commerce des produits industriels (Programmes d'Appui à la Relance 1, 2 et 3), et d'autre part l'appui au développement du secteur privé (Programme d'Appui à la Compétitivité et à l'Accès au Marché, Programme d'Appui au Développement des Services) ;

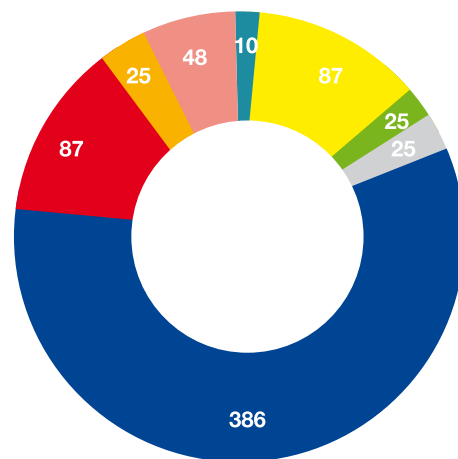
- la coopération dans les domaines de **l'éducation**, autre axe fort de la politique tunisienne qui a placé l'économie du savoir en tête de ses priorités, et qui a

fortement investi dans les politiques de l'éducation, y compris dans l'enseignement supérieur. Cette massification s'est accompagnée de problèmes liés à la qualité du système éducatif qui reste à améliorer afin de contribuer de façon plus efficace à l'employabilité des jeunes diplômés (Programme PEFESSE) ;

- enfin, la coopération dans le domaine de la **gestion de l'énergie et des ressources naturelles**, qui a commencé avec des projets de construction d'ouvrages hydrauliques pour la mobilisation des ressources en eau et qui a progressé vers une contribution à une gestion plus efficace, et plus durable, des ressources naturelles, notamment l'eau agricole (Programme d'appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole) et une prise en compte plus accentuée des questions de dépollution et de maîtrise de l'énergie (Programme Environnement Énergie PEE, financement de stations d'épuration, étude de faisabilité d'une centrale solaire, diverses opérations de dépollution avec le Groupe Chimique Tunisien, 1er groupe industriel en charge de l'exploitation des phosphates).

Le graphique n°4 illustre la répartition par secteurs des programmes en cours de mise en œuvre.

Engagements 2007-13 par secteurs (millions d'euros) Graphique n°4



- Santé
- Décentralisation et développement régional
- Société civile
- Appui institutionnel
- Réformes économiques
- Education & recherche
- Justice
- Environnement & énergie

En Tunisie, la Délégation de l'Union européenne est en dialogue constant avec les services du Ministère du Développement et de la Coopération internationale, Ministère chef de file au sein du Gouvernement tunisien pour la définition des domaines d'intervention et la gestion des programmes.

Les activités financées par l'UE en Tunisie en 2013 sont décrites dans les fiches 3 à 21. Chaque fiche comprend tout d'abord un « chapeau » synthétisant la politique menée par l'Union européenne dans le domaine considéré. Puis sont exposées les activités menées au titre de la coopération bilatérale avec la Tunisie (Coopération avec la Tunisie) et les activités menées au titre de la coopération régionale (Coopération régionale) impliquant d'autres pays partenaires du Voisinage-Sud.

Les méthodes de mise en œuvre

Les fonds engagés au titre de l'assistance européenne peuvent être accordés sous la forme de subventions qui financent des projets (c'est le cas notamment des appuis à la société civile) ou de marchés destinés à financer des services, des biens ou des travaux.

Par ailleurs, une part importante de l'aide de l'UE est déployée sous la forme d'un appui budgétaire. Cet instrument d'aide est utilisé pour soutenir, lorsque la situation le permet, la préparation et la mise en œuvre de réformes au niveau national ou dans des secteurs ayant fait l'objet d'un consensus ainsi que dans les domaines de la politique macroéconomique et des finances publiques. Le programme spécifie clairement ce que le gouvernement doit réaliser. L'appui budgétaire est donc une modalité d'assistance selon laquelle les fonds sont transférés par l'UE sur le compte du Trésor du pays partenaire lorsque les résultats convenus préalablement ont été atteints. Dans le cas contraire, le volume du transfert financier est réduit proportionnellement ou les déboursements sont simplement suspendus. Disons pour simplifier que l'appui budgétaire repose sur le principe suivant : « réformes effectuées = argent versé ».

Et demain ?

Le nouvel instrument européen de voisinage (IEV) succède à l'IEPV (l'instrument européen de voisinage et de partenariat). Ce nouveau règlement s'applique du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2020, et dispose d'un budget de 15,4 milliards d'euros pour l'ensemble de la période 2014-2020, un montant comparable au financement total dégagé pour l'IEVP pour la période 2007-2013.

Le règlement IEV concrétise le principe du « plus pour plus » (more for more). Élément clé de la nouvelle politique de voisinage, cette approche basée sur l'incitation permettra à l'UE d'augmenter son soutien aux partenaires qui instaurent réellement une démocratie solide et durable, en ce compris le respect des droits de l'homme, et les objectifs de réforme convenus, comme indiqué dans les rapports de suivi annuels.

Les allocations financières par pays pour 2014 ne sont pas encore définitivement arrêtées au moment de la rédaction de ce rapport. Concernant la Tunisie, un montant de 119 millions d'euros sera accordé au titre de l'enveloppe bilatérale. Cela représente une augmentation de 50% par rapport au montant accordé en 2013, comme le montre le graphique n°1. En outre, un montant supplémentaire sera accordé au titre de la nouvelle approche « plus pour plus » (« more for more ») dans le cadre du mécanisme incitatif appelé « umbrella ». Ce mécanisme a succédé au programme SPRING. Le montant de cet appui additionnel restait à déterminer à l'heure où ce rapport était mis sous presse.



Mmes Nawele Ben Romdhane, Directeur général de la coopération euro-méditerranéenne au MDCl et Armelle Lidou, Chef de la coopération à la délégation de l'UE en Tunisie entourées de leurs équipes

3. Réformes économiques

L'UE contribue à la restauration des équilibres macroéconomiques et d'une croissance soutenable et inclusive...

Le dialogue et la coopération sur les questions économiques constituent des éléments essentiels de la politique de voisinage de l'Union européenne. Ils participent de l'objectif de construction d'un espace économique commun sur l'ensemble du Voisinage Sud et Est et consacrent l'interdépendance croissante de l'UE avec ses voisins – tant sur le plan des échanges commerciaux qui s'élevaient à plus de 230 milliards d'euros en 2011, que des flux financiers – qui appelle à une coordination plus étroite des politiques économiques.

L'UE entretient pour ce faire un dialogue étroit avec les pays du voisinage sur les questions économiques dans le cadre de dialogues annuels et par l'intermédiaire d'un suivi régulier de la situation macroéconomique de chaque pays partenaire. Ces échanges réguliers permettent notamment aux participants de mieux appréhender les effets de la situation conjoncturelle et des décisions de politique économique de leurs partenaires sur leur propre économie. Ces échanges se sont révélés particulièrement précieux ces dernières années au vu de l'environnement économique volatile qui prévaut depuis la crise financière de 2008.

Sur le plan de la coopération, une part significative des ressources financières mobilisées dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEV) est déboursée sous forme d'appuis budgétaires directs afin d'appuyer la formulation et la mise en œuvre des politiques économiques des pays partenaires, avec comme objectifs premiers de contribuer au maintien de la stabilité macroéconomique et de promouvoir une croissance inclusive. L'UE met en outre à la disposition des pays du voisinage en proie à des déséquilibres externes ou budgétaires sources d'instabilité macroéconomique un instrument d'Assistance Macro-Financière (AMF). Ces ressources, mobilisées à titre exceptionnel, sont mises en œuvre en coordination avec les interventions des institutions de Bretton Woods.

Ces instruments d'appuis aux politiques économiques sont complétés par des dispositifs de coopérations techniques et institutionnelles permettant d'accompagner les réformes structurelles entreprises dans le domaine économique. Parmi ceux-ci, les jumelages entre administrations des pays européens et du voisinage ont contribué significativement à la mise en œuvre de réformes importantes dans le processus de modernisation des administrations et des cadres réglementaires des pays du voisinage.

Coopération en Tunisie : L'appui à la relance économique

Les bouleversements politiques qui ont suivi les événements de janvier 2011 ont provoqué un choc économique et social majeur qui a éloigné la Tunisie de sa trajectoire de croissance de long terme. La détérioration concomitante de la conjoncture chez ses principaux partenaires commerciaux – au premier desquels les membres de la zone euro et la Libye – et un environnement économique global volatile, ont constitué des obstacles supplémentaires à la normalisation de l'activité économique. Malgré un rebond de la croissance économique à +3,6% en 2012 suivant la chute de -1,9% enregistré en 2011, cette accumulation de chocs négatifs, dont l'impact a été amplifié par les incertitudes liées à la transition politique et institutionnelle, a pesé significativement sur les équilibres macroéconomiques au cours de l'année 2013. La croissance a ralenti à +2,8% pour l'année et s'est accompagnée d'une détérioration du solde des opérations courantes qui représentait plus de 8% du PIB. Le déficit budgétaire n'a pu être contenu que par le déferrement de paiement de dépenses en loi de finance et une faible exécution du budget d'investissement.

La résolution de l'impasse politique début 2014 a ouvert la voie à un rétablissement de l'activité économique déjà perceptible au niveau de la hausse des recettes touristiques ou du niveau de la bourse de Tunis. L'augmentation attendue des concours financiers extérieurs, notamment de l'UE, devrait contribuer à soutenir cette relance de l'activité. Les fondamentaux macroéconomiques pour 2014 restent pour autant fragiles, avec un taux de croissance anticipé à +2,8% et des déficits budgétaires et externes encore élevés. Il semble donc que la transition économique, amorcée en 2011, ne soit pas encore achevée et appelle à garder une gestion macroéconomique prudente tout en accélérant le rythme des

programmes d'appui à la relance I, II et III, 162 millions d'euros ont été engagés et déboursés sur la période 2011-13.

Afin de maximiser leur impact et de minimiser les coûts de transaction pour les autorités, ces programmes ont été identifiés, formulés et mis en œuvre conjointement avec les autres principaux partenaires financiers de la Tunisie : la Banque Mondiale (BM), la Banque africaine de développement³ (BAD) et l'Agence française de Développement⁴. Les réformes appuyées dans le cadre de ces opérations ont suivi trois axes principaux : la croissance économique et l'emploi, sous le leadership de la

Paiement d'appui budgétaire (M.€)	2010	2011	2012	2013	2014*
Programme d'appui à l'adéquation Education-Emploi en Tunisie		17		19,5	20
Programme d'appui à l'Intégration	27,5	24,1			
Programme d'appui à la réforme GBO	9,5				10
Programme de renforcement des Capacités des Autorités Locales				15	15
PAPS			10		15
Programme d'Appui à la Relance (PAR)		89	63		
Programme d'Appui à la Relance (PAR II)					
Programme d'Appui à la Relance (PAR II)				10	100
Total	37	130,1	73	44,5	160

■ Programmes engagés durant la période 2011-13.

* Projections basées sur les calendriers indicatifs de décaissement des conventions de financement des programmes cités

** Programme d'appui aux politiques Publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole

réformes afin d'augmenter le potentiel de croissance de l'économie tout en en conservant son caractère inclusif.

L'UE a rapidement réagi aux conséquences économiques de la révolution, en révisant dès février 2011 la programmation de ses concours financiers marqués par une augmentation de son assistance macroéconomique versée sous forme de dons abondant directement le budget national. Ainsi, dans le cadre des seuls

BM, le développement régional et l'inclusion sociale, coordonné par la BAD, et la Gouvernance, avec l'UE comme chef de file. Outre leur impact financier important sur l'économie (une contribution totale de 2,5 milliards de dollars aura été déboursée sur la période), les mesures du Gouvernement appuyées ont permis, d'une part, de prendre des mesures d'urgences (programme d'aide aux chômeurs diplômés, dotation spéciale aux collectivités locales) et, d'autre part, d'amorcer un pro-

¹ A l'exception du PAR 3

² A l'exception des PAR 2 et 3

cessus de réformes dans nombre de domaines clés (transparence et droit à l'accès à l'information, marchés publics, réforme du secteur bancaire, mise en place d'une stratégie de lutte contre la corruption, réforme de la justice, etc.).

Avec l'entrée en action d'un programme avec le Fonds Monétaire International en juin 2013, l'UE va compléter son dispositif d'assistance par le versement d'un prêt de 300 millions d'euros géré par la Direction Générale des affaires Economiques et Financières (DG ECFIN), dont 200 attendus pour la seule année 2014.

Ces diverses assistances auront permis la mobilisation d'une assistance macroéconomique conséquente sur l'ensemble de la période de transition institutionnelle (2011-14), jouant un rôle d'amortisseur des nombreux chocs subis par l'économie Tunisienne. Le dialogue étroit noué avec les gouvernements de transitions aura de surcroît permis d'amorcer un programme ambitieux de réformes.

Troisième Programme d'Appui à la Relance (PAR 3) (2013-2014), 110 millions €

Outre l'appui financier direct au budget qui place l'UE en tête des contributeurs pour l'année 2013, ce troisième programme d'appui à la transition a permis d'accompagner les autorités tunisiennes dans la mise en œuvre de mesures clés pour le renforcement de la gouvernance démocratique et de la gouvernance économique.

Dans le **champ démocratique**, les mesures appuyées incluent : l'appui à la préparation des élections avec l'opérationnalisation du rôle de l'ISIE ; la réforme de la justice avec l'adoption de la loi sur l'Instance provisoire de l'ordre judiciaire et la nomination de ses membres ; la réforme des médias avec la mise en place de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle; ou encore, en matière de droits de l'homme, la création de l'Instance nationale de prévention contre la torture.

Sur le plan de la **gouvernance économique**, le PAR 3 permet d'accompagner les efforts du gouvernement pour moderniser la gestion des finances publique avec, notamment, le lancement d'une grande réforme de la comptabilité publique, l'adoption d'un décret simplifiant les passations de marchés publics et des actions en vue de rationaliser le contrôle de l'engagement des dépenses publiques afin d'améliorer l'exécution du budget. S'agissant du secteur privé, le développement des cadres réglementaires des Partenariats Publics Privés et de la Microfinance ont également été soutenus dans le cadre du programme PAR3.

Appui à la Gestion Budgétaire par Objectifs (GBO) : (1) Programme d'appui à la GBO, (2009-14) 32 millions € & (2) Jumelage GBO (2011-15), 2 millions €

Ces programmes visent également la modernisation des finances publiques à travers l'introduction de la Gestion Budgétaire par Objectifs (GBO), également appelée budgétisation axée sur la performance. Ils sont constitués d'un appui budgétaire (dont une tranche de 10 millions € reste à verser) et d'un jumelage avec le Ministère français des Finances qui permet la mobilisation d'experts de haut niveau ayant eux-mêmes pilotés une réforme similaire⁵ dans les années 1990.

La généralisation de la GBO dans la sphère publique tunisienne contribuera à une meilleure gouvernance budgétaire en optimisant l'affectation des ressources publiques par le passage d'une logique centrée sur les moyens mis à disposition à une logique centrée sur les résultats obtenus et en garantissant une plus grande transparence dans l'utilisation des ressources publiques.

⁵ La LoLF – Loi organique relative aux lois de finances

*Mme Laura Baeza,
Chef de la Délégation
de l'UE en Tunisie signe
le Programme d'appui
à la relance III
avec le Ministre
du Développement
et de la Coopération
internationale,
M. Lamine Doghri
le 20 décembre 2013*



En 2013, une expérience pilote de gestion budgétaire en mode GBO a été lancée dans deux, puis quatre Ministères pilotes. Cette gestion modernisée des engagements budgétaires et de leur ordonnancement/paiement donne plus de lisibilité et de flexibilité aux gestionnaires dans la gestion de leurs ressources, en vue de réaliser les objectifs inscrits dans la loi de finance, tout en les responsabilisant davantage par rapport l'atteinte des cibles qu'ils se sont fixés. Sur la base de cette expérimentation - si elle est positive - la GBO sera généralisée à l'ensemble de l'administration centrale.

Jumelage d'appui au Renforcement des capacités institutionnelles de la Cour des Comptes (2011-14), 1.4610.000 €, partenaires France, Portugal et Royaume-Uni

Ce projet permet de mettre à disposition de la Cour des Comptes de Tunisie plus de 50 experts originaires des Cours des Comptes française et portugaise et du National Audit Office (GB), pour un total de 772 hommes/jours. Il a pour objectif principal de renforcer les capacités de la Cour en matière de contrôle juridictionnel des comptes publics ; d'audit (notamment informatique) et d'évaluation des programmes publics. Il prévoit également de définir les moyens d'une consolidation de la gestion et de l'organisation des services internes de la Cour dans le cadre de la préparation d'une nouvelle loi organique la concernant.

Finalement, et c'est là le plus important, les apports nombreux de ce jumelage contribueront à voir dans un futur proche la Cour des Comptes remplir pleinement le nouveau mandat qui lui a été confié par la Constitution.

Jumelage d'appui pour la mise en place d'un cadre de politique monétaire axé sur le ciblage de l'inflation à la Banque centrale de Tunisie (BCT) (2011-13), 1,2 million €, partenaires France et Pologne

La modernisation de la conduite de la politique monétaire constitue l'un des axes majeurs du programme de réformes à mettre en place, au cours de la période à venir, en vue d'assurer dans les meilleures conditions la période de transition, de parachever le processus de libéralisation progressive et graduelle de l'économie tunisienne et de renforcer son intégration dans l'économie mondiale.

Avec cet objectif général en tête, ce jumelage a permis la mobilisation de plus de quarante experts européens et la réalisation de plusieurs centaines de jours de missions et de visites d'étude – notamment aux Banques Centrales de France, Grande Bretagne, Suède, Pologne ainsi que de la Banque Centrale Européenne (BCE) – afin d'échanger sur les expériences de ces diverses institutions. Le jumelage a permis à la BCT de développer un dispositif d'analyse de la situation économique et de prévision adapté à ces objectifs de politique monétaire, des outils statistiques et de gestion des données renouvelés et une politique de communication renforcée.

Les équipes techniques tunisiennes et européennes sont parvenues grâce à ces travaux à une meilleure compréhension des mécanismes de transmission monétaire et ont développé une gamme diversifiée d'indicateurs et de modèles de prévision de l'inflation et de la croissance utiles pour la conduite de la politique monétaire. Grâce à ces travaux, les décisions en matière de politique monétaire sont aujourd'hui prises sur la base d'une analyse plus fine de la situation conjoncturelle et des perspectives d'évolution de l'activité économique.

4. Appui au secteur privé

L'UE au service des entreprises tunisiennes pour améliorer leur compétitivité...

En 2011, avec sa Communication «Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE: un programme pour le changement⁶», l'Union européenne posait les grandes lignes d'une nouvelle approche pour le secteur privé. Courant 2014, l'UE complètera le dispositif d'appui par un texte dédié, qui mettra à jour les orientations de sa communication de 2003 sur le développement du secteur privé.

Depuis 2003 en effet, le rôle du secteur privé dans la coopération au développement a considérablement changé, et les politiques et outils de développement du secteur privé ont aussi fortement évolué. Les grands axes de la nouvelle approche visent ainsi:

- à promouvoir un environnement favorable à l'initiative privée par des réformes structurelles;
- à renforcer les organisations du secteur privé.

L'accent est également mis, en partenariat avec les institutions financières de développement nationales et internationales, sur des mécanismes innovants de partage des risques, favorisant ainsi les partenariats public-privé et les investissements privés.

Coopération avec la Tunisie

En 2013, avec soutien de l'UE, la Tunisie a bénéficié de plusieurs projets en faveur du secteur privé:

PCAM - Programme d'appui à la Compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'Accès au Marché (2011-2016), 23 millions €

L'objectif du programme PCAM est d'adapter l'infrastructure qualité tunisienne aux besoins du marché européen, avec en ligne de mire la signature d'accords de reconnaissance mutuelle avec l'UE dans le domaine de l'évaluation de la conformité de produits industriels (Accords sur l'évaluation de la conformité et l'acceptation des produits industriels - ACAA). Parallèlement, le PCAM aide les entreprises tunisiennes à se conformer aux exigences réglementaires et normatives du marché communautaire dans les secteurs industriels et dans les services liés à l'industrie.

En 2013, les activités de l'UE se sont concentrées principalement sur trois domaines clefs:

- Plus de 6 millions € ont été consacrés à la rénovation de l'infrastructure qualité tunisienne, par l'installation d'équipements et de matériels de laboratoires en faveur des organismes d'évaluation de la conformité;
- Près de 250 actions d'assistance techniques ont eu lieu, une grande majorité (224) au profit d'entreprises industrielles tunisiennes, ainsi qu'en direction des Centres Techniques du Ministère de l'Industrie (21 projets);
- 25 opérations de sensibilisation et de formation (séminaires institutionnels, journées techniques sectorielles, salons spécialisés) ont eu lieu à travers le pays: grand Tunis, mais aussi dans les régions de Sousse, Sfax, Zaghouan, Nabeul, Monastir, Béja et Bizerte.

<http://www.pcam.gov.tn>

⁶ Communication (2011) 637

PACS – Programme d'Appui à la Compétitivité des Services (PACS - 2012-2016), 20 millions €

L'objectif du programme PACS est de renforcer le secteur des services, pour répondre aux défis actuels en matière de croissance économique et de développement régional. Cet appui au secteur des services se concrétise par:

- une assistance technique destinée à stimuler le niveau de compétitivité et la performance des entreprises;
- un renforcement du rôle des structures intermédiaires d'appui aux entreprises, par exemple les associations professionnelles et sectorielles.

Le programme, à la demande du gouvernement tunisien, se concentre sur les secteurs de la santé, du transport et de la logistique, des technologies de l'information ainsi que des services professionnels aux entreprises. Une attention particulière est donnée à la capacité d'exportation des entreprises tunisiennes dans ces domaines.

Jumelage institutionnel : Renforcement des capacités des structures chargées de la surveillance du marché, du contrôle de la qualité et de la protection du consommateur (2012-2014), 1,4 million €, partenaires France et Allemagne

Par ce jumelage, le dispositif institutionnel de surveillance du marché sera doté d'un ensemble réglementaire cohérent, principalement au regard des engagements découlant de l'Accord d'Association avec l'UE. Le projet soutient aussi la Direction de la qualité et de la protection du consommateur (DQPC) en vue de la conclusion d'un accord ACAA avec l'UE.

Concernant l'éducation et la protection du consommateur, le projet vise l'harmonisation de la législation tunisienne dans ce domaine avec celle de l'UE, tout en renforçant les capacités institutionnelles de l'Institut National de la Consommation.

Jumelage institutionnel : Appui à l'administration tunisienne pour le développement des mécanismes du marché et de la concurrence au travers de la normalisation, de la certification et du registre du commerce (2012-2014), 1 million €, partenaire France

Le projet entend favoriser les normes comme outils d'amélioration de la performance des entreprises, et en particulier des PME. Le renforcement des capacités et le développement des services d'évaluation de conformité de l'Institut National de Normalisation et de la Propriété Intellectuelle (INNORPI), lui permettra d'assurer pleinement son rôle dans le schéma général de l'infrastructure qualité nécessaire pour la signature des ACAA avec l'UE et des accords de reconnaissance mutuelle régionaux ou internationaux.

Le projet soutient la mise en place d'un Registre Central du Commerce (RCC), fiable, transparent et sécurisé. L'accès aux informations légales, économiques et juridiques relatives aux acteurs économiques tunisiens et aux administrations publiques sera facilité. Ce RCC modernisé aura un impact positif sur la transparence de la vie des affaires tunisiennes, et donc sur le volume d'investissement dans le pays.

Jumelage institutionnel : Appui à l'administration tunisienne pour le renforcement du système national de métrologie (2012-2014), 1,35 million €, partenaires Pays Bas et Portugal

L'objectif du projet est la promotion et le renforcement de l'infrastructure de métrologie, afin de répondre aux besoins nationaux et régionaux (Euro-méditerranéen, Inter-maghrébin et Panafricain) en la matière et de disposer d'un système de métrologie reconnu à l'échelle internationale. Le projet renforcera les capacités institutionnelles de l'administration tunisienne, principalement l'Agence Nationale de la Métrologie, assurant ainsi la consolidation du système national de métrologie et l'infrastructure y afférente, ainsi qu'une meilleure contribution scientifique et technique au réseau international de métrologie.

Jumelage institutionnel: Amélioration de l'accès au financement des PME (2012-2014), 1,1 million €, partenaire France

Le projet ambitionne d'améliorer la qualité des services de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises via l'adaptation de nouveaux produits aux besoins en fonds de roulement, assurances et crédits bail des PME tunisiennes. Une plus grande efficacité dans le traitement des demandes de prêts est recherchée par la révision de la politique de risque de la banque et une meilleure interface avec la SOTUGAR grâce à un outil d'aide à la décision partagé par intranet. La politique de risque de la banque a également été révisée. Enfin ce jumelage a été l'opportunité d'investir dans les ressources humaines de ces institutions, par un renforcement des compétences techniques, notamment au niveau régional.

Appui à la microfinance :

L'appui de l'UE au secteur de la microfinance s'insère dans la stratégie adoptée par le gouvernement tunisien en 2011 «Vision concertée pour le développement de la microfinance». Ce secteur bénéficie depuis 2010-2011 d'un fort soutien de l'UE et des principaux bailleurs de fonds, permettant l'adoption d'un cadre juridique et réglementaire en ligne avec les meilleures pratiques internationales. En outre, l'appui de l'UE se concentre progressivement sur le développement d'une offre additionnelle via de nouveaux réseaux et l'appui aux réseaux existants. La principale réalisation de 2013 est la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une centrale des risques.

Enda inter-arabe : Inclusion financière des populations rurales enclavées par 'branchless banking' (2012-2015), 1,2 million €

Ce projet innovant, premier du genre en Tunisie, entend développer le paiement à distance par téléphone portable pour les clients d'Enda, le premier réseau de microfinance en Tunisie.

Il vise à étendre son champ d'action dans les zones les moins accessibles. En 2013, deux agences pilotes ont permis à une centaine de clients d'Enda de tester ce nouveau mode de remboursement sécurisé dans les villes de Sidi Yiacine et de Sidi Bouzid.

Taysir microfinance : Appui au développement de la microfinance en Tunisie par l'introduction du microcrédit accompagné et intégré (2012-2016), 1,3 million €

A la demande du gouvernement tunisien, ADIE international a bénéficié en 2012 d'une subvention de l'UE, pour créer une nouvelle institution de microfinance en Tunisie. L'année 2013 a été mise à profit pour finaliser le tour de table des actionnaires (huit actionnaires tunisiens et deux français pour un montant de 3 millions de dinars), recruter et former du personnel administratif, les conseillers crédits et les chefs d'agences, installer l'institution dans les gouvernorats (Le Kef, Siliana, Nabeul) ainsi que le siège de Tunis (cité Ibn Khaldoun). Les activités de crédit et de conseil vont démarrer en 2014. Une convention de partenariat a été signée avec Delice Danone pour appuyer le financement à des éleveurs dans la région du Kef.

Microcred : Création d'une Institution de Micro Finance (IMF) « greenfield » à destination des populations défavorisées en Tunisie (2012-2016), 1,8 million €

A la demande du gouvernement tunisien, le Groupe Planet Finance a lui aussi bénéficié en 2012 d'une subvention de l'UE, pour créer une nouvelle institution de microfinance en Tunisie: Microcred. La société Microcred Tunisie a été créée en août 2013. Sa demande d'agrément auprès du Ministère des finances, déposée en septembre 2013, est en cours d'examen. En 2013, Microcred a finalisé le montage de son actionnariat (partenaires financiers tunisiens et Microcred SA ayant la majorité). Les activités de crédit devraient débuter courant 2014.

Microfinanza/CRIF : Etude de faisabilité sur le processus de mise en œuvre d'une centrale de risque en Tunisie pour le secteur de la microfinance, 187.300 €

Le renforcement de l'infrastructure de marché de la microfinance passe par la création d'une centrale de risque (ou « crédit bureau »). Elle a comme objectif de collecter les informations sur les clients dans le but de prévenir les risques de surendettement et de systématiser l'accès à cette information pour les institutions de microfinance. Ce projet a été mis en œuvre sous l'égide du Ministère des finances et de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance sous sa tutelle.



Microfinance: projet 'mobile banking' à l'agence pilote de Sidi Hassine d'ENDA

5. Emploi et formation professionnelle

L'UE aux côtés de la Tunisie pour gagner la bataille de l'emploi...

Un axe majeur du plan d'action pour la coopération UE-Tunisie 2013-2017 porte sur la mise en œuvre des réformes dans les domaines de l'emploi, de la politique sociale et de la sécurité sociale.

Cet effort se concrétisera par le développement et la mise en œuvre d'une stratégie nationale intégrée de l'emploi en accord avec le programme économique et social du Gouvernement. Ce soutien sera en phase avec les lignes directrices de la stratégie européenne de l'emploi à savoir :

- accroître la participation des femmes et des hommes au marché du travail, diminuer le chômage structurel et promouvoir la qualité de l'emploi;
- développer une main-d'œuvre qualifiée en mesure de répondre aux besoins du marché du travail et promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie;
- améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation, les rendre plus performants à tous les niveaux, et augmenter la participation à l'enseignement supérieur ou d'un niveau équivalent;
- promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté.

Cette stratégie permettra d'assurer une meilleure adéquation des qualifications aux demandes du marché du travail, de mettre en place un système d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle et de renforcer le système d'évaluation des politiques actives de l'emploi. Parallèlement, le dialogue et la concertation entre toutes les parties prenantes sur l'emploi, l'employabilité et le travail décent se poursuivront. Par ail-

leurs, la Conférence Ministérielle EuroMed sur l'emploi et le travail offre un cadre propice aux échanges sur ces mêmes thèmes entre l'Union européenne et la Tunisie.

Plusieurs programmes et instruments financiers de l'UE contribuent à la réalisation de ces objectifs, notamment l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP).

Coopération avec la Tunisie

En 2013, la Tunisie a bénéficié de plusieurs projets dans le cadre de la coopération UE-Tunisie, à savoir :

Projet Création d'emplois et accompagnement à la réinsertion en complétant les dispositifs de l'Etat, 6,5 millions €

Ce projet mis en œuvre par le BIT via une convention avec l'UE vise à mettre en place :

- un appui institutionnel au profit des Offices de Développement Régional pour renforcer leurs structures et améliorer leurs capacités, notamment dans le domaine du suivi et de l'évaluation, de la planification participative, et de la coordination avec les autres partenaires ;
- un appui aux Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO) renforcé par deux autres volets complémentaires.

Ce projet améliorera l'insertion économique à long terme des chômeurs (en particulier les jeunes non diplômés) et mettra en œuvre des activités visant au développement économique local. Ce projet se concentre sur cinq gouvernorats parmi les plus défavorisés : le Kef, Kasserine, Gafsa, Sidi Bouzid et Siliana.

En 2013, les actions sur le terrain ont effectivement démarré : aménagement de marchés à Sidi Bouzid, Gafsa, Zouhour/Kasserine, valorisation des techniques de pavage traditionnel à Thala, introduction de techniques d'asphaltage à froid à Siliana à titre d'exemple. Le projet a aussi organisé des forums de concertation sur le développement local entre institutions publiques, société civile et secteur privé sur l'ensemble de ses zones d'intervention.

Jumelage institutionnel au profit du Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, lancé en 2011, 2,5 millions €, partenaires France et Suède

Ce projet est réalisé par un consortium de deux Etats Membres UE (France et Suède) et bénéficie à deux institutions relevant du Ministère de l'emploi :

- l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI) qui reçoit un appui pour améliorer les modalités d'intervention et de fonctionnement de l'établissement public et notamment les bureaux d'emploi relevant de l'agence;
- l'Observatoire National des Emplois et des Qualifications (ONEQ) pour améliorer ses capacités à fournir des données et des analyses du marché de l'emploi à différentes échelles et développer le suivi et l'évaluation des programmes pour l'emploi et la formation professionnelle;

Le Ministère, au niveau central, bénéficie également d'un appui pour le renforcement de ses capacités de suivi et d'évaluation des appuis extérieurs.

Appui au Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi pour la conception et la mise en œuvre du programme CAP Emploi (2012-2013), 400.000 €

Cette assistance technique accompagne le Ministère de la formation professionnelle dans la conception d'une stratégie opérationnelle pour mettre en œuvre certains axes du Programme d'urgence pour l'emploi lancé en 2011 (ex-programme AMAL) et mettre en place les procédures et conditions d'application des nouvelles politiques actives de l'emploi.

Projet d'appui à la gouvernance locale en matière de formation et d'emploi (ETF)

Ce projet d'assistance technique vise à mettre en place une gouvernance locale du système d'éducation et d'emploi. Le but final est d'aider les différents partenaires - opérateurs publics de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, structures régionales de l'UTICA et de l'UGTT - à travailler ensemble sur une stratégie de développement des ressources humaines dans la région de Médenine qui tient compte des besoins des entreprises et du tissu économique.

La Fondation européenne pour la formation (ETF), basée à Turin en Italie, est chargée de la mise en œuvre, au profit de la Direction Régionale de la Formation Professionnelle et de l'Emploi de Médenine.

Projet de Soutien à la création d'activité et développement solidaire en Tunisie et au Maroc, lancé en 2011, 586.000 €

Ce projet est mis en œuvre par l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale avec l'Agence pour la Coopération Internationale et le Développement Local en Méditerranée (France) et la Fondation Banque Populaire pour le Microcrédit du Maroc. L'objectif est de lutter contre la pauvreté des populations vulnérables dans les zones

reculées et défavorisées de Tunisie et du Maroc en les accompagnant à la création et à la pérennisation d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), via la consolidation et le renforcement des capacités des structures d'appui tunisiennes et marocaines.

Coopération régionale

EuroMed Jeunesse, 1.890.000 € pour la Tunisie

La Tunisie participe activement au programme régional EuroMed Jeunesse lancé via le troisième volet « Partenariat dans les domaines social, culturel et humain » du Processus de Barcelone. Ce programme comprend 35 pays : les 28 États membres et les 8 pays partenaires méditerranéens signataires de la Déclaration de Barcelone (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité Palestinienne et Tunisie).

Le programme favorise la mobilité des jeunes et la compréhension entre les peuples via trois catégories d'actions : échanges de jeunes au sein de la zone Euro-Med, Service Volontaire EuroMed, formation et mise en réseau (visites d'étude, stages et séminaire, construction de partenariats).

La 4ème phase du programme, en cours de mise en œuvre, finance 18 projets portés par des associations tunisiennes et leurs partenaires européens.



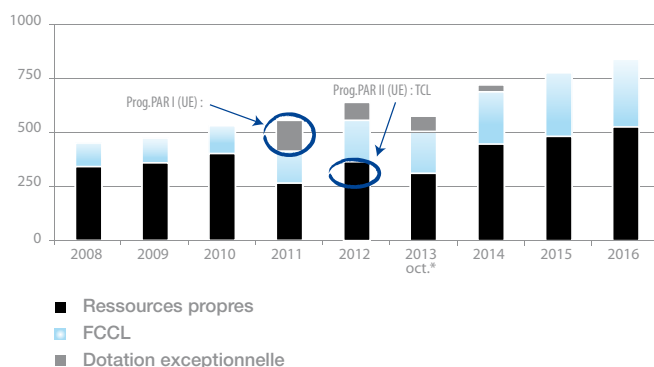
Centre de formation professionnelle à Bizerte

6. Développement régional et local

L'UE contribue à restaurer les capacités financières et de gestion des collectivités locales et intervient pour la rénovation des quartiers populaires...

Les communes tunisiennes comptent sans doute parmi les institutions publiques les plus directement touchées par les destructions et l'instabilité qui ont suivies la révolution de 2011. Sur le plan de leurs ressources financières, elles ont subi une baisse moyenne de leurs revenus fiscaux de plus de 31%. Du côté des dépenses, la titularisation de 11 542 ouvriers de chantiers a entraîné une augmentation moyenne de 50% des effectifs titulaires. Dans certaines communes, le poids de la masse salariale excède 80% des ressources budgétaires et dans d'autres, la masse salariale excède les moyens budgétaires.

Ressources des communes (M.DT)



Parmi les mesures d'urgence retenues dans le cadre du premier Programme d'Appui à la Relance, le Gouvernement tunisien s'est accordé avec l'UE sur la mise en place de modalités de transferts d'urgence (156 MDT) en faveur des budgets courants (titre I) des collectivités locales afin de combler le manque de ressources propres observé depuis janvier 2011 et de réduire les disparités régionales. Ce transfert s'accompagnait de la nomination, après consultation de la société civile, de délégués spéciaux en remplacement des conseils municipaux. En 2012, le gouvernement a décidé de pérenniser ce transfert ad hoc par l'institution d'une do-

tation exceptionnelle pour la durée de la transition afin de compenser la chute des revenus propres perçus par les communes et l'augmentation des charges découlant des recrutements précités.

Dans le cadre du deuxième Programme d'Appui à la Relance, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel (TCL)⁷ a été déplafonnée⁸, permettant une augmentation substantielle des revenus des communes (près de 50% de l'augmentation des ressources fiscales recouvrées entre septembre 2012 et 2011). Afin de renforcer l'impact de cette mesure, le projet de loi de finance 2014 prévoit d'étendre le champ d'application de la TCL aux sociétés dites « offshore »⁹ afin d'imposer le chiffre d'affaire provenant de l'exportation à un taux réduit de 0,1%. L'impact attendu en termes de revenus pour les communes de cette mesure est de 25 MDT, soit 8% des recettes totales au titre de l'année 2012. Enfin, une augmentation de la surtaxe sur le prix du courant électrique a permis, sur la base des données de fin septembre 2013, une augmentation de 77% de cet impôt.

Programme de renforcement des capacités des autorités locales (2013-2015), 30 millions €

Dans le prolongement de ces actions, ce programme a pour objectif: la mise à niveau des capacités institutionnelles et techniques des communes – grâce, notamment, à l'optimisation de leurs ressources financières et la rationalisation de leurs dépenses – et le renforcement de leur capacité d'investissement.

Une première tranche de 15 millions d'Euros, déboursée en 2013, a déjà permis le redémarrage de nombreux projets d'investissement par le transfert de subventions

⁷ Une taxe originellement de 0,2% basée sur le chiffre d'affaire des entreprises établies sur le domaine communal

⁸ Article 50 de la loi de finances complémentaire du 16 mai 2012 supprimant le plafond fixé à 100 000 DT

⁹ Sociétés dont l'activité est majoritairement tournée vers l'export et qui bénéficient à ce titre d'exemptions fiscales significatives



en faveur des communes ne disposant plus des capacités suffisantes pour supporter la charge financière liée à ces projets (présente: autofinancement ou future: remboursement des prêts). Des mesures prises dans le domaine de la fiscalité locale devraient également permettre de consolider la hausse des revenus locaux mentionnée plus haut.

Réhabilitation des quartiers populaires en Tunisie (2011-2016), 8 millions € et 33 millions €

Deux projets en cours de mise en œuvre portent sur la réhabilitation des quartiers populaires en Tunisie. La Tunisie compte environ 1400 quartiers populaires dans ses villes. Ils ont émergé de manière spontanée, principalement autour des grandes villes du littoral. Ces quartiers abritent souvent des familles originaires des régions de

l'intérieur du pays, venues chercher un emploi dans les grands centres urbains. Ce phénomène est une conséquence directe des disparités sociales et économiques existantes entre la côte et l'intérieur du pays.

La contribution de l'Union Européenne au financement du Programme Prioritaire d'Intégration des Quartiers Populaires en Tunisie permet à l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (ARRU), agence sous tutelle du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat en Tunisie, de construire des routes et de mettre en place les réseaux d'assainissement et d'éclairage dans 119 quartiers répartis sur tout le territoire. Ce sont 700.000 habitants dont les conditions de vie seront sensiblement améliorées, comme l'illustre la photographie ci-contre.

Ce programme permet également de créer des espaces socio-culturels et sportifs au profit notamment des jeunes, ainsi que des espaces dédiés à des activités économiques génératrices de revenus. Autre originalité de ce programme, une partie des personnes employées sur les chantiers de rénovation habitent dans ces quartiers.

Ce programme, d'un coût total de 217,5 millions €, est financé conjointement par l'Agence Française de Développement et la Banque Européenne d'Investissement. Sa mise en œuvre durera 4 ans. Un premier décaissement de 11 millions d'euros a déjà été effectué permettant ainsi à l'ARRU d'immédiatement lancer les chantiers dans plus de 30 quartiers.

Réhabilitation du quartier El Khadhra à Béja



Avant



Après

7. Education

Pour un système éducatif qui prépare mieux les jeunes au monde du travail...

La stratégie de coopération de l'Union européenne pour l'éducation et la formation repose sur quatre axes : soutien des efforts de modernisation des pays partenaires, promotion de valeurs communes entre les peuples, progression de l'Union européenne comme centre d'excellence et enfin amélioration des ressources humaines dans l'UE par l'apprentissage mutuel et l'échange de bonnes pratiques. Plusieurs programmes et instruments financiers contribuent à la mise en œuvre de cette stratégie, tels que l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), la facilité de voisinage pour l'investissement (FIV), ainsi que le programme ERASMUS+ qui, à partir de 2014, prend la suite des programmes TEMPUS et ERASMUS.

Coopération avec la Tunisie

Le système éducatif est un outil majeur de la stratégie de croissance économique et sociale de la Tunisie. Élément fondamental de développement des ressources humaines compétentes, le système éducatif assure l'employabilité et le développement social.

Conscient de cette réalité, la Tunisie a depuis longtemps fait du secteur éducatif une priorité. Cela a permis au pays d'atteindre des niveaux avancés en termes de promotion du capital humain.

Depuis une dizaine d'années les réformes se sont enchaînées telles que la mise en place du système LMD (licence, master, doctorat), la reconnaissance mutuelle des diplômes, le développement des filières qualifiantes. Pour l'essentiel, ces réformes ont été soutenues par la coopération européenne. Les acquis enregistrés sont sans précédent dans la région Voisinage Sud. Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont connu une amélioration constante dans tous les cycles d'enseignement scolaire : enseignement de base et secondaire. Le document de Stratégie de Développement Economique et Social 2012- 2016 (SDES) de 2011, qui constitue un premier cadre d'analyse et de réflexion post révolution, établit le taux de scolarisation général à 77,2%, soit 98,7%

pour l'enseignement primaire et 78,5% pour l'enseignement intermédiaire et secondaire.

En dépit de ces progrès remarquables et des différentes réformes de modernisation mises en œuvre pour faire face aux contraintes de la globalisation des économies et aux mutations technologiques, les résultats se sont révélés insuffisants notamment au niveau de l'employabilité des diplômés. Les principaux facteurs évoqués concernent la faiblesse au niveau de la qualité de l'enseignement et de la formation, l'inadéquation des formations dispensées par rapport aux exigences des marchés, et enfin le dysfonctionnement dans la gouvernance du système éducatif, notamment la faiblesse du processus de décentralisation et de déconcentration.

Face à ces constats, la Tunisie post révolution a réaffirmé le caractère prioritaire du secteur de l'éducation et de la formation. La stratégie proposée s'appuie sur deux grands objectifs: l'amélioration des profils de scolarisation et l'augmentation du nombre d'élèves dans les filières scientifiques et techniques du secondaire. La nouvelle politique éducative met l'accent sur le processus de décentralisation par le renforcement des autorités régionales et locales afin de rapprocher services publics et communautés de base, en améliorer la qualité et soutenir le développement local et régional.

Au cours de 2013, la Tunisie a bénéficié de plusieurs projets et initiatives promus dans le cadre de sa coopération avec l'Union européenne.



Programme d'appui au système d'éducation, formation, enseignement supérieur en lien avec l'employabilité des diplômés – PEFESE (2011-2015), 65 millions €

Le Programme d'appui à l'Education, la Formation, l'Enseignement Supérieur et l'Employabilité des Diplômés (PEFESE) est la suite logique des interventions de l'Union européenne dans ce domaine en Tunisie. Depuis 2000, ces actions ont permis l'ouverture du système éducatif au monde de l'entreprise, et l'adéquation formation/emploi. Ce nouveau programme, un des plus importants de la coopération actuelle en volume, vise l'amélioration du rendement et l'efficacité des systèmes d'éducation, de la formation professionnelle et l'enseignement supérieur en rapport avec l'employabilité des diplômés.

Le PEFESE soutient la stratégie nationale de lutte contre le chômage des jeunes. Il comprend trois grands axes: qualité et gouvernance, système d'information et d'orientation, employabilité et partenariat. Les grands défis du PEFESE sont l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la synergie et la complémentarité entre les sous-secteurs du système éducatif ainsi que le renforcement de la dimension régionale. Ce programme ambitieux implique 4 ministères : développement et coopération internationale, éducation, emploi et la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

2013 a vu la poursuite des activités visant à améliorer la qualité et la gouvernance, l'orientation et information, le partenariat et l'employabilité. Les 26 commissariats régionaux de l'éducation ont achevés les plans stratégiques régionaux, 80 cellules d'aide à l'insertion ont été créées dans les universités et centres de formation professionnelle, plus de 10.000 enseignants en langue française et anglaise ont été formés, conformément au CECR (cadre européen commun des langues). Enfin, une enquête sur l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur auprès de 8000 diplômés en situation de recherche d'emploi a été lancée.

Le programme a également formé plus de 200 hauts cadres et techniciens des 4 Ministères concernés par le

programme, tant au niveau central que régional. Au menu des formations: finances publiques, communication, suivi et pilotage des systèmes d'éducation, employabilité et partenariat avec le secteur privé, enseignement des langues...

Coopération régionale

La Tunisie participe activement aux programmes de coopération régionale financés par l'UE en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, notamment les programmes Tempus et Erasmus, ainsi que le projet eTwinning des établissements scolaires.

Action eTwinning des établissements scolaires

Dans le cadre du programme Erasmus, l'action eTwinning favorise les projets de coopération européens dans le champ de l'éducation scolaire via les technologies de l'information et de communication. eTwinning n'apporte pas de financement, mais permet aux enseignants et leurs élèves de réaliser des projets interdisciplinaires à distance. La plateforme multilingue eTwinning permet aux établissements de trouver des partenaires et d'échanger dans un environnement virtuel sécurisé, avec des outils adaptés et de nombreuses ressources pédagogiques.

Des ateliers de développement professionnel sont aussi accessibles en ligne pour les enseignants. Le dispositif eTwinning s'intègre aussi bien dans l'action clé 1 « Mobilité d'apprentissage et d'enseignement » que dans l'action clé 2 « Coopération en matière d'innovation et de bonnes pratiques » du programme Erasmus + pour l'enseignement scolaire. Depuis 2011, ce programme s'est étendu aux pays du voisinage de l'Europe sous le qualificatif « eTwinning+ ». Cette extension s'est essentiellement faite à l'Est du voisinage européen (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine).

En 2011, la Tunisie a donné son feu vert pour participer à ce programme, lequel a démarré en 2013. Le Centre National des Technologies de l'Education (CNTE) est le point focal eTwinning chargé de la mise en œuvre de projet en Tunisie. Le CNTE a sélectionné plusieurs établissements scolaires pour démarrer du projet.

Tempus et Erasmus en 2013 : Mobilisation exceptionnelle des programmes

Le programme Tempus promeut la modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays du voisinage de l'UE. Il se concentre sur la réforme et la modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires et contribue à la création d'un cadre de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre l'UE et les pays du voisinage. Il favorise la convergence volontaire avec les progrès en cours au niveau européen dans l'enseignement supérieur, fruit de la stratégie Europe 2020, du Cadre stratégique «Education et Formation 2020» et du processus de Bologne.

Le programme Erasmus renforce la mobilité des étudiants et des enseignants entre les Etats membres et les pays tiers méditerranéens. En 2013, une allocation exceptionnelle de 10 millions € a été mobilisée pour des projets Tempus et Erasmus avec la Tunisie, ces projets s'ajoutant à ceux dont bénéficie aussi la Tunisie par une allocation régionale.

Pour Tempus, l'allocation exceptionnelle a permis à des institutions universitaires tunisiennes de bénéficier en 2013 de 16 projets pour un total de 6,9 millions €.

Sur ce montant, 4 projets totalisant 3,6 millions € bénéficient exclusivement aux institutions tunisiennes, 12 actions profitant à plusieurs pays de la région avec une part attribuable à des institutions tunisiennes représentant 3,3 millions €. Enfin, un bureau national Tempus a été ouvert à Tunis, situé à la Cité des Sciences.

Pour Erasmus, la Tunisie a bénéficié d'un lot spécifique dans l'appel à propositions 2013. Deux projets ont été attribués à des universités tunisiennes pour un total de 4,8M€. Il s'agit des projets Alyssa et E-GOV-TN dont la coordination est assurée respectivement par les universités de Montpellier II et de Nantes. Le premier projet associe 7 universités et 4 instituts supérieurs de technologies et le second 6 universités. Ces deux projets accorderont 312 bourses à des étudiants tunisiens, ainsi qu'au personnel enseignant et administratif. Ceci représente une hausse du nombre de bourses de 218% par rapport à l'année 2012. Par ailleurs, des universités tunisiennes ont été sélectionnées dans le cadre régional du même appel à propositions, en partenariat avec des universités maghrébines et européennes (projets EU Metallic II, al Idrissi II, UNETBA et Battuta). Enfin 32 étudiants tunisiens (31 masters et un doctorat) bénéficieront de bourses de mobilité au titre d'Erasmus.

8. Santé

Restaurer la confiance et l'accès des populations aux services de santé, en particulier dans les zones défavorisées...

La santé des citoyens est l'une des grandes priorités de l'Union européenne (UE). L'action de l'UE complète les politiques nationales afin de garantir à tous ses citoyens l'accès à des soins de santé de qualité. Dans ses relations avec les pays de l'UE et en dehors de l'UE, ainsi qu'avec les organisations internationales, l'UE vise, dans le domaine de la santé publique:

- à promouvoir la santé en Europe et dans le monde;
- à lutter contre les déséquilibres en matière de santé entre les pays et régions de l'UE;
- à sensibiliser l'opinion publique aux enjeux de la santé mondiale dans le cadre de sa politique globale de santé publique;
- à promouvoir des principes, des normes et une législation de qualité en matière de santé publique.

Sous l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), le pilier 2 du plan d'action Union européenne-Tunisie prévoit d'améliorer le niveau de santé, la recherche et la veille sanitaire ainsi que la prévention et le contrôle des maladies transmissibles et non transmissibles.

Coopération avec la Tunisie

La Tunisie est confrontée à l'effet combiné de la baisse de la mortalité et la diminution de la fécondité. Cela se traduit par l'émergence de problèmes de santé nouveaux liés au vieillissement de la population, et donc de nouveaux besoins en matière de services. Plus de la moitié des causes de décès sont liées à des maladies non transmissibles. Les maladies cardio-vasculaires sont devenues la principale cause de décès en Tunisie.

Outre la question de la prise en charge de ces nouvelles pathologies, le système de santé tunisien est confronté à d'autres défis tels que:

- les inégalités d'accès aux services, en particulier dans les régions défavorisées,
- les problèmes de qualité des soins liés en grande partie aux disparités dans l'allocation des ressources humaines et matériels, notamment les déficits de médecins spécialistes dans les régions éloignées des grands centres urbains,
- la prise en charge des urgences : malgré les efforts importants déjà réalisés pour doter chaque hôpital régional d'un SMUR, ce problème reste présent dans plusieurs régions,
- le financement du secteur de la santé : aujourd'hui, les ménages contribuent pour près de la moitié aux dépenses totales de santé au moyen de paiements personnels directs.

Projet d'appui à la réduction des inégalités sociales et aux services de soins de santé de première ligne et intermédiaires pour les régions défavorisées (2012-2014), 12 millions €

Ce projet vise à améliorer l'accès et la qualité des soins de santé de première ligne et intermédiaires dans 13 gouvernorats défavorisés du pays. L'appui comprend un volet renforcement des capacités des personnels de santé de ces régions, ainsi que la fourniture d'équipements biomédicaux et de moyens de transports, en particulier des ambulances. En complément, une enveloppe de 8 millions € tirée du «Programme d'appui à la relance» cible la réhabilitation de 58 centres de soins de

santé de base et la construction de 13 nouveaux centres intermédiaires. Ces centres figurent bien sûr parmi les bénéficiaires des équipements biomédicaux et des moyens de transport.

En 2013, l'effort a été mis sur la mise en place de la structure de gestion du programme, ainsi que sur le renforcement de sa maîtrise des procédures de l'Union européenne. Au plan de la programmation, le Ministère de la Santé a élaboré un premier devis programme couvrant l'ensemble des activités de 2014, ainsi que les dossiers d'appels d'offres pour les équipements et les moyens de transport en vue de leur lancement début 2014.

Jumelage Mise en place d'un système d'information médico-économique dans une filière pilote (2012-2014) 1,3 million €, partenaire Espagne

Ce jumelage, réalisé avec un consortium mené par les Services de Santé de la Communauté Autonome de Castilla-La Mancha (SESCAM), entend renforcer les capacités de gouvernance de la santé publique et améliorer la qualité et de l'efficacité des services dispensés par les établissements de santé. La finalité du projet est le développement d'un modèle d'évaluation médico-économique des services hospitaliers par séjours cliniques et sa mise en place dans des sites hospitaliers pilotes. Le projet bénéficie à 5 établissements pilotes.

En 2013, le renforcement des capacités des centres pilotes s'est poursuivi. Deux nouveaux centres ont été ajoutés en cours d'année. Le processus de codification axé sur le dossier médical et la mise en place d'un système de facturation basé sur la comptabilité analytique hospitalière sont dans en phase de finalisation.

Jumelage Appui au plan national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (2012-2014), 800.000 €, partenaires France et Allemagne

Ce jumelage mis en œuvre en partenariat avec la France et l'Allemagne (GIP International France et GVG Allemagne) vise à renforcer les structures chargées de la sécurité et de santé au travail afin d'améliorer la compétitivité des entreprises tunisiennes.

En 2013, la stratégie de prévention des risques professionnels a été actualisée en impliquant l'ensemble des acteurs. Une expérimentation a été proposée pour une première application au secteur du bâtiment et des travaux publics impliquant les acteurs institutionnels et des partenaires sociaux (FNEBTP, UTICA, UGTT). En appui à cette stratégie, une enquête sur la répartition des risques professionnels est préparée et sera lancée en 2014. Elle permettra d'optimiser les programmes de prévention en fonction des priorités. Enfin, des guides de contrôles ont été élaborés pour les secteurs de l'agroalimentaire, de la chimie et du textile afin de standardiser les procédures.

Un référentiel et un manuel de procédures de certification des services de santé au travail ont été élaborés, permettant aux services de médecine du travail des entreprises de mettre en place un service de management de la qualité de leurs prestations. Par ailleurs, des expertises auprès de l'institut de santé et sécurité au travail ont permis d'accompagner la démarche qualité en cours et de préciser les priorités à traiter.

Jumelage Appui à l'insertion socio-économique des personnes handicapées (AISEPH) (2012-2014), 1,1 million €, partenaires Espagne et Allemagne

Ce jumelage a pour ambition de faciliter l'intégration scolaire et l'employabilité des personnes handicapées par l'adoption d'une stratégie nationale d'amélioration de leur encadrement et le développement des capacités cognitives et professionnelles du personnel des centres d'éducation spéciale. Il est mis en œuvre avec un consortium européen hispano-germanique.

En 2013, le travail sur la finalisation de la stratégie d'insertion de personnes handicapées s'est poursuivi, mais son adoption nécessite un dialogue sectoriel plus élargi sous l'égide du Ministère des Affaires sociales impliquant les partenaires sociaux et les représentants des entreprises.

Vie Autonome et Participation sociale : vers une nouvelle prise en compte des personnes en situation de handicap dans les dynamiques locales de développement (2012-2015) 401.250€

Ce projet, mis en œuvre par Handicap International, vise à renforcer la qualité des services fournis aux personnes handicapées dans les gouvernorats de Kebili et Gabès via une participation renforcée de celles-ci et un développement des mécanismes de coordination des acteurs.

En 2013, les actions de renforcement des capacités des personnes en situation d'handicap et des gestionnaires de centres se sont poursuivies. Le processus de mise en place des mécanismes de coordination des acteurs locaux des Gouvernorats-cibles a également progressé.

Pour une meilleure participation sociale et économique des personnes souffrant de handicap mental (2012-2015), 309.000 €

Il s'agit de renforcer les capacités de trois fermes thérapeutiques pilotes à promouvoir l'insertion sociale et économique des handicapés mentaux des centres de Testour (gouvernorat de Bêja), de Ghardimaou (gouvernorat de Jendouba) et de Sidi Bouzid (gouvernorat de Sidi Bouzid). Le projet est mis en œuvre par l'organisation Santé Sud.

En 2013, les avancées sur le terrain sont variables d'un site à l'autre en raison de la faible implication de certains acteurs locaux et de la mobilisation insuffisante de moyens pour mettre en valeur les terrains agricoles dédiées au projet dans ces trois fermes.

Partenariat UE - Organisation mondiale de la Santé : Support au dialogue sur les politiques, stratégies et plans nationaux de santé (2012-2014), 700.000 € pour la Tunisie

Ce programme multi-pays, soutenu par l'OMS dans le cadre d'une convention de contribution avec la Commission européenne et dont la Tunisie est l'un des 19 bénéficiaires, a pour but d'appuyer le dialogue sur les politiques, stratégies et plans nationaux en santé. Dans ce cadre, le projet accompagne en Tunisie un processus participatif lancé fin 2012 (dénommé «dialogue sociétal pour la réforme du système de santé») visant à réformer en profondeur le système de santé tunisien. Cette démarche de long terme devrait être finalisée courant 2014. Elle offre l'opportunité d'une réflexion approfondie avec les citoyens, les associations, les syndicats, les professionnels et les décideurs tunisiens sur leurs attentes et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la performance et la réactivité du système de santé et réduire les inégalités en santé. A terme, cet exercice devrait jeter les bases d'une réforme du secteur de santé en Tunisie.

En 2013, la feuille de route pour le lancement du dialogue sociétal a été élaborée et validée par les différents acteurs de la santé. Le processus a été officiellement lancé en mai. En juillet 2013, un atelier sur la gouvernance du système de santé a été organisé. Une étude sur le financement de la santé a été lancée, pour identifier les changements nécessaires à son amélioration. De nombreuses activités (rencontres, focus-groupes, entretiens, ateliers thématiques, panels d'experts) ont été organisées en vue de mieux comprendre les attentes des patients et professionnels, et collecter l'avis des experts et décideurs. Tout cela contribue à un diagnostic exhaustif du système de santé tunisien.

9. Agriculture

Accroître le potentiel de l'agriculture tunisienne dans le respect de la diversité des territoires...

En 2010, avec la communication « Un cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire », l'Union européenne révisait sa coopération dans l'agriculture et le développement rural, en se concentrant sur la sécurité alimentaire. Comme l'a souligné le Commissaire européen à l'agriculture, Dacian Ciolos «Un programme d'appui spécifique est mis en place depuis 2011 pour les pays du voisinage méditerranéen et oriental de l'UE, c'est le Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural (ENPARD). Il concerne déjà la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Jordanie, l'Algérie et le Liban.»

La communication de la Commission insiste ainsi sur la nécessité de réaliser des investissements efficaces garantissant la sécurité alimentaire¹⁰ ; ceci passe par des réformes des politiques et stratégies nationales et régionales en matière d'agriculture, et l'harmonisation des interventions.

Coopération en Tunisie

En Tunisie, un processus de fragilisation de l'économie agricole et rurale, lié à la non-durabilité des systèmes de production actuels, à l'insuffisance de connexion aux marchés et au faible niveau des revenus issus de l'agriculture est en cours. Les politiques agricoles et rurales peuvent contribuer à l'endiguer.

La création d'emplois, l'équilibre territorial, le renforcement de capacité des acteurs et leur pleine participation à la définition et à la mise en œuvre des politiques à venir sont autant de points cruciaux qui accompagneront la Tunisie dans sa transition démocratique.

Outre le programme d'appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole (2011-2015) doté de 57 millions €, présenté dans le chapitre Environnement, la coopération de l'UE s'inscrit dans le cadre de l'initiative ENPARD¹¹.

Point fort de 2013, la poursuite, au niveau régional, du dialogue de politiques publiques mené par l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, membre du CIHEAM¹². Cette action a notamment permis de concrétiser un premier don de 10 millions €. Ce don permettra de financer un programme d'actions pilotes visant à mettre en œuvre, sur un échantillon de territoires représentatifs de la diversité tunisienne, des processus de développement inclusifs s'appuyant sur :

- la valorisation durable des potentiels des terroirs, par la diversification et l'intégration des activités agricoles et non agricoles ainsi que par le développement de filières plus territorialisées et mieux connectées aux marchés ;
- une meilleure coordination des interventions sectorielles au profit des territoires ;
- la pleine responsabilisation des populations, des professionnels et de leurs organisations sur le devenir de leurs territoires, notamment en appuyant leur organisation et le renforcement de leurs capacités.

¹⁰ Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen COM (2010) 127 du 31/3/2010

¹¹ <http://www.iamm.fr/cooperation/enpard>

¹² <http://www.ciheam.org>

Une fois capitalisées, ces dynamiques territoriales constitueront un corpus de référence sur lequel le Gouvernement pourra asseoir sa réflexion pour concevoir de nouvelles stratégies et politiques agricoles et rurales.

D'autre part, la coopération dans le domaine de l'évaluation et la gestion des risques sanitaires liés à la production animale a progressé dans le cadre du jumelage institutionnel « Renforcement des capacités du Centre National de Veille Zoosanitaire » (2012-2014, 1,1 million €) avec la réalisation de nombreuses activités de diagnostic, des visites d'études et de la formation appliquée. Ce jumelage est mis en œuvre par la France et l'Italie.

Par ailleurs, une intervention en faveur du laboratoire d'analyses des biotoxines marines de Sfax a été effectuée, et d'autres actions de diagnostic et de formation visant le renforcement des capacités des laboratoires tunisiens dans le domaine de la sécurité des aliments sont programmées en 2014.

L'action de l'Union européenne dans le domaine du développement rural et agricole a été portée par plusieurs organisations de la société civile tunisienne et européenne, dans le cadre de financements des programmes « Acteurs Non Etatiques » et « Facilité Société Civile ». Ces actions, entreprises principalement dans les régions du nord-ouest, du centre et du sud de la Tunisie, sont les suivantes:

- « Appui aux initiatives de développement local et de création d'emploi dans le contexte rural de la Délégation de Sakiet Sidi Youssef, Gouvernorat du Kef », porté par l'Assemblée de coopération pour la Paix (ACPP) et son partenaire la Fondation El Kef pour le développement régional – 250.000 €
- « Renforcer les capacités de la société civile et promouvoir la participation des populations défavorisées dans la délégation de Tajerouine (El Kef) et dans le gouvernorat de Siliana » géré par la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) et l'Union Tunisienne des Agriculteurs et des Pêcheurs (UTAP) – 224.000 €
- « Création et consolidation des Groupements de Développement des Oasis (GDO) de femmes et de jeunes de Gafsa pour la promotion d'activités génératrices de revenus par la valorisation des produits et des sous-produits oasiens » mis en œuvre par l'Association de la Sauvegarde de la Medina de Gafsa – 300.000 €
- « Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif » porté au niveau régional par OXFAM Italie avec comme partenaires l'Association pour le Développement Durable de Médenine, le Réseau Marocain d'Economie Sociale et Solidaire REMESS et l'Association ADRAR – 815.000 €

Coopération régionale

Dans le cadre de la coopération transfrontalière (CBC-MED) plusieurs projets sont en cours de réalisation en Tunisie:

- LACTIMED : Agroclusters locaux pour des produits laitiers méditerranéens typiques et innovants porté par ANIMA – 4,35 millions €
- PROCAMED : Promotion des systèmes camélins innovants et des filières locales pour une gestion durable des territoires sahéliens, porté par l'Institut de Recherche des Régions Arides de Médenine – 1,72 million €
- FISHINMED : Soutien des petites communautés de pêcheurs dans les zones marginalisées du bassin Méditerranéen, porté par le Ministère Régional des politiques agroalimentaires d'Italie – 1,32 million €
- SERVAGRI : Développement des capacités de production agroalimentaires conjointes Tunisie-Italie – porté par le Groupe d'Action Locale ELORO (Sicile) – 720.000 €

- VILLAGES : Transfert du savoir-faire en Méditerranée pour le développement durable des communautés locales en zones rurales défavorisées, porté par ICALPE – 1,52 million €
- ACCBAT : Adaptation au changement climatique pour l'amélioration de la gestion des besoins d'approvisionnement en eau dans l'agriculture, porté par l'ICU en partenariat avec le ministère de l'Agriculture pour la Tunisie mais également en Jordanie et au Liban – 4,5 millions €
- AGROMED QUALITY : Plateforme méditerranéenne pour la qualité dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, porté par la Province Régionale de Caltanissetta(Sicile) – 720.000 €
- QUALIMED : Le label de la qualité et de la sécurité alimentaire des produits agro-alimentaires provenant du Bassin de la Méditerranée, porté par l'association des industriels de Trapani (Sicile) – 562.000 €



10. Environnement, développement durable et eau

Gérer plus durablement les ressources en Tunisie...

La protection de l'environnement, la sauvegarde des écosystèmes fragiles et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, y compris de l'eau, et la promotion d'un modèle de développement durable sont des thèmes prioritaires dans les relations que l'UE entretient avec ses voisins. L'UE intègre de manière systématique une dimension environnementale dans ses politiques et projets.

Dans un Sud de la Méditerranée particulièrement aride et extrêmement vulnérable aux changements climatiques, la pénurie d'eau, la lutte contre la pollution, la gestion des déchets, la dégradation de l'environnement et son corollaire, la bonne gouvernance environnementale, structurent les grands enjeux du partenariat euro-méditerranéen. Pour répondre à ces défis, l'Union européenne a établi une stratégie environnementale pour la Méditerranée qui s'articule autour des objectifs suivants :

- fournir une aide aux pays partenaires pour créer des institutions appropriées, à même d'élaborer une politique efficace et un cadre juridique permettant l'intégration des préoccupations environnementales dans les secteurs économiques ;
- réduire les niveaux de pollution et des incidences d'une activité incontrôlée ;
- préparer les administrations locales à réagir en cas d'urgence, de manière ponctuelle et sur le long terme ;
- utiliser d'une manière plus durable les zones terrestres et maritimes ;
- renforcer l'information, la sensibilisation et la participation des citoyens ;

- renforcer la coopération entre les pays partenaires. Plusieurs programmes et instruments financiers de l'UE contribuent à réaliser ces objectifs, notamment l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), la facilité de voisinage pour l'investissement (FIV), la facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP), l'initiative Horizon 2020, le programme CIUDAD, le programme de coopération transfrontalière.

Dans le domaine stratégique de la gestion rationnelle des ressources en eau, la stratégie pour l'eau en Méditerranée demeure un projet inachevé en raison de réserves émises par certains Etats de la région.

Coopération avec la Tunisie

En 2013, la Tunisie a bénéficié de plusieurs projets et initiatives promus dans le cadre de la coopération UE-Tunisie, à savoir:

Programme environnement et énergie (2009-2015), 33 millions €

Ce programme soutient la politique environnementale de la Tunisie, notamment la gouvernance environnementale et la lutte contre les pollutions industrielle et agro-industrielle, en associant les organismes d'Etat chargés de la protection de l'environnement, le secteur privé, le secteur non gouvernemental et les médias.

Les principales réalisations en 2013 ont concerné :

I) l'appui en matière de mise à niveau environnementale de 6 clusters regroupant 46 entreprises II) la formation et certification de 15 auditeurs ISO 14001, de 27 accompagnateurs d'entreprises, et de 20 responsables environnementaux ; III) la finalisation des études sur la

dépollution des huileries, des abattoirs et des volailles et des guides sectoriels correspondants ; IV) l'élaboration d'un cadastre des émissions atmosphériques dans les principales villes et agglomérations tunisiennes ; V) l'accompagnement de 21 ONG dans leurs actions pour l'environnement et dans la recherche de financements.

<http://www.pr-e-e.org>

Programme d'appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole (PAPS Eau) (2011-2015), 57 millions €

Ce programme, mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture conjointement avec le secrétariat d'Etat au Développement Durable, vise à assurer un accès durable à l'eau pour tous, tel que défini désormais dans l'article 44 de la nouvelle constitution.

Il apporte un appui au gouvernement Tunisien sur tout le territoire national, dans le but de préserver les ressources en eau et de maîtriser la demande grâce à une approche intégrée visant à améliorer : I) la gestion des ressources en eau conventionnelle (barrages, nappes souterraines), II) la gestion de l'eau sur les parcelles (agriculture pluviale et irriguée), III) les performances des organisations d'usagers de l'eau (Groupements de Développement Agricole), IV) la lutte contre la pollution des eaux.

Le volet d'aide budgétaire (50 millions €) contribue au financement d'investissements publics, notamment dans le domaine du traitement de l'eau usée, de la gestion

des nappes souterraines, du contrôle de la pollution et de l'irrigation. Le volet d'aide complémentaire (7 millions €) doit contribuer à renforcer les capacités de diagnostic et d'action des acteurs publics et privés au moyen d'études, de formation et d'assistance technique.

Le suivi technique de la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion intégrée des ressources en eau est assuré par une commission technique créée au sein du Conseil National de l'eau, dont le Bureau de la Planification et des Equilibres Hydrauliques (BPEH) assure le secrétariat. Cette commission regroupe des représentants des institutions publiques concernées par la gestion de l'eau, des représentants du Ministère de l'Economie et des Finances, du Secrétariat d'Etat au Développement et Coopération Internationale, et des représentants de la société civile.

Appui à la mise à niveau environnementale des usines du Groupe Chimique Tunisien (GCT) (2009-2015), 10 millions €

Ce projet voit la BEI et la Commission européenne conjuguer leurs efforts: la Banque Européenne d'Investissement apporte un prêt de 55 millions €, lequel est assorti d'une bonification d'intérêt de 10 millions € sous forme de don IEVP. Les activités conduites par la BEI se concentrent sur les installations du GCT à M'Dhilla et Shira. Les réalisations en 2013 ont porté sur: I) la finalisation de l'étude de l'état des milieux marins au voisinage des usines de GCT ; II) la livraison des équipements du nouveau système de monitoring environnemental du GCT ; III) la réception du matériel de réduction

¹³ http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2006/com2006_0475fr01.pdf

des émissions de SO₂ aux usines de Skhira et M'Dhilla ; IV) la préparation de l'activité de maîtrise des émissions fluorées aux usines de Skhira et M'Dhilla (arrêt des rejets d'eau fluorée en mer, réduction des émissions de fluor des unités d'acide phosphorique).

Projet d'appui à la gouvernance environnementale locale de l'activité industrielle à Gabès (2013-2017), 5 millions €

Approuvé fin 2013, ce projet dont la réalisation sera confiée à l'organisme français ADETEF, soutient les efforts des autorités tunisiennes pour renforcer la gouvernance environnementale. Le projet s'articule autour des axes suivants: I) réalisation d'études en matière d'impact de la pollution industrielle à Gabès; II) initiation des établissements industriels aux pratiques de responsabilité sociale et environnementale ; III) renforcement des acteurs locaux en matière de gouvernance ; IV) appui aux actions environnementales de développement local.

Jumelage institutionnel «écoconstruction» (2012-2014) 1,2 million €

Ce projet réalisé par trois Etats Membres de l'UE (France, Allemagne, Portugal) promeut les pratiques de l'écoconstruction en Tunisie, avec un accent sur les bâtiments publics. Réalisations en 2013 : I) poursuite de la rédaction de textes de loi en vue d'harmoniser la législation tunisienne sur le droit européen ; II) finalisation et mise en œuvre du plan stratégique de communication ; III) organisation d'actions de sensibilisation à l'écoconstruction visant les professionnels et les autres acteurs concernés ; IV) activités de renforcement institutionnel des cadres de la Direction générale des bâtiments civils.

Jumelage institutionnel «gestion des produits chimiques» (2012-2014), 950.000€

Ce projet réalisé par trois Etats Membres UE (Autriche, France, Suède) prépare le tissu industriel et les institutions de l'Etat à assurer la bonne gestion et le suivi des produits chimiques, sur la base de la réglementation européenne. Réalisations en 2013 : I) analyse des textes juridiques tunisiens et comparaison avec la législation de l'UE pour préparer un texte réglementaire définissant le cadre général de la gestion de produits chimiques ; II) activités de renforcement institutionnel du Centre Tunisien de la Chimie ; III) finalisation de la stratégie de communication ; IV) au total, 76 entreprises ont bénéficié d'une formation sur la gestion des produits chimiques.

Projet d'amélioration de la gestion des aires protégées (2012-2015), 530.000€

Ce projet cofinancé par l'UE et réalisé dans le cadre d'une collaboration hispano-tunisienne vise à mettre en place des modèles consensuels d'aménagement et de gestion intégrés et durables des ressources agro-sylvo-pastorales du Parc national de Bou-Hedma dans les régions de Gafsa et Sidi Bouzid. 2013 a vu la poursuite de l'analyse des facteurs biologiques et physiques du parc et l'identification des groupes d'intérêt agissant au niveau du parc.

ONAS IV - Assainissement Liquide (2007-2017), 5 millions €

Ce projet est mis en œuvre par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) au moyen d'un prêt de 40 millions € assorti d'une bonification d'intérêt de 10 millions € fournie par l'UE. ONAS IV porte sur la réalisation de

plusieurs infrastructures du réseau d'assainissement public dans le Grand Tunis et à l'intérieur du pays. Il est soutenu par des activités de renforcement des capacités et des études stratégiques. Les principales réalisations en 2013 ont été les suivantes: I) pour la composante physique : la finalisation de la station d'épuration des eaux (STEP) de Menzel Temine, l'électrification de la STEP d'Enfidha, l'avancement des travaux pour le système de transfert des eaux vers la STEP de Kerkhehah : II) pour la composante d'Assistance technique et d'études : la finalisation de l'étude du plan directeur d'assainissement du Grand Tunis (horizon 2029), le lancement de l'étude pour l'élaboration de schémas directeurs d'assainissement dans six Gouvernorats du pays (Sousse, Mahdia, Sfax, Gabès, Médenine et Gafsa), la poursuite des actions de formation au profit du personnel de l'ONAS.

Extension et réhabilitation des stations d'épuration et des stations de pompage (2009-2014), 8 millions €

Ce projet est mis en œuvre par la KfW par le truchement d'un prêt de 55 millions€ en collaboration avec l'Agence française de développement (AFD) qui apporte un prêt de 18,5 millions €, un don 8 millions € par l'UE complétant le dispositif. Cette opération porte sur la réalisation de 19 stations d'épuration (STEP) et de 130 stations de pompage (SP) connexes dans plusieurs petites et moyennes villes du pays. Les principales réalisations en 2013 ont concerné le lancement des travaux de réhabilitation de quatre STEP et de 5 SP dans le département du nord (Nabeul, Grombalia, Menzel Bouzefta et Soliman) et la poursuite des formations des ingénieurs de l'ONAS en matière de gestion des boues de STEP.

Jumelage institutionnel en matière d'environnement et de développement durable (2012-2014), 1,2 million €

Le projet « Appui institutionnel dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable » se déroule dans le cadre du Programme d'appui à l'accord d'association et de la mise en œuvre du Plan d'action de voisinage UE-Tunisie-P3A. Lancé en janvier 2013, ce projet mobilise trois Etats membres de l'UE (France, Pays-Bas et Finlande) pour renforcer les structures étatiques chargées de l'environnement, consolidant ainsi l'approche protection de l'environnement dans les politiques publiques.

Ce projet vise notamment à renforcer les structures du Ministère de l'Environnement et les organismes étatiques sous sa tutelle (OST) dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable.

Ce jumelage est mis en œuvre par un partenariat entre les institutions tunisiennes bénéficiaires et des institutions européennes homologues, notamment françaises, hollandaises et finlandaises.

En 2013, les résultats de ce travail sont les suivants:

- Volet législatif : finalisation de tableaux de rapprochement avec la législation européenne dans les domaines retenus (établissements classés-volet Seveso, biodiversité), d'autres sont en cours d'élaboration (déchets, participation du public, polices de l'environnement).
- Renforcement des capacités d'intervention opérationnelles, managériales et organisationnelles des institutions bénéficiaires : plusieurs sessions de formation et coaching, préparation

de diagnostics participatifs de fonctionnement et managériaux du Ministère et de ses OST.

Sur la base de ces résultats préliminaires, la Tunisie procédera à une réadaptation graduelle de son cadre législatif et réglementaire environnemental pour un rapprochement en ligne avec les standards européens. Parallèlement, les principales institutions environnementales publiques chargées des politiques environnementales et de développement durable amélioreront leurs mécanismes internes (programmation, fonctionnement, suivi) en intégrant des critères d'efficacité. Le travail partenarial, y compris interinstitutionnel, et une information de qualité seront au cœur de ces mutations.

Coopération régionale

La Tunisie participe activement aux programmes de coopération régionale financés par l'UE en matière d'environnement et eau, notamment via les programmes suivants :

SWITCH-Med - Vers des modes de consommation et de production plus durables en Méditerranée (2013-2016)

Ce projet encourage la transition des économies du Sud de la Méditerranée vers des méthodes de consommation et de production durables, dans une perspective d'économie verte. Switch-Med comprend une composante de préparation des plans stratégiques nationaux, mise en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), et une composante de projets de démonstration «SWITCH-MED», mise en œuvre par l'ONUDI.

Programme de dépollution de la Méditerranée (H2020) (2009-2014)

Ce programme est issu de l'initiative euro-méditerranéenne « Horizon2020 » adoptée en 2005 visant à réduire

d'une façon sensible la dépollution de la Méditerranée à l'horizon 2020. Il comporte trois composantes : i) investissement pour la dépollution des zones sensibles de la Méditerranée (MeHSIP) mis en œuvre par la Banque européenne d'investissement (BEI); ii) renforcement des capacités (CB-MEP) mis en œuvre par la BEI ; iii) partage d'informations sur l'environnement (SEIS) dans le voisinage, mis en œuvre par l'Agence européenne pour l'environnement.

www.h2020.net

Gestion durable de l'eau et dépollution de la mer Méditerranée (SWIM) (2009-2003)

Ce projet vise à mettre en place des politiques de gestion durable de l'eau, à diffuser les bonnes pratiques dans la région et à soutenir l'initiative pour la dépollution de la mer Méditerranée. Il comprend un soutien à quelques projets de démonstration assurant la promotion d'approches intégrées éco-systémique et une composante de renforcement des capacités des acteurs.

<http://www.swim-sm.eu>

Small Grants : «Renforcement des organisations non gouvernementales en matière de gouvernance environnementale» (2013-2016)

Ce projet mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) fournit des subventions de petite taille (small grants) aux acteurs de la société civile dans 13 pays du voisinage actifs dans la protection de l'environnement, la gouvernance environnementale et l'adaptation aux changements climatiques.

<https://sgp.undp.org>

Politique Maritime Intégrée pour la Méditerranée (IMP-MED) (2010-2014)

Ce projet offre à neuf pays méditerranéens du Sud du voisinage la possibilité de développer des approches intégrées pour la planification et la gestion des affaires maritimes, avec un accent sur la prise en compte préventive des possibles impacts environnementaux.

<http://www.imp-med.eu>

Développement d'un réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN) (2009-2014)

Ce projet mis en œuvre par le PNUE dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) vise à soutenir plusieurs pays du pourtour de la Méditerranée à étendre le réseau des aires marines protégées (AMP) en Méditerranée et à renforcer leur gestion.

<http://mediterranean.panda.org>



11. Changement climatique et Energie

L'UE et la Tunisie préparent ensemble l'avenir par une gestion moderne des énergies, qui prend en compte l'adaptation au changement climatique et tire le meilleur parti des énergies renouvelables...

En 2008, l'Union européenne a adopté le paquet « énergie et climat », qui redéfinit ses politiques énergétique et climatique. Ce paquet législatif comporte deux priorités : I) mettre en place une politique européenne commune de l'énergie plus soutenable et durable ; II) lutter contre le changement climatique. Il établit des objectifs contraignants pour les Etats Membres de l'UE à l'horizon 2020 dans plusieurs domaines, tels que l'efficacité énergétique, la part de la consommation énergétique à partir des énergies renouvelables, l'emploi des biocarburants, ainsi que des seuils d'émission des gaz à effet de serre. Ces politiques intègrent une dimension régionale et permettent aux pays partenaires de la Méditerranée de jouer un rôle actif, notamment par la définition d'objectifs communs permettant un rapprochement progressif aux politiques européennes. Ces objectifs sont définis dans les Plans d'action de voisinage conclus avec l'UE.

A l'échelle euro-méditerranéenne, l'intégration accrue du marché énergétique euro-méditerranéen est le principal objectif recherché. L'intégration favorisera les échanges et permettra de répondre à la demande énergétique des pays concernés, tout en promouvant l'utilisation des sources énergétiques à faible émission de carbone et l'efficacité énergétique. Cet objectif stratégique a été réaffirmé lors de la conférence euro-méditerranéenne qui s'est tenue à Bruxelles le 11 décembre 2013. Promu au sein de l'Union pour la Méditerranée, le Plan solaire méditerranéen est le projet phare de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à l'échelle régionale.

Coopération avec la Tunisie

En 2013, la Tunisie a bénéficié de deux actions de coopération dans le domaine des énergies durables, il s'agit de:

Programme environnement et énergie (2009-2015), 33 millions €

ce programme soutient la politique de maîtrise de l'énergie de la Tunisie au moyen d'une aide budgétaire au Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME) et par la réalisation d'études sectorielles et d'analyses stratégiques. L'année 2013 a été marquée par : i) le versement d'une tranche de 0,7 million € au FNME et la redéfinition des priorités d'intervention pour tenir compte du développement du secteur suite à la révolution de 2011 ; ii) la poursuite des études stratégiques dans trois directions: restructuration du FNME, élaboration d'une stratégie de maîtrise de l'énergie à l'échelle régionale, mise en place d'une méthodologie d'évaluation et de suivi des actions de maîtrise de l'énergie en Tunisie.

<http://www.pr-e-e.org>

Etude de faisabilité pour la réalisation des centrales solaires en Tunisie (2009-2013), 1 million €

Réalisée à partir de 2009 par un consortium allemand et tunisien pour le compte de la KfW sous l'égide de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG), l'étude a été finalisée en 2013. Deux sites idoines pour la réalisation de deux centrales solaires ont été identifiés par cette étude : une cen-

trale thermo-solaire (CSP) de 50-100 MW à Akarit dans la région de Gabès et une centrale photovoltaïque (PV) de 10MW dans la région de Tozeur. La réalisation de centrales solaires fait partie du Plan solaire tunisien et s'inscrit dans les efforts de sécurisation de l'approvisionnement énergétique du pays à partir de sources renouvelables.

L'étude a démontré que la réalisation des deux centrales solaires contribuerait aux efforts visant à couvrir le pic de demande électrique qui se vérifie au milieu du jour pendant l'été. Le projet aurait un effet climatique positif puisqu'il éviterait l'émission de CO2 dans l'atmosphère. S'agissant d'une première expérience en Tunisie en matière de centrales solaires, une participation immédiate des entreprises tunisiennes dans la réalisation du projet serait possible à un taux de 26% et 36% respectivement pour les centrales CSP et PV. Au plan financier, la réalisation de la centrale CSP nécessitera une subvention publique substantielle, alors que le projet de centrale PV présente une meilleure rentabilité de l'investissement.

Concernant le site d'Akarit, 2013 a vu l'achèvement des mesures solaires. En août 2013, la STEG a demandé un appui auprès de la Banque mondiale et de la KfW pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social (EIES) de ce même projet. Fin 2013, le Gouvernement a donné son accord pour la réalisation de la centrale PV à Tozeur.

Coopération régionale

En soutien des objectifs climatiques et énergétiques agréés par les pays partenaires méditerranéens et l'UE, plusieurs projets régionaux se sont déroulés en 2013. La Tunisie a participé aux projets suivants:

MED-REG II et III – Régulateurs de l'énergie (2013-2016)

Ce projet, mis en œuvre en lien étroit avec les autorités de régulation de l'énergie de l'Union européenne, soutient le développement d'un cadre réglementaire énergétique moderne et efficace chez les pays partenaires méditerranéens.

<http://www.medreg-regulators.org>

MED-ENEC II - Efficacité énergétique dans le domaine de la construction (2009-2014)

Ce projet régional mis en œuvre par la coopération technique allemande, GIZ, vise à stimuler le déploiement des pratiques les plus avancées en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation de l'énergie solaire dans le bâtiment. Il offre aux principaux acteurs du secteur une panoplie d'activités de renforcement des capacités et d'accompagnement technique. Parallèlement, le projet analyse de manière approfondie le contexte institutionnel, réglementaire, fiscal et économique des secteurs du bâtiment dans les pays du voisinage Sud.

<http://www.med-enec.com>

Des villes méditerranéennes plus propres et moins énergivores (2012-2015)

Ce projet soutient les efforts des autorités locales des pays du sud de la Méditerranée dans l'établissement de politiques durables, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique. L'action propose aux municipalités partenaires d'adopter des plans d'action de développement durable local en ligne avec les pratiques et standards de la Convention européenne des maires.

<http://ces-med.eu>

Clima South - Adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets (2013-2016)

Ce projet soutient la transition des pays du sud de la Méditerranée vers des modèles de développement à faible intensité en carbone et résilients face au changement climatique. Il comprend des activités pilotes et de renforcement institutionnel pour l'adaptation à l'impact du changement climatique et l'atténuation de l'émission des gaz à effet de serre.

Adaptation au changement climatique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA) (2008-2014)

Ce projet de la Banque mondiale intègre le changement climatique dans le processus de planification de plusieurs secteurs stratégiques de la région MENA¹⁴ (par ex. l'eau, l'agriculture, l'énergie et les secteurs sociaux) pour favoriser le développement durable et réduire la vulnérabilité au changement climatique.

Préparer le terrain au Plan solaire méditerranéen (2010-2013)

Ce projet, achevé en septembre 2013, a soutenu les pays partenaires méditerranéens par une analyse détaillée des opportunités et des obstacles liés à l'intégration des objectifs du Plan solaire méditerranéen (PSM). Le projet a identifié les actions à effectuer pour une mise en œuvre efficace du plan, dans le contexte des politiques énergétiques nationales.

<http://www.pavingtheway-msp.eu>

La FIV et l'IPP-PSM

La Facilité d'Investissement pour le Voisinage (FIV) est un mécanisme financier innovant visant à mobiliser des ressources additionnelles pour couvrir les besoins en investissements pour les infrastructures publiques dans la région du voisinage, dans les secteurs du transport, de l'énergie, de l'environnement et dans le secteur social.

Financée lors de sa première phase 2008-2013 à hauteur de 767 millions €, cette facilité est disponible pour accompagner des projets d'investissement ambitieux portés par dix institutions financières publiques européennes dans les pays du voisinage.

Lancée en 2012 au sein de la FIV, l'Initiative de préparation des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique en appui au Plan solaire méditerranéen (IPP-PSM) est dotée d'un budget de 5 millions € à l'échelle régionale. L'IPP-PSM vise à fournir une assistance technique à 10-20 projets dans le domaine des énergies renouvelables (essentiellement l'éolien et le solaire). Elle a également mis en place un programme d'assistance technique dans le cadre de l'Initiative méditerranéenne de financement des projets urbains, avec un budget de 5 millions €, pour développer 10-15 projets urbains durables et innovants.

¹⁴ Middle East North Africa

12. Transport

Un système de transport intégré, sécurisé et efficace dans la région méditerranéenne, élément fondamental pour le développement, la stabilité et la croissance du commerce interrégional...

Dès le lancement du Processus de Barcelone et du partenariat euro-méditerranéen, en 1995, le domaine du transport a été marqué par l'établissement d'un dialogue régulier et intensif via le Forum euro-méditerranéen des Transports. Ce Forum a permis aux pays du sud méditerranéen de participer aux discussions sur l'extension des principaux axes de transport transeuropéens aux régions et aux pays voisins.

En 2005, lors de la première Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur le transport, à Marrakech, les ministres du transport des pays de l'Union européenne (UE) et de la Méditerranée ont appelé à intensifier de la coopération avec et dans la région méditerranéenne. Le Forum euro-méditerranéen des Transports s'est vu confier la mission d'élaborer un Plan d'Action Régional Transport (PART) pour 2007-2013.

Ce Plan d'Action Régional Transport comprend une série d'actions dans différents secteurs du transport (maritime, routier, ferroviaire et aviation civile) et vise principalement la réforme de la réglementation, la planification et la mise en œuvre du réseau d'infrastructure. Les actions PART sont en totale complémentarité avec les programmes de coopération bilatérale qui visent, dans ce secteur, l'appui institutionnel des acteurs.

Les actions relatives aux infrastructures prévoient l'identification et l'analyse détaillée de projets prioritaires sur les principaux axes de transport reliant les pays méditerranéens entre eux et/ou avec l'UE, la définition du réseau d'infrastructures de la région euro-méditerranéenne (Réseau Transméditerranéen de Transport : RTM-T), l'identification des options de financement des

projets d'infrastructures et la coordination des fonds et la création d'un groupe d'experts pour la caractérisation du système de transports.

Au niveau européen, les infrastructures sont financées soit par l'instrument FIV (Facilité d'Investissement du Voisinage), soit par des prêts de la Banque Européenne d'Investissement dans le cadre FEMIP (Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat).

Coopération avec la Tunisie

En 2013, la Tunisie a bénéficié de plusieurs projets et initiatives promus dans le cadre de la coopération UE-Tunisie, à savoir :

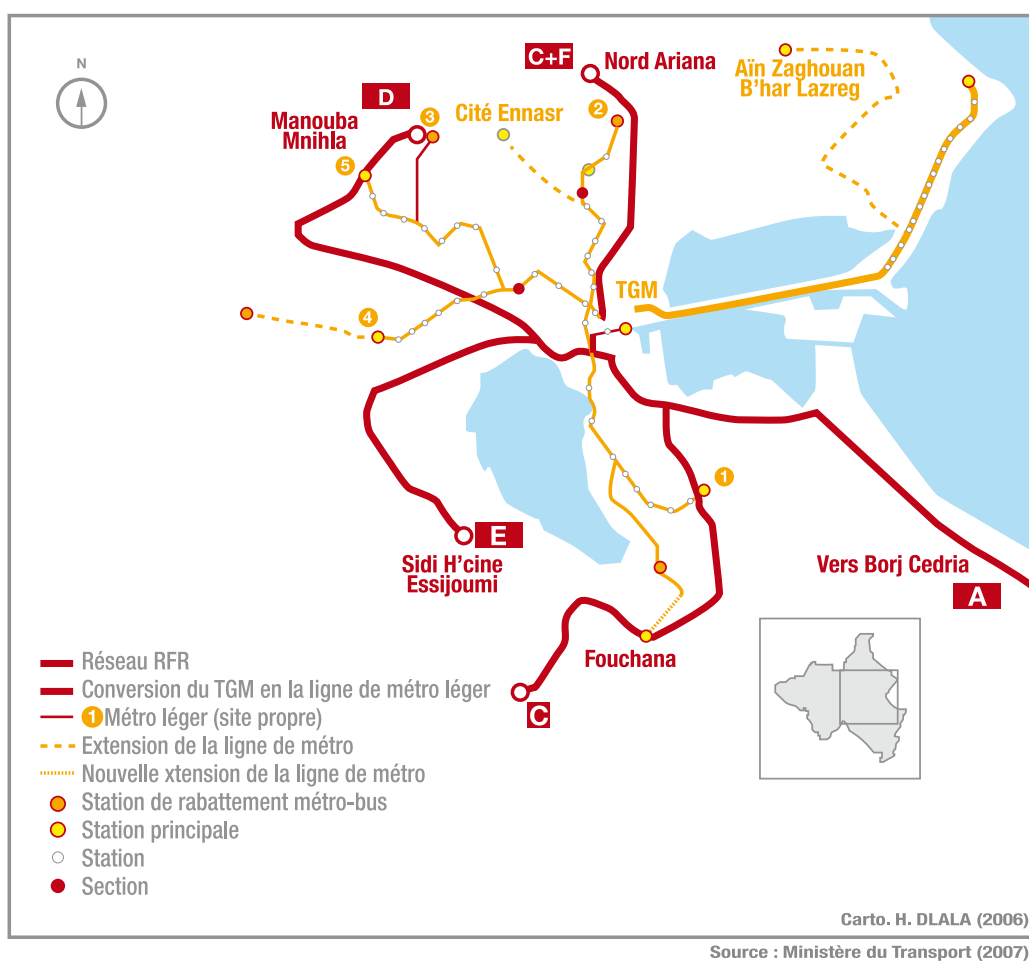
Réalisation du Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis (RFR- Tronçons prioritaires), démarré en 2009, contribution UE/FIV : 28 millions €

Le grand Tunis enregistre depuis plusieurs années une évolution permanente de la demande de déplacement sur les principaux corridors de la capitale et des problèmes de flux de circulation routière. Les évolutions projetées sur les plans démographique et urbain à l'horizon 2021 montrent un besoin urgent d'une maîtrise du développement du transport individuel par le biais d'un renforcement et d'une amélioration de la qualité du transport en commun. A ceci s'ajoute un besoin d'amélioration de la fluidité de la circulation, une optimisation de la consommation d'énergie, une réduction de la pollution et plus de protection des espaces publics.

Le projet RFR se propose de résoudre les problèmes des flux de circulation routière, d'améliorer les conditions de vie des populations, de maîtriser les coûts économiques et sociaux du transport urbain, de réduire la dégradation de l'environnement et la dépendance énergétique. Il sera composé à terme (horizon 2021) de 5 lignes tota-

lisant près de 86 km et pourra absorber 600.000 passagers par jour. C'est l'un des premiers grands projets ferroviaires interurbains en Afrique du Nord.

Il offrira une vitesse commerciale de 35km/h à 40km/h contre 18km/h pour le métro léger de Tunis, et 15 km/h pour les bus.



Ligne A : existante et dont l'électrification est en cours : Tunis-Borj cedria : 23 Km

Ligne C : Tunis PV-Fouchana-Mhamdia : 19.5 Km

Ligne D : Tunis PV-Mannouba. Gobâa-Mnihla : 19.2 Km

Ligne E : Tunis-Ezzouhour. Zahrouni-essijoumi : 13.9 Km

Ligne C'+F : Tunis PV-Bourjel-Ariana Nord : 10.5 Km

Sur le plan environnemental, une répartition modale transports collectifs / transports individuels équilibrée participe de la réduction de la pollution urbaine, atmosphérique et sonore, notamment dans le centre-ville. Le RFR fonctionnant à l'électricité (produite à partir des ressources en gaz naturel de la Tunisie) permettra de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'étude d'impact estime à 50 000 tonnes par an les économies de CO2 par rapport à une situation future sans projet.

Du fait de son ampleur et sur la base des études menées, le réseau ferroviaire rapide sera réalisé par étapes. La phase actuelle verra la réalisation de deux tronçons prioritaires d'une longueur cumulée de 18 kilomètres : la première section de la ligne D (Centre-Ville (Barcelone) - Gobaâ : 12 km) et de la ligne E (Saida Mannoubia - Bougatfa : 6 km). Ces deux lignes partageront un tronçon commun de 2 km au départ de Tunis-Centre (Gare de Barcelone).

2013 a vu la résolution des difficultés survenues durant 2011 et 2012, et le projet rattrape le retard enregistré. La quasi-totalité des contrats d'étude et de travaux ont été signés. Les problèmes de libération des emprises ont été résolus, les études techniques des différents lots sont en voie d'achèvement, et les travaux progressent au rythme prévu. La mise en service est prévue pour 2017.

L'Etat Tunisien a délégué à la société RFR, créée en juillet 2007, la maîtrise d'ouvrage du programme d'investissements. L'exploitation du réseau sera ensuite confiée à la Société Nationale des Chemins de Fer de Tunisie (SNCFT) qui assurera donc l'acquisition du matériel roulant.

Le coût estimatif des deux tronçons prioritaires du projet, est de 550 millions d'euros. Le financement extérieur de ce projet, sous forme de prêt, regroupe trois bailleurs

de fonds européens (BEI 177 millions €, KfW 70 millions € et AFD 50 millions €), lesquels se sont constitués en un pool, dont l'AFD est chef de file. Ce cofinancement a permis de mobiliser un financement additionnel de l'Union européenne de 28 millions €, sous forme de don, dans le cadre de la Facilité d'Investissement pour le Voisinage (FIV).

Jumelage institutionnel en matière de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour le pilotage et le suivi du secteur du Transport (2011-2013), 1,15 millions €, partenaires France, Allemagne et Belgique

Ce projet réalisé par trois Etats Membres de l'UE (France, Allemagne et Belgique) a permis de renforcer les capacités de la Direction Générale de la Planification et des Etudes du Ministère des Transports (DGPE) dans l'élaboration de stratégies, la préparation et le suivi des plans de développement quinquennaux, la gestion de la tutelle des Entreprises Publiques (EP) et le pilotage des études techniques et économiques.

Coopération régionale

Le PART (2007-2013), dont une nouvelle mouture 2014-2020 est en cours de lancement, a permis de lancer plusieurs initiatives régionales dans lesquelles la Tunisie a été fortement impliquée.

Infrastructure et questions réglementaires

Projet EuroMed Transport Rail, Route & Transport Urbain (RRU), lancé en 2011, 4 millions €

Ce projet entend améliorer la mise en œuvre des actions du PART (Plan d'Action Régional du Transport), la promotion du dialogue régional, un renforcement de l'interopérabilité des différents modes de transport, une amélioration de la sécurité du transport et la prise en

compte de la notion de durabilité dans l'ensemble des projets dans ce secteur. Le programme se concentre sur le transport routier de marchandises, le transport ferroviaire et le transport urbain.

<http://www.euromedtransport.eu/Fr/route-rail-transport-urbain>

Sécurité Routière, Projet Euro Med Transport Appui au Programme GRSP MENA, 1 million €

Ce projet lancé en 2011 se propose de développer des stratégies régionales et sub-régionales de sécurité routière, des structures, des partenariats et des interventions dans ce domaine. Il inclut la mise en œuvre de projets-pilotes dans les pays choisis.

<http://www.euromedtransport.eu/Fr/route-rail-transport-urbain>

Aviation

Euro Med Aviation II, 2 millions €

Lancé en 2011, ce projet soutient les pays bénéficiaires dans l'application de la feuille de route vers un Espace Aérien Commun Euro-Méditerranéen (EACEM). Les activités se concentrent sur l'accès au marché, la sécurité aérienne, la protection de l'environnement et la gestion du trafic aérien des pays partenaires.

MASC : Cellule Méditerranéenne de Sécurité Aérienne, 2millions €

L'objectif de ce projet lancé en 2011, est d'aider les pays partenaires à incorporer dans leurs systèmes nationaux les règles de sécurité aérienne de l'UE.

<http://www.euromedtransport.eu/Fr/masc>

Politique Maritime, Ports et Navigation à Courte Distance

Euro Med Autoroutes de la Mer II (MedaMos II), lancé en 2010, 6 millions €

Ce projet a pour objectif principal de contribuer à l'achèvement de l'intégration technique et économique du transport maritime dans la région Euromed. Les principales activités visent à:

I) rendre efficace et faciliter les flux des marchandises, effectuer les suivis complets (de porte à porte) ainsi que l'interopérabilité entre les ports des deux côtés de la Méditerranée (connexions du transport maritime intermodal et plates-formes logistiques);

II) examiner et améliorer le cadre réglementaire du transport maritime, des ports, et de la logistique, faciliter le secteur commercial, avec un intérêt particulier pour le renforcement et la mise en œuvre des systèmes environnementaux dans la gestion des ports.

Global Navigation Satellite System: GNSS II, 2 millions €

L'Union européenne a consacré beaucoup d'efforts à la construction de son propre système mondial de navigation par satellite dans le cadre d'un programme appelé Galileo, et de son propre système de navigation par recouvrement géostationnaire appelé EGNOS.

Comme l'internet, la navigation par satellite est en effet devenue une technologie dont nous dépendons dans notre vie de tous les jours. Les systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) émettent des signaux transmettant aux utilisateurs des informations de temps et de positionnement. Dans le transport aérien, les récepteurs GNSS des avions utilisent ces signaux pour calculer la distance les séparant de chaque satellite en vue, et pour déterminer ensuite leur position tridimensionnelle. Utile pour la navigation en route, ce système facilite les approches de précision lorsque, par exemple, les systèmes de navigation terrestres ne sont pas disponibles. C'est notamment le cas dans les petits aéroports régionaux ou dans des conditions météorologiques difficiles.

L'objectif du projet GNSS II, lancé en 2012, est d'assurer la suite des actions lancées sous GNSS I pour permettre l'introduction des services de navigation

par satellite EGNOS, puis de Galileo dans la région méditerranéenne, avec la plus large participation des partenaires Euro-Med. Les principales activités de ce projet visent à:

I) compléter le cadre réglementaire et de prestation de service pour les services GNSS dans la région méditerranéenne avec une plus grande intégration de la Méditerranée dans le système communautaire GNSS en vue d'améliorer la sécurité et l'efficacité dans l'aviation, le transport maritime et multimodal ;

II) soutenir le développement de l'exploitation opérationnelle des services GNSS dans le domaine de la sécurité de l'aviation.

Dans le cadre de ce projet, un Bureau régional GEMCO (Galileo EuroMed Coopération) a été inauguré le 23 octobre 2013 à El Gazhala Technoparc de Tunis. Ce bureau a pour objectif de renforcer la coopération dans le domaine de la navigation par satellite. Ses priorités sont : I) la mise en place d'une bibliothèque GEMCO pour promouvoir l'information et dispenser de la formation sur EGNOS pour les institutions; II) l'assistance et le conseil aux pays participants au projet GNSS.

13. Recherche, innovation et TIC

L'UE aide la Tunisie à se positionner sur les marchés les plus porteurs en terme de croissance et d'emploi qualifié...

L'Union européenne est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation au niveau mondial. Avec seulement 7 % de la population mondiale, près d'un quart des dépenses de recherche au niveau mondial (2%), se font dans l'UE, ainsi que près d'un tiers des demandes de brevets.

Parce que le changement climatique et la propagation des maladies infectieuses - pour ne citer que ces deux défis planétaires - ne connaissent pas de frontières, l'UE et ses Etats membres accompagnent la mondialisation du savoir avec un accent croissant sur la collaboration internationale. Cette internationalisation, en matière de recherche et d'innovation, contribue plus largement aux politiques de l'Union, telles qu'exposées dans la stratégie Europe 2020.

La communication de la Commission européenne de 2012¹⁵ « Renforcement et ciblage de la coopération internationale de l'Union européenne dans la recherche et l'innovation : une approche stratégique » décrit la vision et la stratégie de l'UE. La mise en œuvre de cette stratégie est soutenue par le Forum stratégique pour la coopération scientifique et technologique internationale (SFIC)¹⁶, un organe consultatif du Conseil de l'Union européenne, et par la Commission européenne.

Plusieurs programmes et instruments financiers de l'UE sont mis au service de cette stratégie, principalement l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), le programme de coopération transfrontalière (CTF) et les programmes cadres de l'UE notamment le 7ème programme cadre (FP7) et son successeur actuel H2020. Ces programmes sont ouverts aux chercheurs,

aux organisations de recherche et aux entreprises innovantes dans les pays hors de l'UE.

Coopération avec la Tunisie

Au niveau bilatéral, la Tunisie a bénéficié, pour la première fois, d'un programme de coopération dédié pleinement au secteur de la recherche et de l'innovation, à savoir :

Projet d'Appui au Système de Recherche Innovation (PASRI), lancé en 2010, 12 millions €

Le projet PASRI vise à augmenter la contribution de la recherche et de l'innovation à la croissance et à l'emploi en Tunisie, en renforçant le lien entre la recherche scientifique et les entreprises. Les interventions et résultats escomptés s'articulent autour de 3 volets : la Gouvernance, l'Interfaçage et le Réseautage.

Le premier volet permettra d'améliorer la gouvernance du Système National de l'Innovation (SNI) et le renforcement des ressources humaines impliquées.

Le second volet, soit la partie la plus importante du budget, soutiendra des actions pilotes telles que la création de nouveaux métiers liés au SNI (managers de la recherche, du transfert, de l'innovation), le rapprochement des établissements de recherche du monde économique, l'installation d'un Système de Management de l'Innovation (SMI) dans un échantillon de 200 entreprises, l'accompagnement des porteurs de projet innovants dans la phase d'amorçage et enfin l'instauration de bourses de thèses au sein des entreprises.

¹⁵ http://ec.europa.eu/research/iscp/pdf/com_2012_497_communication_from_commission_to_inst_fr.pdf

¹⁶ <http://ec.europa.eu/research/iscp/index.cfm?lg=en&pg=sfic-general+>

Le 3ème volet renforcera la capacité de la Tunisie à intégrer les projets de recherche européens (H2020) via une aide au montage de projets, un soutien aux points de contacts, la réalisation d'études prospectives et d'impact en matière de R&I. En 2013, les grandes réalisations sont les suivantes:

- Le Système de Management de l'Innovation (SMI) a été mis en place pour 197 entreprises (objectif : 200 firmes);

- L'action pilote Mobidoc (Bourses de thèses en entreprises) a financé 165 thèses de doctorat et 75 projets de recherche post doctorales en entreprises ;

- Plusieurs missions d'assistance technique dans tous les domaines liés à la recherche et l'innovation se sont déroulées : préparation du Portail SNI, plan de formation pour les acteurs du SNI, les BuTT (Bureau Universitaire de Transfert Technologique), élaboration d'une stratégie nationale biotechnologies, création d'une structure fédératrice des compétences tunisiennes à l'étranger, plan d'action pour le développement des clusters en Tunisie, réseau des points nationaux de contacts pour les programmes FP7 et H2020, montage de projets européens pour l'ANPR...

<http://www.pasri.tn>

Coopération régionale

La coopération régionale dans le secteur de la Recherche-Innovation s'opère dans le contexte des Programmes Cadre de Recherche-Développement (PCRD). Dans le cadre du 7ème PCRD, la Tunisie a bénéficié de 100 projets, pour un total de 14 millions €. Le programme H2020 prend la succession du 7ème PCRD, lequel s'est terminé en 2013.

Une assistance technique a été mobilisée via le PASRI et des projets 7ème PCRD pour permettre à la Tunisie de se préparer à H2020 : un comité interministériel permanent pour la coopération avec l'UE en Recherche et Innovation, ainsi qu'un Bureau de Liaison au sein de la Direction Générale de la Coopération Internationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scien-

tifique ont été mis en place. Ce Bureau est chargé de la coordination nationale des points de contacts et des points d'information «H2020», ainsi que de la préparation des ateliers de formation et d'assistance au montage de projets européens. Les derniers projets 7ème PCRD enregistrés sont :

European-Tunisian Cooperation (ETC), lancé en 2009, 499.905 €

L'objectif global du projet ETC, clôturé en 2013, était de favoriser et de stimuler la participation des centres de recherche tunisiens dans l'Espace Européen de la Recherche par l'établissement d'un réseau entre les centres de recherche tunisiens, les universités et les PME. ETC a permis de créer une communauté d'acteurs tunisiens, en charge de la diffusion de l'information sur les possibilités de recherche et des programmes européens.

<http://www.etcproject.eu>

FETRIC: Future European-Tunisian Research Innovation Cooperation (2013-2016), 750.000 €

Lancé en septembre 2013 et financé par le 7ème PCRD (programme INCO), le nouveau projet FETRIC vient compléter les résultats de son prédécesseur ETC et assurer la transition vers H2020. Il vise : I) un renforcement progressif de la coopération bilatérale dans la recherche et l'innovation, en particulier dans le nouveau contexte Horizon 2020, II) un appui aux Points de Contacts nationaux, III) un soutien au dialogue politique en matière de RDI entre l'UE et la Tunisie et la bonne mise en œuvre de l'accord UE-Tunisie S&T ; IV) un renforcement de la participation des centres de recherche et des entreprises tunisiens dans le futur programme Horizon 2020. Il s'appuie sur un consortium de sept partenaires coordonné par le MESRS tunisien : 5 partenaires européens, un partenaire Tunisien (l'Agence Nationale pour la Promotion de la Recherche et le MESRS).

<http://www.fetric.eu>

14. Appui à la transition démocratique et élections

De la Constitution aux élections, l'UE soutient la Tunisie dans l'invention et la mise en place de sa démocratie...

Depuis trois ans, La Tunisie a entamé sa transition vers la démocratie. Dans cette phase cruciale, l'Union européenne a recentré ses activités pour répondre aux attentes du partenaire tunisien et soutenir les institutions clés comme les acteurs de cette transformation sans précédent dans le monde Arabe.

L'adoption de la nouvelle Constitution le 26 janvier 2014, ainsi que l'organisation des élections présidentielles et législatives prévues fin 2014, sont deux étapes essentielles pour la jeune démocratie tunisienne. C'est pourquoi le Plan d'action, fondement du Partenariat Privilégié UE-Tunisie, soutient la mise en place et la bonne marche de l'Instance Supérieure Indépendante des Elections (ISIE) chargée des consultations électorales, mais aussi le soutien à la participation de la société civile dans la formulation de nouvelles politiques et l'accomplissement des réformes institutionnelles. L'UE insiste particulièrement sur le rôle de la société civile dans l'éducation civique et électorale, ainsi que dans l'observation domestique des élections.

Coopération avec la Tunisie

Au cours de 2013, l'UE a mis en œuvre, avec l'appui d'Institutions spécialisées, plusieurs projets destinés à consolider les bases de la démocratie.

Appui de l'Union européenne au processus constitutionnel et parlementaire en Tunisie (2012-2015) 1.809.778 €

L'objectif de ce projet géré par le PNUD est de soutenir la mise en place d'institutions démocratiques efficaces par une assistance technique à l'ANC qui deviendra après les prochaines élections, la nouvelle «Assemblée des représentants du peuple» (ARP). Le PNUD, avec d'autres bailleurs (Japon, Belgique, Norvège, Suède et Danemark), a fourni un soutien au processus constitutionnel.

L'Union Européenne s'est concentrée sur l'assistance technique et logistique à l'ANC et sur la création d'un partenariat de long terme avec le Parlement européen. Les bonnes pratiques européennes pour mettre en place un pouvoir législatif efficace ont été transmises à la Tunisie: mise en place et fonctionnement des instances représentatives, renforcement des capacités des élus et des groupes parlementaires, ainsi que de la logistique parlementaire.

En 2013, plusieurs ateliers de soutien aux réformes législatives et institutionnelles ont été organisés. Leur but: préciser les rôles, droits et devoirs des groupes et des parlementaires. Une centaine de parlementaires a participé aux activités de développement des capacités et aux formations sur le travail parlementaire. 80 députés ont pris part au débat public sur la Constitution, avec plus de 5000 citoyens. Un rapport sur l'impact du dialogue national sur le projet de Constitution a été rédigé et remis à l'Assemblée Nationale Constituante.

Par ailleurs, un soutien spécifique a été fourni au secrétariat de l'ANC dans la perspective de son autonomie financière et administrative. Des fonctionnaires de l'administration de l'ANC ont participé à une mission d'étude au Parlement européen. Enfin, des guides et des manuels portant sur le rôle des parlementaires ainsi que sur les procédures législatives et budgétaires ont été publiés.

Suivi et contribution au processus de transition démocratique en Tunisie (2012-2014), 261.000 €

Ce projet, mis en œuvre par l'Association tunisienne pour l'intégrité et la démocratie des élections (ATIDE), contribue au renforcement de la transparence et de la qualité du processus constitutionnel relatif aux droits et libertés politiques, y compris les droits relatifs aux futures élections. Il vise aussi à expliquer le processus constitutionnel au public tunisien.

En 2013, le projet s'est concentré sur le suivi et l'observation des travaux de plusieurs commissions de l'ANC (instances constitutionnelles, législation générale, droits et des libertés, commission spéciale chargée de l'étude et de la sélection des dossiers de candidature au conseil de l'ISIE). Poursuivant sur cette lancée, l'ATIDE a formé une équipe spéciale d'experts indépendants, chargée de l'analyse et de l'évaluation des textes législatifs et constitutionnels. Cette démarche a conduit l'ATIDE à formuler six propositions de textes juridiques. Cinq d'entre elles ont été soumises officiellement à l'ANC. L'ATIDE a aussi organisé plusieurs débats publics afin d'intensifier le dialogue et améliorer la communication élus-électeurs, renforcer le rôle de la société civile dans la rédaction de la nouvelle constitution et affirmer sa contribution à la transition démocratique.

Appui d'urgence au renforcement des capacités de plaidoyer de la société civile pour une transition démocratique sensible au genre en Tunisie (2011-2013), 365.000 €

Mis en œuvre par la fondation CIDEAL, le projet, achevé en 2013, poursuivait deux grands objectifs: la reconnaissance des droits des femmes par les institutions nationales, et la promotion de la culture de l'égalité auprès des populations, localement et au niveau national. Plus ponctuellement, le projet visait aussi le renforcement des capacités de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates ainsi que de l'Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement.

En 2013, l'espace « Sawa » créé dans le cadre de ce projet, a poursuivi son rôle de centre d'échange et de discussion entre société civile et acteur étatiques. Cet espace a aussi accueilli des activités de formation et de renforcement des capacités pour les 8 associations bénéficiaires. Enfin, plusieurs campagnes de sensibilisation à l'égalité entre femmes et hommes ont eu lieu en 2013 au niveau local.

Renforcer le rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'homme et des réformes démocratiques: observation domestique des élections (2011-2014), 300.000 €

Ce projet, mis en œuvre par la Ligue Tunisienne des droits de l'Homme, comprend 6 grands axes: a) renforcer la confiance du public vis-à-vis du processus électoral et de ses résultats ; b) faire participer la société civile à l'observation électorale et consolider son rôle dans l'enracinement de l'état de droit et l'instauration de la démocratie ; c) intégrer l'approche genre dans les règles d'observation pour mesurer la participation des femmes au processus électoral ; d) réaliser une analyse de la couverture médiatique (public, privé) de la campagne électorale ; e) contribuer à l'éradication des manœuvres entravant le bon déroulement du processus électoral (fraudes, intimidations et violences) ; f) mettre en place un dispositif pérenne, impartial et transparent d'observation et d'évaluation des élections en Tunisie.

La mise en place de l'observatoire permanent des élections a été l'activité principale de 2013. Cet observatoire constitue d'ores et déjà un acquis important pour l'observation des futures élections de fin d'année 2014.

Soutenir la transition démocratique en Tunisie en appuyant les organisations de la société civile et les acteurs politiques (2013-2014), 350.000 €

Avec ce projet, l'organisation Democracy Reporting International soutient la transition démocratique en Tunisie par la promotion du dialogue entre société civile et acteurs politiques, pour que le processus constitutionnel, électoral et de réforme aboutisse à un système démocratique respectant les standards internationaux de droits de l'Homme. Plus précisément, le projet soutient la société civile et les acteurs politiques dans le processus de réforme institutionnelle, et renforce le rôle de la société civile dans l'observation électorale.

En 2013, DRI a soutenu le processus constituant en Tunisie en proposant son expertise constitutionnelle aux acteurs de la scène politique tunisienne. Six réunions de travail ont ainsi été organisées par DRI avec les partis politiques. DRI a également aidé des organisations locales impliquées dans l'observation électorale, en particulier l'Association Tunisienne pour l'Intégrité et la Démocratie des élections (ATIDE) et le réseau Mouraki-boun. Cette aide s'est traduite par une évaluation des méthodologies d'observation adoptées pour les élections d'Octobre 2011, dans la perspective du soutien qu'apportera DRI pour les élections de 2014.

Dialogue sur le pluralisme politique en Tunisie (2013-2014, 217.000 €)

Le projet géré par Forward Thinking aborde, par le dialogue, les thèmes les plus sensibles de la transition démocratique en Tunisie, pour réduire les tensions socio-politiques et prévenir les conflits. L'action vise à établir un dialogue national entre partis politiques de toutes tendances pour construire un consensus autour des sujets fondamentaux de la transition et susciter la confiance entre acteurs politiques et société civile.

Chaque mois, tout au long de 2013, des rencontres bilatérales avec les partis politiques ont été organisées. Ces sessions ont ensuite été élargies à plusieurs partis politiques et à la société civile en vue de définir une approche consensuelle. Deux séminaires thématiques (rôle des médias dans le processus démocratique, justice transitionnelle) se sont tenus avec les représentants des secteurs concernés et les partis politiques. Le projet a aussi réussi à susciter un réel dialogue entre partis politiques traditionnels et groupes d'étudiants-militants des universités de Tunisie, s'assurant ainsi que la voix des jeunes était entendue, et que leurs positions étaient bien prises en compte.

15. Justice

Réforme de la justice en Tunisie: l'UE soutient les nouvelles institutions, et garantit la résolution des conflits par le droit...

Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2009, les principes de la Charte européenne des droits fondamentaux prennent force de loi et s'imposent désormais aux politiques internes de l'UE. Cette dernière a aussi l'obligation de garantir que toutes ses actions externes participent à la promotion et au respect des droits de l'Homme. C'est pourquoi la politique européenne de voisinage, qui structure les relations entre l'UE et le Sud de la Méditerranée, assure la promotion de valeurs communes – démocratie, droits de l'Homme, État de droit, bonne gouvernance, économie de marché, développement durable – tout en offrant à ses voisins des relations privilégiées.

Parce qu'un pouvoir judiciaire impartial, indépendant et efficace est une condition nécessaire à la préservation de l'État de droit et au respect des droits de l'Homme, la coopération en matière de justice est une composante essentielle de la politique européenne de voisinage. Soucieuse d'accompagner un développement équilibré du système institutionnel tunisien, l'UE figure parmi les premiers donateurs dans le domaine de la gouvernance, de la justice et de l'État de droit, fondements de la stabilité et de la sécurité juridique pour les citoyens comme pour les investisseurs étrangers.

Coopération avec la Tunisie

Le Plan d'Action pour un partenariat privilégié 2013-2017 comprend l'État de droit et la démocratie parmi ses domaines d'intervention, avec un soutien spécifique à la réforme de la justice.

C'est en 2011, par une mission de diagnostic - peer review¹⁷ - du secteur de la justice, que les fondements de l'effort actuel ont été établis.

En 2013, l'UE a poursuivi son soutien à la réforme de la justice. S'appuyant sur la «peer review», le **Programme d'Appui à la réforme de la Justice (PARJ), 25 millions €** financé sur les fonds SPRING, a été signé en octobre 2012 et a démarré en 2013. L'objectif du programme est le renforcement de l'État de droit et l'appui à la transition démocratique en soutenant le processus de réforme de la justice et du système pénitentiaire, en ligne avec les normes européennes et internationales. Trois axes de travail ont été définis: (1) Renforcer l'indépendance et l'efficacité de la justice; (2) Améliorer l'accès à la justice et au droit; (3) Moderniser le système pénitentiaire. Par-delà l'établissement d'une Unité de Gestion du Programme (UGPARJ), plusieurs actions ont démarré en 2013:

Extension et réhabilitation selon les normes internationales des juridictions et établissements pénitentiaires, et dotation du Ministère de la Justice en équipement informatique (2013-2016), 12.3 millions €

Ce volet du PARJ, mis en œuvre par l'UNOPS, est un exemple réussi qui voit les structures du Ministère de la Justice opérer en accord avec les normes internationales de respect des droits de l'Homme dans des conditions de travail renouvelées et un environnement favorable. Les travaux de réhabilitation concernent trois tribunaux

¹⁷ http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/documents/more_info/rapfinal_ue_justice_dec2011_fr.pdf

(Nabeul, Sfax 2, Gabès) et deux établissements pénitentiaires (Sousse et Gabès). En 2013, les sites d'intervention ont été diagnostiqués, le cabinet d'architectes sélectionné et les projets d'exécution adoptés. Les travaux préparatoires à la création d'une application pour l'affichage dynamique des audiences dans 35 tribunaux ainsi que l'archivage électronique ont été finalisés.

Amélioration de la justice pour les enfants en Tunisie (2013-2016), 1,8 million €

Ce volet est mis en œuvre par l'UNICEF, qui l'exécute sur la base du Programme Protection, avec ses partenaires nationaux. Au terme de ce programme, les enfants en conflit avec la loi bénéficieront d'un système de justice efficace et respectueux de leurs droits. Il s'agira d'amener l'ensemble des acteurs de la justice juvénile à garantir une meilleure application de la loi. 2013 a vu la réalisation de nombreuses activités:

I) diagnostic approfondi de la situation par l'organisation de rencontres de concertation entre plus de 250 acteurs de la justice pour les enfants et de focus-groupes auprès de plus de 50 enfants en conflit avec la loi pour recueillir leur avis sur l'amélioration du système;

II) formation de cinq cadres nationaux de la police et de la gendarmerie sur la mise en place d'unité de police des mineurs et l'intégration des Droits des Enfants dans les formations et la pratique des policiers et gardes nationaux ;

III) lancement d'un appel d'offre international pour l'appui technique sur les formations envisagées en 2014-2015, qui bénéficieront à plus de 1.000 bénéficiaires (magistrats, avocats, police-garde nationale, acteurs des institutions pénitentiaires, professionnels de l'enfance) ;

IV) préparation de visites d'étude en matière de liberté surveillée et médiation ;

V) formation des responsables de 17 centres d'intégration sociale (CDIS) et de 30 ONG à l'élaboration et la gestion de projets de prise en charge et de réhabilitation.
http://www.unicef.org.tn/html/eve_27062013.htm

Renforcement des capacités institutionnelles de l'Institut Supérieur de la profession d'Avocat (ISPA) » (2011-2014), 630.000 €

Cette assistance technique est exécutée dans le cadre du Programme d'appui à l'accord d'association et de la mise en œuvre du Plan d'action de voisinage UE-Tunisie. Signé en décembre 2011, ce projet s'inscrit dans la politique de transition démocratique et coopération renforcée avec l'UE dans le domaine judiciaire.

La mission de l'ISPA consiste à assurer la formation des futurs avocats et des avocats en exercice afin qu'ils acquièrent ou renforcent leur déontologie et les aptitudes nécessaires à l'exercice de leur métier.

Le projet soutenu par l'UE vise à accompagner la réorganisation de l'ISPA, afin que cet Institut remplisse mieux son rôle d'école d'application pratique des textes juridiques nationaux et internationaux, à la lumière des principes démocratiques et de la protection des droits de l'Homme. Le projet est mis en œuvre par un partenariat entre une organisation non-gouvernementale d'avocats (Avocats Sans Frontières) et deux écoles d'avocats françaises (l'HEDAC et l'ERAGE).

Les réalisations en 2013 sont conséquentes:

I) Adoption des textes législatifs assurant l'autonomie administrative de l'ISPA et recréant une programmation pédagogique entièrement orientée vers une approche pratique de l'exercice de la profession d'avocat;

II) Formation et mise à niveau de nouveaux formateurs,
III) Mise en œuvre d'un programme de formation continue sous forme de séminaire pour les avocats en exercice,

IV) Formation de l'ensemble du personnel administratif de l'école selon les principes appropriés à leurs fonctions respectives,

V) Préconisations sur l'informatisation de l'ISPA et la mise en œuvre d'un programme d'e-learning,

VI) Signature de conventions de coopération avec trois écoles d'avocats.

Coopération régionale

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du sud de la Méditerranée - Programme Sud, (2012-2014), 4,8 millions €

Ce programme, mis en œuvre par le Conseil de l'Europe, promeut la bonne gouvernance et renforce le processus de réforme politique et démocratique dans les pays du sud de la Méditerranée, se concentrant sur quatre objectifs spécifiques : indépendance et efficacité du système judiciaire ; meilleure prévention de la corruption et

du blanchiment d'argent ; renforcement et protection des droits de l'Homme ; promotion des valeurs démocratiques.

S'agissant de la **composante « justice »** (2012-2014, 600.000 €), 2013 a été marqué par d'ambitieuses réalisations: (i) finalisation par la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe du rapport préliminaire de diagnostic du fonctionnement de la justice en Tunisie ; (ii) élaboration et validation de 22 projets pour quatre tribunaux pilotes (Cour de cassation, tribunal de première instance de Tunis, tribunal de première instance et tribunal cantonal de Zaghouan) et l'Institut supérieur de la magistrature ; (iii) mise en œuvre de ces projets visant à l'amélioration de la performance des tribunaux; (iv) renforcement des capacités des quatre tribunaux pilotes via la familiarisation avec les outils et les méthodologies de la CEPEJ ainsi que la création de réseaux professionnels et les tribunaux-référents de celle-ci.

Pour la **composante « bonne gouvernance »** (2012-2014, 500.000 €), les principales réalisations de 2013 sont : (i) renforcement des capacités de l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC) par le partage d'informations et de bonnes pratiques ainsi que la mise en place de réseaux professionnels avec des instances homologues en Europe ; (ii) démarrage de l'accompagnement de l'INLUCC dans l'élaboration des documents internes organisant son fonctionnement; (iii) renforcement des capacités des cellules de bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption (mise à disposition d'outils d'analyse des risques) ; (iv) appui à la réalisation d'une analyse des risques selon la méthodologie du Conseil de l'Europe au sein du Ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Programme régional EuroMed Justice III, (2011-2014), 5 millions €

Mis en œuvre par un consortium dirigé par l'Institut Européen d'Administration Publique (EIPA), ce projet contribue au développement d'un espace euro-méditerranéen de coopération en matière de justice par le renforcement des capacités institutionnelles des pays partenaires et la promotion de la bonne gouvernance. Il s'articule autour de 3 axes : 1) accès à la justice et aide judiciaire, 2) résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, 3) droit pénal et droit pénitentiaire.

En 2013, le projet a organisé de nombreuses activités (réunions, formations, visites...) de modernisation des systèmes judiciaires et d'amélioration de l'accès à la justice, de développement de la coopération judiciaire civile et pénale, et de soutien aux initiatives de réforme du droit pénal et pénitentiaire, afin de faciliter la transposition des conventions internationales au droit national ainsi que leur application. Le projet a aussi encouragé la coopération en matière civile et pénale. Il a soutenu la communauté interprofessionnelle de magistrats et de spécialistes en matière de droit, et a renforcé les liens entre les centres de formation judiciaire des pays du voisinage sud. De plus, des groupes de travail sur le droit pénal ont été organisés pour les représentants de chaque pays bénéficiaire, afin d'élaborer un outil semblable aux 'fiches belges', renforçant ainsi la connaissance mutuelle des différents systèmes judiciaires.

<http://www.euromed-justice.eu>



Première réunion du comité de pilotage du programme PARJ

16. Société civile

La société civile, acteur incontournable de la démocratie et du développement en Tunisie...

La société civile et plus largement l'ensemble des acteurs non étatiques sont devenus des partenaires privilégiés et incontournables de l'Union européenne. En exprimant les préoccupations des citoyens, les organisations de la société civile (OSC) ont leur place dans la sphère publique, où elles portent des initiatives qui renforcent la démocratie participative et contribuent à une gouvernance transparente et responsable.

L'UE considère qu'une société civile dotée de moyens d'action est un élément essentiel de tout système démocratique. La société civile incarne et favorise le pluralisme et contribue à une efficacité accrue des politiques, à un développement équitable et durable, et à une croissance inclusive impliquant davantage les citoyens. Par ailleurs, la société civile est un acteur important de la promotion de la paix et de la résolution des conflits.

Depuis 2011, suite aux bouleversements politiques et économiques dans les pays européens du sud de la Méditerranée et à une demande croissante de participation de la part de leurs citoyens, l'UE propose une approche renforcée et plus stratégique dans son engagement avec les OSC des pays partenaires, y compris la Tunisie.

Ainsi, la société civile fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'un dialogue structuré. L'UE définit et met en œuvre avec la société civile des mécanismes et outils qui ancrent le dialogue, la consultation et la concertation dans tous les processus de définition, mise en œuvre, et suivi de la politique extérieure et de coopération européenne avec les pays tiers et dans la construction des échanges méditerranéens.

Dans ce sens, la Communication européenne «Les racines de la démocratie et du développement durable: l'engagement de l'Europe avec la société civile» a défini trois priorités importantes pour ce partenariat stratégique et renforcé entre l'UE et la société civile:

I) Renforcer les efforts visant à promouvoir un environnement propice pour les organisations de la société civile dans les pays partenaires;

II) Encourager une participation constructive et structurée des organisations de la société civile aux politiques intérieures des pays partenaires, au cycle de programmation de l'UE et aux processus internationaux;

III) Accroître la capacité des organisations locales à exercer plus efficacement leur rôle d'acteurs indépendants du développement.

Coopération avec la Tunisie

En Tunisie, la coopération et l'appui à la société civile sont en pleine croissance. Après janvier 2011, l'UE s'est très vite engagée pour soutenir les organisations émergentes et historiques de la société civile tunisienne et les renforcer dans leur structuration, leurs compétences et initiatives, en particulier dans les régions et zones défavorisées et selon une approche basée sur le respect des valeurs fondamentales.

Ainsi, la Tunisie est devenue un bénéficiaire important des financements alloués à la société civile sous l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH), la Facilité Société Civile pour le Voisinage Sud, et l'instrument d'appui aux acteurs non étatiques, entre autres.

Par ailleurs, et pour la première fois dans la coopération bilatérale, le Gouvernement tunisien et la Délégation de l'UE ont décidé d'inscrire dans le programme indicatif national un programme dédié à la société civile tunisienne (PASC). Celui-ci vise à accompagner celle-ci dans ses efforts de structuration et consolidation et de renforcer sa contribution effective au dialogue politique et économique, à la consolidation de l'Etat de droit et au développement socio-économique (voir encadré).

Aujourd'hui l'UE en Tunisie finance directement près de 55 initiatives portées par la société civile tunisienne pour un montant de 17 millions d'euros, dans des domaines allant du respect des droits des femmes, l'observation domestique des élections, la réforme des médias, jusqu'au développement local ou la protection de l'environnement. Par ailleurs, et dans tous ses programmes bilatéraux, l'UE implique directement la société civile dans la mise en œuvre et le suivi de ceux-ci, dans un souci de responsabiliser toutes les parties prenantes et les mettre en situation de partenariat avec les acteurs publics.

A partir de 2014, l'UE et les Etats membres présents en Tunisie élaboreront une feuille de route européenne pour un engagement national avec les organisations de la société civile. Cet exercice qui couvrira la période 2014-2017 devrait permettre d'améliorer la prévisibilité, la cohérence et l'impact des actions menées avec et en faveur de la société civile.



Le Programme d'Appui à la Société Civile PASC TUNISIE (2012-2016), 7 millions €

Renforcer et structurer une société civile au service du développement et de la démocratie par une approche innovante...

Pour la première fois, un programme de ce type est mis en place. Comme signalé plus haut, il est financé dans le cadre du programme indicatif national, témoignant de la volonté des autorités de favoriser cette émergence citoyenne tout en acceptant de n'être qu'un partenaire du programme, sans en être le détenteur. Le PASC vise à accompagner la société civile pour lui permettre de jouer son rôle légitime d'acteur de développement et de défenseur des intérêts citoyens. Après une consultation élargie et une identification conjointe avec plus de 200 partenaires de la société civile et acteurs publics tunisiens dans 20 gouvernorats, ce programme original a été formulé. Il s'articule autour de quatre axes prioritaires:

1. Renforcement des capacités et compétences des organisations de la société civile ainsi que de leur vis-à-vis, les acteurs publics, aussi bien au niveau national, régional que local ;
 2. Actions d'amélioration de l'environnement institutionnel et législatif des OSC ;
 3. Concertation et partenariat entre acteurs et capitalisation de bonnes pratiques ;
 4. Accompagnement des actions pilotes de terrain et appui en matière de suivi et de plaidoyer.
- Aujourd'hui, le PASC est un bel exemple de partenariat, reposant sur une architecture institutionnelle originale, qui réunit à égalité les institutions de l'Etat, la société civile tunisienne et l'Union européenne, dans sa qualité de partenaire technique et financier.

Un accompagnement local et régional, à travers 6 bureaux de terrain, est mis en place par un consortium d'organisations de la société civile et d'institutions publiques. Ainsi, les bureaux de terrain de Tunis, Sousse, Le Kef, Médenine, Tozeur et Gafsa ouvriront leurs portes en 2014 pour assister les organisations de la société civile dans les domaines clés et au plus proche de leurs actions. Ces bureaux sont

aussi pensés pour être des espaces de concertation entre les acteurs publics, au niveau national, régional et local, et selon une approche basée sur le partenariat et le respect des droits de l'Homme.

En parallèle, dans le cadre des actions prévues pour améliorer l'environnement institutionnel et législatif des OSC, le PASC a lancé une étude approfondie en vue de la révision du cadre juridique et législatif de l'activité associative et du droit d'association, auprès de 800 organisations de la société civile réparties sur le territoire tunisien.

Une évaluation des relations, interactions et concertation entre les OSC et les acteurs publics, ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers, vient compléter cette étude. Les résultats et conclusions en seront présentés en 2014 et remis aux différentes parties prenantes pour une révision effective des cadres juridiques et institutionnels et une amélioration des pratiques.

Le PASC prévoit aussi la mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage par le partage, qui assure un lien entre l'espace de travail de terrain et la mise en commun des savoirs et outils en ligne. Conçu comme une boîte à outils, celle-ci permettra, aux OSC et à leurs partenaires, d'élargir leurs connaissances à travers des formations à distance, des espaces de réseautage et des échanges d'expérience et de bonnes pratiques.

Elaboration d'une plateforme associative www.Jamaity.org (2013-2015)

Dans le cadre de son mandat de coordination des appuis des partenaires techniques et financiers en faveur de la société civile tunisienne, la Délégation de l'UE en Tunisie (DUE) a identifié le besoin d'améliorer l'accès à des informations actualisées et d'intérêt collectif pour les organisations tunisiennes ainsi que de pallier au manque d'information concernant les activités respectives de ces acteurs.

En 2013, sous l'égide de la DUE en Tunisie, tous les acteurs tunisiens et internationaux avec la volonté d'œuvrer pour la redéfinition et transformation de Jamaity.org en une véritable plateforme associative qui permettra aux organisations de la société civile et à tous leurs partenaires, ainsi qu'au grand public d'avoir accès à:

- un calendrier des événements, séminaires et formations impliquant la société civile
- un répertoire des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers
- un référencement des guides, manuels, best practices, rapports utiles au travail associatif
- des liens vers d'autres portails et sites internet

La plateforme a été lancée en janvier 2014 et est également appuyée par le British Council, le Réseau Euro-Méditerranéen pour les Droits de l'Homme, l'Institut Arabe des Droits de l'Homme, l'association Développement Sans Frontières, l'Institut Français de Tunisie, et l'Ambassade des Pays-Bas.

Mobiliser la société civile tunisienne dans le suivi des relations entre la Tunisie et l'Union européenne (2013-2015) 200.000 €

En partenariat avec le Réseau Euro-Méditerranéen pour les Droits de l'Homme (REMDH), ce projet a été formulé à la demande de l'Union européenne afin de renforcer les capacités de plaidoyer et la participation des organisations de la société civile dans le suivi des relations politiques et des programmes de coopération entre la Tunisie et l'Union européenne dans le cadre du Partenariat Privilégié entre l'UE et la Tunisie et des conventions internationales souscrites par les deux parties.

Ce programme se veut une contribution importante à la structuration et au renforcement du dialogue entre l'UE et la société civile tunisienne. Outre une soixantaine d'OSC, les autorités publiques tunisiennes et la Délégation de l'Union européenne sont également impliquées dans des discussions qui se veulent tripartites sur les politiques publiques, le Partenariat euro-méditerranéen et la coopération dans les domaines de la justice, l'égalité entre les genres, la migration et les droits économiques et sociaux. L'objectif est que la société civile soit mieux informée et plus impliquée de façon à lui permettre de jouer plus efficacement son rôle.

Coopération régionale

Renforcer les capacités des jeunes à devenir des acteurs de changements en Libye, Jordanie, Palestine, Egypte et Tunisie (2012-2014), 1.000.000 €

Ce projet est mis en œuvre par l'Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED) en partenariat avec l'Association AID dans le Gouvernorat de Sidi Bouzid et We Love Sousse dans le Gouvernorat de Sousse. Il a pour but de mobiliser les jeunes et les organisations et réseaux de jeunes en vue de fédérer les initiatives qui contribuent à la cohésion sociale et à réduction de l'exclusion sociale et économique dans leurs pays d'origine. Le projet vise aussi à promouvoir les échanges d'expérience entre les jeunes des différents pays et à les impliquer dans le dialogue sociétal.



17. Droits de l'Homme

Hisser le respect des droits de l'homme au plus haut niveau des standards internationaux...

L'Union européenne considère les droits de l'homme comme universels et indivisibles. Elle veille à leur promotion et à leur défense. Les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit sont des valeurs essentielles ancrées dans les traités fondateurs, renforcées lorsque l'UE a adopté la Charte des droits fondamentaux en 2000, devenue juridiquement contraignante avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en 2009.

La politique de l'Union européenne en matière de droits de l'homme comprend les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Une place toute particulière est apportée aux droits des femmes et des enfants, des minorités et des personnes déplacées. Tous les accords commerciaux et de coopération conclus avec des pays tiers stipulent que les droits de l'homme sont une composante essentielle des relations entre les parties.

Depuis le Printemps arabe de 2011, l'Union européenne a profondément modifié sa coopération avec les pays du voisinage Sud. La nouvelle politique de voisinage se fonde sur une responsabilité mutuelle et un attachement commun aux valeurs universelles des droits de l'Homme. La nouvelle politique de voisinage apportera une aide accrue aux partenaires s'engageant dans la promotion de la démocratie et dans le respect des droits fondamentaux.

Dans ce cadre rénové, l'Union européenne et la Tunisie ont lancé en novembre 2012 un Partenariat privilégié doté d'un Plan d'action 2013-2017. Parmi les douze grandes priorités du Plan d'action, la moitié concerne l'État de droit, la démocratie et les droits fondamentaux, notamment la mise en place d'un système électoral démocratique par la consolidation de la nouvelle Instance supérieure indépendante pour les élections; l'amélioration de l'indépendance de la justice et de son efficacité; la lutte contre la torture; la lutte contre toutes formes de discrimination pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes; le respect de la liberté d'expression, d'association et d'assemblée et le renforcement du rôle et des capacités de la société civile.

Dans le contexte actuel de la transition démocratique tunisienne, l'Union européenne a mobilisé toute la palette d'outils à sa disposition pour renforcer les droits de l'homme. Avec l'Instrument pour la Stabilité, l'EU a pu apporter un soutien essentiel et ciblé à la réforme du code électoral et les élections, à la restructuration de la Ligue Tunisienne pour la défense des Droits de l'Homme, à la promotion de la participation politique et la reconnaissance des droits des femmes, ainsi qu'à la restructuration du Syndicat National des Journalistes Tunisiens. Parallèlement, depuis 2011, l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme et le programme «Acteurs non-étatiques» ont permis de financer plusieurs opérations dans le domaine des droits sociaux et politiques, mises en œuvre par des organisations non-gouvernementales.

Droits Sociaux et de Citoyenneté (2011-2014), 650.000 €

L'objectif du projet, mis en œuvre par l'Istituto per il Mediterraneo, est la défense et la promotion des droits sociaux et de citoyenneté en Tunisie, à travers une stratégie de dialogue social et de démocratie participative s'appuyant sur le rôle moteur du syndicat vis-à-vis des travailleurs, du monde associatif, des employeurs et des institutions publiques. Cela implique un syndicat plus conscient et plus engagé dans le domaine des droits sociaux et du dialogue social, à même de jouer un rôle efficace pour la promotion de ceux-ci, ainsi que par des associations plus aptes à s'impliquer dans des processus de démocratie participative et dans la promotion des droits de citoyenneté et de l'état de droit.

En 2013, des priorités de recherche ont été identifiées par rapport aux besoins des travailleurs et des citoyens. Une méthodologie de recherche innovante a été mise au point. La réalisation des cycles de recherche-action thématiques démontre une amélioration réelle des compétences des animateurs, notamment en termes d'orga-

nisation d'événements publics traitant de défis sociaux et/ou syndicaux. Un échange entre experts tunisiens et européens a facilité le transfert de l'acquis communautaire en matière de droits. Ceci a permis de capitaliser l'expérience européenne dans le domaine des droits sociaux et du dialogue social.

Lutte contre la torture et prévention des mauvais traitements en Tunisie (2012-2014), 440.000€

Ce projet, mis en œuvre par l'Organisation Mondiale contre la Torture (OMCT), comprend deux grands axes de travail : 1) contribuer à améliorer l'accès à la justice pour les victimes d'actes de torture et de mauvais traitements et 2) favoriser la création d'un système offrant une prévention et une protection efficaces contre la torture et les mauvais traitements en Tunisie.

Mars 2013 a vu la mise en place des deux centres « Sanad » pour l'assistance sociale et juridique aux victimes de torture et de mauvais traitements au Kef et à Sidi Bouzid. Le personnel des centres a été recruté et formé, notamment sur la documentation des cas de torture. Un pool d'avocats spécialisé dans protection contre la torture a été constitué et, à ce jour, 28 cas ont bénéficié d'une assistance juridique. Mobilisée pour la création d'un mécanisme de prévention et protection, l'OMCT a poursuivi tout au long de 2013 ses activités de plaidoyer auprès de l'Assemblée Nationale Constituante, en vue de l'adoption d'une loi établissant une Instance Nationale pour la prévention de la torture. Plusieurs débats, ateliers et événements ont été organisés entre les institutions concernées et la société civile, débouchant sur l'adoption de la loi en octobre 2013. La Tunisie est le premier pays arabe à créer un mécanisme national de ce genre.

La défense des droits économiques et sociaux des groupes vulnérables des régions de Monastir et du Bassin Minier de Gafsa (2013-2014), 220.000 €

L'objectif du projet, porté par Avocats sans Frontières (ASF) avec l'appui du Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES), est d'aider à la mise

en place des mécanismes d'un état de droit assurant aux citoyens l'accès à une justice indépendante et impartiale, la sécurité juridique et garantissant la protection et l'exercice des droits de l'Homme. Pour sa part, le FTDES vise à renforcer l'inclusion sociale et à réduire le nombre de conflits sociaux causés par l'exclusion économique et sociale des personnes défavorisées dans les régions de Monastir et du bassin minier de Gafsa, par la défense collective de leurs droits économiques et sociaux (DES) grâce à un renforcement de ses capacités.



En 2013 l'équipe du FTDES a été formée sur l'approche basée sur les droits humains et sur la prise en charge des personnes dont les DES ne sont pas respectés. Les sections locales du FTDES ont traité 230 dossiers de personnes vulnérables. L'identification des besoins sur le terrain dans la région de Monastir et dans le bassin minier de Gafsa a été finalisée par le FTDES avec le soutien technique d'ASF. Cette enquête a permis la mise en place de mécanismes de plaidoyer, par exemple le comité des pourparlers pour la négociation collective avec les parties prenantes des violations des droits économiques et sociaux constitué à Monastir. La majorité des bénéficiaires des négociations sont des femmes. Entre-temps, 30 avocats ont été formés sur les DES et un dossier collectif a été constitué pour être porté devant la justice.

18. Egalité homme-femme

Avec la société civile et les institutions, l'UE s'engage pour faire de l'égalité homme-femme une réalité de la Tunisie nouvelle...

Si l'égalité entre les femmes et les hommes est présente dès les origines de l'UE et le traité de Rome (1957), c'est avec le Traité de Lisbonne (2009) que cette exigence juridique et morale est érigée en valeur commune de l'UE (article 2 TUE), la lutte contre les inégalités faisant l'objet d'un article dédié (art.8 TFUE). En juin 2010, les ministres des Affaires étrangères de l'UE adoptent le Plan d'action 2010-2015 «l'égalité entre les femmes et les hommes et l'émancipation des femmes dans le développement».

Avec ce texte, l'UE réitère son réel engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que droit humain, facteur de justice sociale et valeur clé de la politique de développement de l'UE.

Précisément, le plan d'action vise à accélérer la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en particulier les objectifs d'égalité des sexes et d'amélioration de la santé maternelle, ainsi que d'autres objectifs de développement liés à l'égalité des genres. Dans les pays tiers, les délégations de l'UE et les Etats membres s'appuient sur ce document de référence pour s'assurer que les questions d'égalité entre les femmes et les hommes sont systématiquement prises en compte à la fois dans leurs positions politiques et leurs programmes de coopération.

Concernant la violence faite aux femmes, les lignes directrices adoptées en 2008 par l'Union européenne établissent les objectifs opérationnels et les outils d'intervention de l'action extérieure. Ces lignes directrices visent non seulement à combattre la violence contre les femmes, mais aussi toutes formes de discrimination à leur encontre.

Dans la relation UE-Tunisie, la consolidation de la promotion et de la protection des droits des femmes est un des domaines clés d'intervention du Plan d'action Tunisie-Union européenne 2013-2017. Le plan d'action est particulièrement ambitieux à cet égard. Au programme: Mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, consolidation du dispositif législatif de lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes, promotion de l'égalité de genre, participation pleine et entière des femmes à la vie publique, politique, culturelle et économique. Le rôle de la société civile dans la promotion/protection des droits de la femme et le développement de réseaux sont aussi à l'ordre du jour.

Plusieurs dispositifs européens travaillent à faire de l'égalité homme-femme une réalité en Tunisie, en particulier l'Instrument européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) ainsi que l'Instrument européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH).

Coopération avec la Tunisie

En 2013, la Tunisie a bénéficié de plusieurs projets et initiatives, à savoir:

Prévention de la violence fondée sur le genre et accompagnement des femmes victimes dans le Nord-Ouest Tunisien (2013-2016), 570.000 €

Le projet, réalisé conjointement par l'Office National de la Famille et de la Population, l'Association Femme et Citoyenneté et la Fondation CIDEAL, soutient la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, coordonnant acteurs de la société civile et entités publiques dans l'aide et l'accueil des femmes vic-

times de violence au Kef, Beja et Jendouba. L'opération vise aussi à sensibiliser la population des régions cibles au problème de la violence contre les femmes, par une campagne de prévention et de renseignement sur les solutions et recours possibles, et par la formation de personnel spécialisé.

En 2013, le Centre Manara, centre d'accueil de jour, a été ouvert par l'AFC au Kef et un **numéro d'accueil téléphonique gratuit mis en place: 80 101 400**. Grâce à une équipe de professionnels et de bénévoles (psychologue, assistante sociale et juridique, écoutantes bénévoles, médecins, avocats, etc), ce centre d'accueil de jour offre un lieu d'écoute, d'information et d'orientation des femmes victimes de violences. Le centre Manara propose les prestations suivantes:

- Accueil direct, gratuit et anonyme, écoute en toute confidentialité et respectant les choix des personnes accueillies, réconfort, premières informations relatives aux droits et aux dispositifs existants, soutien psychologique ;
 - Prise en charge médicale et juridique gratuite sur dossier ;
 - Orientation personnalisée vers les différents partenaires étatiques et associatifs ;
 - Groupes de parole, formations ;
 - Accueil et mise en place d'activités pour les enfants.
- Cette structure de proximité garantit les synergies entre les diverses actions et partenaires susceptibles d'aider à la prévention et à la lutte contre la violence faite aux femmes.

Centre Femme Solidarité: soutien à l'inclusion et à l'économie sociale féminine dans le Gouvernorat de Jendouba (2012-2014), 470 000 €

Mis en œuvre par Cooperazione per lo Sviluppo dei Paesi Emergenti (COSPE), ce projet vise à renforcer le rôle social et économique des femmes en condition de pauvreté et précarité par l'appui à l'organisation et au développement d'activités dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

En 2013, un centre polyvalent a été ouvert à Jendouba et un comité a été élu pour gérer cet espace consacré à des activités culturelles, de formation, d'information et de plaidoyer sur les droits des femmes. En outre, six initiatives économiques portées par des femmes rurales et urbaines ont été approuvées et subventionnées. Une association locale s'est constituée en vue de poursuivre les activités d'animation dédiées aux femmes dans la région de Jendouba après le terme du projet.

Promotion de l'égalité par le renforcement de la société civile et la participation des citoyennes et citoyens au processus démocratique dans le nord-ouest tunisien (2011-2014), 215.000 €

Ce projet mis en œuvre par la Fondation espagnole CIDEAL et l'Association des Femmes tunisiennes pour la Recherche sur le Développement (AFTURD) a été particulièrement actif en 2013.

Financé par l'Instrument pour la Démocratie et les Droits de l'Homme, le projet contribue au développement d'une culture politique et associative démocratique et favorable à l'égalité entre les hommes et les femmes dans le Nord-Ouest tunisien. Axes forts du projet: renforcement de capacités des femmes et des Organisations de la Société Civile, sensibilisation des citoyens et des autorités publiques.

Grâce au partenariat établi entre la fondation espagnole CIDEAL, l'AFTURD, les institutions tunisiennes et la société civile, 2013 a vu la réalisation des activités suivantes:

- le renforcement des capacités et savoirs des femmes afin qu'elles soient en pleine maîtrise de leurs droits et puissent participer à la vie sociale, politique et économique de leurs communautés.
- le renforcement des capacités de six associations locales pour la représentation des intérêts de leurs bénéficiaires, la formulation et gestion de projet selon les besoins locaux et la mise en œuvre de ces projets. Des petites subventions sont également octroyées.
- la mise en place de l'espace SAWA de l'AFTURD, centre d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les femmes en situation de marginalisation socio-économique.
- l'organisation de cycles de formation et discussion sur la gouvernance locale et la décentralisation, avec les autorités locales et les représentants de la société civile du Kef.

Coopération régionale

La Tunisie participe activement aux programmes de coopération régionale financés par l'UE, il s'agit notamment des programmes suivants:

Coopération pour l'égalité entre les hommes et les femmes «Spring Forward - un bon en avant pour les femmes» (2012-2016), 7 millions € dont 600.000 € pour la Tunisie

Dans la foulée du Printemps arabe de 2011, l'Union européenne a lancé un nouveau programme régional pour l'égalité hommes-femmes dans le voisinage sud. Ce programme a démarré en octobre 2012 sitôt après la signature de l'accord de partenariat stratégique ONU Femmes

- Commission européenne d'avril 2012. Ce programme vise à soutenir les acteurs nationaux et régionaux dans leurs efforts pour la participation des femmes à la vie politique et leur autonomisation économique.

Appui à l'émancipation socio-économique des femmes rurales en Tunisie et Maroc à travers leur inclusion dans les réseaux de l'économie sociale (2012-2015), 1.175.000 €

Mis en œuvre par Gruppo Volontariato Civile, ce projet vise à renforcer la protection sociale et économique des femmes rurales, à promouvoir l'égalité d'accès aux ressources économiques et à faciliter l'échange des bonnes pratiques. Le projet soutient la participation socio-économique de la femme rurale au Maroc et en Tunisie via un appui structurel à la création, le renforcement et la mise en réseau des coopératives de femmes en tant qu'acteurs-clés de l'économie sociale et solidaire.

Enhancing women's rights, gender equality and civil society participation in the context of the Istanbul-Marrakesh Process (2011-2014), 900.000 €

Le projet vise à améliorer l'égalité femmes-hommes et le respect pour les droits des femmes dans la région euro-méditerranéenne. Il est mis en œuvre par le Réseau euro-méditerranéen des Droits de l'Homme.

Pour une meilleure insertion sociale et professionnelle des mères célibataires au Maghreb (2013 – 2016), 1.050.000 €

Ce projet, géré par l'association Santé Sud, ambitionne de développer l'insertion sociale des mères célibataires au Maghreb par le lancement d'un dispositif de formation professionnelle adapté aux besoins des mères célibataires dans chaque pays, faisant travailler en réseau les acteurs clés pour favoriser des synergies en vue de l'autonomisation des mères célibataires. En Tunisie, le Réseau AMEN Enfance Tunisie et ses membres, associations chargées de la protection des enfants sans soutien familial sont partenaires du projet.

Women's response to the Arab spring (2013-2015), 1.200.000 €

Ce projet régional est mis en œuvre par Oxfam Novib et couvre la Tunisie, le Maroc, le Liban, la Palestine et l'Egypte et contribue à la démocratie et les droits de l'homme, et en particulier l'égalité entre les hommes et les femmes.

Promouvoir un agenda commun pour l'égalité entre les femmes et les homes à travers le processus d'Istanbul (2011-2013), 495.000 €

Ce projet mis en œuvre par l'Initiative Féministe Européenne a soutenu la mobilisation de la société civile pour la défense de l'égalité homme femme dans leurs contextes nationaux. En Tunisie, l'accent a été mis sur la défense des droits des femmes dans la Constitution.

18. Médias

Garantir la liberté d'expression et l'accès à une information responsable, plurielle et professionnelle pour tous les tunisiens...

La prise de conscience du droit à la liberté d'opinion et d'expression en Tunisie constitue l'un des acquis irréversibles de la révolution de janvier 2011. Toutefois, cette prise de conscience a créé de nouveaux défis pour le secteur médiatique qui s'est libéré de l'hégémonie politique et est appelé désormais à jouer sa mission d'acteur d'information, de débat et de renforcement de la démocratie.

Le Plan d'action 2013-2017 pour un Partenariat privilégié prévoit le renforcement de la coopération dans le domaine de l'audiovisuel et des médias. Il mentionne en particulier qu'« une attention particulière sera accordée pour garantir un système réglementaire transparent, efficace et prévisible avec une autorité de régulation indépendante dans le secteur audiovisuel et des médias ».

De plus, le nouveau cadre de coopération 2014-2015 a inscrit l'appui aux médias parmi les actions contribuant à la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie, et de la liberté d'expression. Dans cette perspective, un programme visant à renforcer le secteur des médias professionnels tunisiens et à garantir la diffusion d'une information indépendante et plurielle auprès de toute la population tunisienne devrait voir le jour en 2014. Ce projet sera l'étape complémentaire et structurante aux nombreux projets soutenus par l'UE depuis 2011 (voir plus bas).

Coopération avec la Tunisie

L'Union européenne a une longue expérience de soutien à des projets d'appui aux médias dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie,

et de la liberté d'expression et a soutenu depuis 2011 les médias tunisiens et la société civile médiatique, directement ou à travers des opérateurs européens.

Depuis la chute de l'ancien régime, plus de 220 projets médias ont été lancés¹⁸ en Tunisie. Quatre organisations multilatérales ont été particulièrement actives : l'Union européenne, l'UNESCO, l'Organisation Internationale de la Francophonie et les Nations Unies. Les autres grands contributeurs sont l'Allemagne, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. Au niveau des opérateurs, plus de 40 institutions médiatiques, majoritairement européennes, travaillent en appui aux acteurs médiatiques tunisiens. Ces opérateurs sont divers dans leurs profils et leurs compétences : médias publics, ONG, Fondations, régulateurs de médias, universités, etc.

A travers l'Instrument pour la Stabilité, l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH), et le Programme d'Appui à l'Accord d'Association, l'UE a financé de nombreux projets portés par la société civile et qui couvrent différents aspects du secteur médiatique: promotion de la liberté de presse, soutien aux syndicats des médias, renforcement des compétences et formation journalistiques, modernisation des médias publics, défense de la liberté d'expression, le journalisme citoyen, entre autres.

L'Union européenne accompagne aussi la structuration du secteur des médias en Tunisie, en encourageant la révision et l'amélioration du cadre législatif relatif aux médias, en particulier l'application des Décrets-Lois 115 et 116. En 2013, la nomination de la Haute Ins-

tance pour la Communication Audiovisuelle (HAICA) a d'ailleurs fait l'objet d'une mesure spécifique dans le cadre d'un programme d'appui budgétaire (Programme d'appui à la relance III).

Forum de Hammamet pour la déontologie et la liberté de la presse maghrébine (22- 24 janvier 2013)

L'Union européenne s'implique aussi directement dans la défense de la liberté de la presse et de la liberté d'expression. Ainsi, en 2013, le Forum de Hammamet pour la presse écrite au Maghreb, organisé avec le syndicat tunisien des directeurs de journaux, a réuni des patrons de presse maghrébins, des responsables syndicaux de journalistes, et des journalistes pour discuter de la situation de la presse écrite au Maghreb. A l'issue de ce Forum, un code de déontologie a été formulé et adopté par les participants et devra être transposé au sein des journaux signataires en 2014. Les patrons de journaux ont émis leur volonté de renouveler ce type de forum chaque année.

Défense de la liberté de l'information en Tunisie (2013-2015), 200.000 €

L'Union européenne appuie Reporters Sans Frontières dans son mandat de veille citoyenne et de défense de la liberté de l'information en Tunisie. Ce projet a pour objectif d'accompagner et consolider le processus de réforme et de transition démocratique, de veiller au respect des droits des journalistes, et de favoriser le développement de médias de proximité, afin qu'une information libre et indépendante soit diffusée en tous points du territoire.

Radio 3R «Regueb, Révolution, Renouveau», soutien à l'information, l'insertion sociale et la valorisation des jeunes tunisiens dans la région de Sidi Bouzid (2012-2016), 134.593 €

L'UE finance ce projet avec l'association COSPE en appui à l'Association Liberté et Développement de Regueb. Il vise à valoriser et renforcer les compétences associatives des jeunes, à travers une expérience positive dans la gestion d'une radio associative et la production de ses contenus médiatiques. A travers le projet, les jeunes, mais aussi la société civile active du gouvernorat de Sidi Bouzid, se mobilisent pour diffuser, échanger et discuter de l'actualité de leur région.

Périphéries actives: appui à la participation et libre expression de la société civile et des groupes vulnérables du Gouvernorat de Sidi Bouzid (2012-2015), 206.489 €

A travers l'ouverture de 3 centres médiatiques dans le Gouvernorat de Sidi Bouzid, le projet, mis en œuvre par l'association Citoyenneté et Culture Numérique et par les ONG Ya Basta et GVC, supporte la diffusion des technologies de la communication et de l'information indépendante, comme base du respect des droits humains. Ainsi, le projet encourage les jeunes à participer activement et de manière citoyenne, à travers des activités culturelles dans leur région.

¹⁸ Voir tableau récapitulatif des appuis médias en Tunisie, février 2014 sur www.appui-media-tunisie.com

Renforcement des capacités de la Radio Nationale de Tunisie en vue d'assurer une couverture des travaux de l'ANC et des cycles électoraux et de jouer pleinement son rôle de service public et de proximité (2012-2014), 306.530€

L'UE finance la Fondation Hironnelle, en partenariat avec les coopérations suisse et danoise, pour accompagner la Radio Tunisienne dans son renforcement de capacités en vue de mieux remplir son mandat de service public. En particulier, le projet appuie la production et diffusion d'une information pertinente et de qualité, à travers le déploiement d'antennes régionales à Jendouba, Béja, Siliana, Médenine et Gabès. Par ailleurs, le projet travaille aussi à la mise en place d'un pool rédactionnel pour couvrir l'actualité parlementaire.

Création d'une commission mixte de consultation pour la Radio Tunisienne (2011-2013), 233.289 €

Ce partenariat entre l'Union européenne, la Radio Tunisienne et la Fondation Hironnelle a permis de créer une commission mixte et consultative au sein de la radio tunisienne. Cette commission réunit les directeurs des 9 chaînes et les représentants des comités de rédaction afin qu'ils puissent se concerter et se consulter, en vue d'être pleinement associés à la réflexion et prise de décisions relatives au fonctionnement et développement de la Radio et de ses différentes chaînes et antennes. Les résultats ont permis de revoir les grilles de programmation, d'ouvrir des antennes régionales, et de mettre en place des suivis d'audience réguliers.

Renforcement du Syndicat National des Journalistes Tunisiens (2011-2013), 200.000 €

Avec l'appui de l'Institut Panos Paris, l'UE a accompagné le Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT) dans sa restructuration après la révolution de 2011. Le projet a encouragé le bureau exécutif du SNJT à développer une stratégie et à consolider sa structure administrative. Dans ses actions de plaidoyer et de

défense des droits des journalistes, ainsi que dans sa participation aux débats et décisions de réformes pour le secteur des médias, le SNJT a ainsi bénéficié d'un conseil et d'accompagnement spécialisé.

Une expression démocratique de la liberté: soutenir les médias démocratiques en Tunisie (2011-2013), 185.964 €

Ce projet de partenariat entre l'Institut de Presse et Sciences de l'Information (IPSI) et la Deutsche Welle Akademie a permis de renforcer les capacités institutionnelles et professionnelles de l'IPSI et de mettre en place un module de formation sur la couverture électorale par les journalistes, y compris la production d'un «Manuel de couverture des événements politiques».

Coopération régionale

Formation et Application du Code de Déontologie de la Presse écrite au Maghreb (2013-2015), 300.000 €

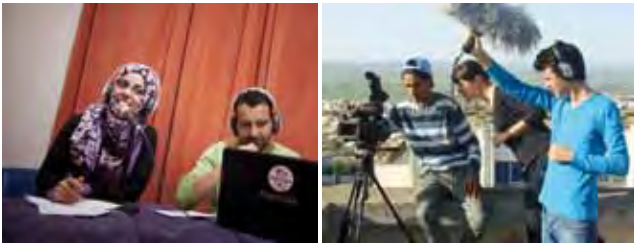
En partenariat avec l'Ecole Supérieure de Journalisme ESJ Pro Montpellier et IBF Consulting, la Délégation de l'UE en Tunisie a initié une action d'appui aux rédactions de 12 journaux de presse écrite en Algérie, Libye, Maroc et Tunisie, dans le but de renforcer l'éthique et la déontologie dans le traitement de l'information et d'améliorer la qualité du contenu des journaux de presse écrite et des médias du Maghreb. En Tunisie, ce projet travaille avec les journalistes, rédacteurs, et dirigeants de 3 quotidiens : La Presse, Réalités et Al Maghreb.

Med Media (2014-2017), 3 millions €

A travers le programme régional Med Media, l'UE finance trois projets dans la région du sud méditerranéen en faveur des médias en ligne (consortium CFI), des médias de proximité (consortium CMS) et de la réforme du secteur des médias (consortium BBC). Des synergies sont en cours de discussion avec ces projets, les programmes présentant une très utile complémentarité.

Med Net: société Civile et Développement des médias (2013-2015), 1.501.688 €

Ce projet régional, porté par COSPE, a pour but de renforcer les organisations de la société civile et les médias indépendants dans leur rôle de défenseurs des intérêts citoyens, d'information, de plaidoyer et d'action pour réaliser les réformes démocratiques et garantir la liberté d'expression et d'association en Egypte, Maroc, Palestine et Tunisie. En Tunisie, le projet est mis en œuvre en partenariat avec l'Association Liberté et Développement de Regueb et le Syndicat Tunisien des Radios Libres.



Le Tunisie Bondy Blog : Une école de journalisme par les citoyens (2012-2015), 236.987 € - (<http://tunisiebb.com>)

Loin d'avoir la prétention de vouloir révolutionner les esprits, le Tunisie Bondy Blog a pour objectif de permettre aux jeunes issus des milieux populaires de s'exprimer, de raconter leur vie quotidienne, loin de la stigmatisation et du sensationnalisme. De pouvoir aussi acquérir les bases d'un journalisme-citoyen afin de se préparer, pour ceux qui le souhaitent, à devenir des journalistes professionnels. Car la liberté d'expression et le droit à l'information sont des éléments essentiels de la démocratie dont les Tunisiens font l'expérience depuis janvier 2011.

En novembre 2005, un journaliste suisse du magazine l'Hebdo se rendait à Bondy, en banlieue parisienne, pour couvrir les émeutes qui avaient démarré quelques jours plus tôt. Devant la richesse des témoignages, l'énergie et la souffrance qu'il y découvre, son reportage se transformera en immersion collective de toute sa rédaction et permettra le lancement du Bondy Blog. Trois mois plus tard, le blog était cédé à des jeunes de Bondy. Depuis, le Bondy Blog est devenu un vrai phénomène médiatique et social, impliquant petit à petit des centaines de jeunes.

C'est au cœur même de la révolution tunisienne qu'un nouveau Bondy Blog voit le jour, à Sidi Bouzid. Le Tunisie Bondy Blog est un moyen d'expression pour les habitants des territoires trop longtemps oubliés comme Sidi Bouzid et Gafsa. C'est dans l'expression des sans voix, des oubliés du système, que le Bondy Blog puise ses racines et sa raison d'être. Ses valeurs sont la solidarité des Tunisiens, leur volonté de changement et d'égalité.

A terme, le Tunisie Bondy Blog a pour objectif de devenir un centre de formation en journalisme, dont l'équipe de formateur sera composée de jeunes tunisiens formés dans le cadre du projet et en réseau avec les médias professionnels, en vue d'offrir de vrais débouchés dans le secteur médiatique aux jeunes formés en son sein. Le travail mené par les jeunes à travers la publication régulière de reportages de terrain permet aussi de changer l'image négative dont les habitants des régions intérieures sont régulièrement affublés.

Outre l'appui de la Commission européenne, ce projet bénéficie aussi du soutien de Canal France International et de l'Institut Français en Tunisie.

20.Culture

La Culture au cœur du dialogue et du rapprochement entre la Tunisie et l'Europe...

Dans le cadre de l'Agenda européen pour la Culture, l'Union européenne encourage ses institutions, les Etats membres et le secteur culturel européen et des pays partenaires à promouvoir ensemble la diversité culturelle et le dialogue interculturel, à renforcer la culture comme catalyseur de la créativité et de l'innovation, et à inclure la celle-ci au cœur des relations internationales de l'Union européenne.

Au titre de sa politique de voisinage rénovée et de son engagement avec la société civile, suite aux bouleversements intervenus dans le monde arabe en 2011, l'UE a adopté une série de mesures qui soulignent l'importance de promouvoir la culture comme vecteur de démocratisation, de soutien à la liberté d'expression et de la résolution de conflits.

Coopération avec la Tunisie

Aujourd'hui, dans le cadre du Partenariat euro-Méditerranéen et du Partenariat privilégié, l'UE et la Tunisie incluent la culture comme un axe essentiel de coopération, contribuant au développement, facilitant l'échange et le partage de connaissances, et permettant de valoriser la richesse et la diversité de la création et du patrimoine culturel en Tunisie.

Au-delà des plages de sable blanc et autres clichés, le dialogue et la coopération culturelle de l'UE avec la Tunisie sont de réels facteurs de développement, d'intégration, d'innovation, de compréhension mutuelle et de tolérance.

En 2013, les activités et projets culturels gérés par la Délégation de l'UE ont visé à encourager l'accès à la culture des populations tunisiennes, y compris dans les endroits les plus reculés du pays, ainsi qu'à promouvoir le dialogue interculturel entre les sociétés civiles maghrébine et européenne, contribuant aussi à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel tunisien et à l'intégration maghrébine.

20ème session des Journées du Cinéma Européen (2013) 60.000€

Durant tout le mois de mai 2013, la 20ème session des Journées du Cinéma Européen a eu lieu à Tunis, Sfax, Djerba, Gabès et Sousse.



Les 141 séances de ces rencontres ont attiré 21.000 spectateurs, qui ont pu voir et connaître les réalités, rêves ou imaginaires du monde arabe et européen à travers 40 courts et longs métrages, fictions, documentaires, films d'animation, comédies, drames et fantasques, ou encore de film pour enfants.

Ces rencontres ont été organisées par la Délégation de l'Union européenne, avec l'appui de l'association tunisienne Cinéfilms, et le concours du Ministère de la Culture et des 18 Etats membres de l'UE présents en Tunisie. Elles ont aussi permis aux spectateurs de débattre ou d'assister à des rencontres et ateliers avant ou après les projections.



«Le Projet Sfax» : Première Résidence Euromaghrébine de Photographes, 125.000€

En 2013, la Délégation de l'UE en Tunisie a organisé la Première Résidence Euromaghrébine de Photographes, «Le Projet Sfax», dans le but de mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel tunisien, tout en contribuant aux efforts de la ville de Sfax pour l'inscription de sa Médina au patrimoine mondial de l'UNESCO et pour l'accueil des prochains jeux méditerranéens de 2021.

Pour la première fois, 31 photographes professionnels du Maghreb et d'Europe ont collaboré avec les autorités et les habitants de Sfax, générant une véritable plateforme d'échange et de dialogue, aussi bien entre artistes européens et maghrébins qu'avec les citoyens.

Le travail photographique réalisé a donné lieu à un livre d'art, deux expositions en Tunisie, et un site web, www.leprojetsfax.com, qui a déjà reçu plus de 55.000 visites. La première exposition a eu lieu à la Kasbah de Sfax, le 13 novembre 2013 et la seconde à Tunis, le 21 janvier 2014. Une exposition itinérante sera organisée dans plusieurs capitales européennes en 2014.

«Les Identités Plurielles» : Première Rencontre Euromaghrébine d'Ecrivains (2013) 60.000€

Sur le thème «Les identités plurielles», la Délégation de l'UE en Tunisie a organisé la première rencontre euromaghrébine d'écrivains du 9 au 12 novembre 2013 à Dar Lasram, au cœur de la Médina de Tunis, avec la participation de l'association Pen International. Celle-ci a réuni 35 écrivains, romanciers et poètes venus d'Europe, ainsi que de Tunisie, d'Algérie, de Libye, du Maroc et de Mauritanie, avec pour but la rencontre, le dialogue et l'échange de connaissances culturelles et littéraires, entre les auteurs et avec le public tunisien.

Les thématiques présentées et débattues ont abordé des sujets d'actualité, tels que l'impact de la tradition, de la modernité, des patrimoines respectifs et de la culture sur les identités de chacun, et alors même que les contextes socio-économiques et politiques de la région sont en pleine mutation.

La rencontre a permis d'affirmer cette forme de dialogue comme un outil unique de promotion de tolérance et de lutte contre les extrémismes.

La participation de Pen International, qui œuvre pour la liberté d'expression et la défense des écrivains auteurs depuis 1921, et des Centres Pen du Maroc, d'Algérie et de Tunisie ont permis d'imaginer des pistes pour une meilleure diffusion de la littérature maghrébine. A la demande des auteurs, cet événement devrait se dérouler annuellement.

«De Colline en Colline» (2013) 40.000€

Cet évènement d'art contemporain, organisé par l'association tunisienne «24H pour l'Art Contemporain» et le Goethe-Institut de Tunisie, a bénéficié d'un appui de l'UE dans le cadre des échanges et du dialogue inter-culturel.

L'évènement a réuni à travers la création d'art contemporain en direct 15 artistes tunisiens et 8 artistes internationaux qui sont partis à la rencontre du public, durant 3 weekends sur les collines de Sidi Bou Saïd, Takrouna et Chenini, l'amenant à avoir un nouveau regard sur ces collines emblématiques de Tunisie et à réfléchir sur les interactions sociétales en général.

«De l'Histoire Orale à YouTube: Récits de la province tunisienne» (2012-2013) 37.000€

Dans le but de préserver la mémoire et le patrimoine historique de la région de Douz, ce projet mis en œuvre par l'association tunisienne Marbed Douz, l'ONG italienne ARCI et le Centre d'études islamiques et d'Afrique de l'Université de Catania, a travaillé avec les jeunes et les anciens au sein des communautés de la région, contribuant au transfert de connaissances entre générations et au renforcement de l'attachement des jeunes à leur terre d'origine.

DIART: Le Dialogue Interculturel à travers l'Art du Tapis (2012-2013) 40.000€

Dans le cadre du rapprochement entre les peuples et dans l'objectif final de renforcer la compréhension mutuelle et rompre les stéréotypes, ce projet mis en œuvre par l'association italienne Assadakha Sardegna et le Centre Technique de Création et d'Innovation du

Tapis et du Tissage en Tunisie, a été pensé comme une rencontre d'artisanat artistique et de mise en valeur des connaissances et traditions millénaires autour du tissage de tapis en Sardaigne et en Tunisie.

Pendant 6 mois, les tisserands de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, El Kef, Gafsa, Gabès et Médenine et de Sardaigne ont échangé sur leurs techniques et de nouveaux produits. En mars 2013, leurs travaux ont été exposés lors d'un festival à l'Acropolium de Carthage et un court-métrage a été produit.

«Culture et arts au service de l'intégration sociale dans le Gouvernorat du Kef» (2012-2013) 28.400€

Le projet mis en œuvre par l'Association des Arts pour le Cinéma et le Théâtre du Kef et CIDEAL a contribué à la prévention et réduction de l'exclusion sociale de 240 jeunes de milieux défavorisés du Gouvernorat du Kef, à travers leur participation aux arts et à la culture.

Le projet a soutenu l'accès aux arts et à la découverte de leur patrimoine des jeunes de quartiers difficiles et zones rurales du Kef, à travers leur engagement dans des activités artistiques et culturelles et le renforcement associatif local.

Dans ce cadre, une Caravane des Arts a été réalisée avec la participation de 360 élèves et 100 membres des communautés de Semena, Sidi Mansour et Bou Mef-tah, qui ont présenté des pièces de théâtre et réalisé des œuvres plastiques et audiovisuelles. Par ailleurs, le projet a aussi formé des jeunes à la conception et réalisation de documentaire, ce qui a permis d'engager des débats et réflexions sur la vision propre des participants sur leur gouvernorat.

Coopération régionale

«MedCulture»: Promouvoir un secteur culturel plus diversifié, professionnel et durable dans le Sud de la Méditerranée (2013-2017) 6 millions €

En 2013, un appel à propositions a été lancé pour sélectionner des opérateurs culturels pouvant mettre en œuvre ce programme, qui vise à promouvoir un secteur culturel plus diversifié, professionnel et durable.

Les actions prévues devront contribuer à développer les capacités et les compétences des opérateurs culturels, pour qu'ils soient plus professionnels et adaptés à la mondialisation en vue d'attirer du public, de favoriser l'accès aux marchés aux niveaux local et régional et d'attirer les investisseurs. Le programme permettra aussi d'améliorer l'accès à une gamme plus étendue de biens et services culturels, y compris indépendants, en particulier dans les régions rurales et reculées.

La majeure partie des subventions octroyées bénéficieront aux acteurs culturels des pays du Sud de la Méditerranée, y compris la Tunisie. Le programme initiera ses actions sur terrain à partir de 2014.

Programme Euromed Audiovisuel III (2011-2013), 11 millions €

Euromed Audiovisuel, dans sa troisième phase, a pu contribuer au développement du secteur cinématographique et audiovisuel dans neuf pays du sud de la Méditerranée, à travers le transfert de connaissances et de bonnes pratiques.

Le travail s'est centré sur des formations, ateliers, mises en réseau et renforcement des capacités des professionnels et des autorités nationales, dans les domaines de la production et la coproduction internationale, les archives de cinéma et de télévision, la distribution et exploitation, et l'encouragement à la création de fonds en faveur du cinéma régionaux et nationaux. En 2013, un catalogue des productions cinématographiques du sud de la Méditerranée a été présenté dans le cadre du Festival de Cannes.

www.euromedaudiovisuel.net

21. Migration et mobilité

Préparer le partenariat pour la mobilité...

La migration et la mobilité sont des thèmes clefs de la politique extérieure de l'UE. La politique de l'Union européenne en matière de migration s'appuie sur un véritable partenariat avec les pays tiers, s'intègre pleinement dans les autres politiques extérieures de l'Union et couvre l'ensemble des sujets liés aux migrations et à l'asile. Adoptée en 2005, cette politique illustre la volonté de l'UE de définir un cadre global permettant une gestion cohérente des migrations, fondée sur le dialogue politique et une étroite coopération avec les pays tiers.

La politique européenne de migration ces dernières années, d'une approche principalement sécuritaire, s'attachant à réduire les pressions migratoires, à une approche plus transparente et plus équilibrée, guidée par une meilleure compréhension de tous les aspects des migrations. Cette politique renouvelée fait des migrations et de la mobilité des forces positives pour le développement et accorde une plus grande considération à certains aspects des migrations économiques (travail décent).

L'approche globale des migrations poursuit les objectifs suivants:

- encourager la mobilité et l'immigration légale dans l'UE tout en promouvant le développement dans les pays d'origine des migrants en vue d'y améliorer le niveau de vie et d'y minimiser «l'exode des cerveaux» ;
- veiller à une cohérence des politiques de l'UE en vue d'intégrer pleinement l'approche globale de la question des migrations dans l'ensemble des initiatives extérieures de l'UE, y compris les actions en matière d'aide au développement et les relations avec les pays non membres de l'Union ;
- promouvoir l'immigration légale et prévenir l'immigration irrégulière.

L'approche globale offre ainsi un cadre de dialogue et de coopération avec les pays tiers. Avec la Tunisie, l'UE a entamé, dans le cadre du Partenariat Privilégié, un dialogue sur la migration, la mobilité et la sécurité dont le but est la conclusion d'un Partenariat pour la Mobilité (PPM). Précisément, ce Partenariat pour la Mobilité est un cadre de coopération à long terme, conforme à l'approche globale des migrations et de la mobilité, et fondé sur le dialogue politique et la coopération, qui évoluera en fonction des relations Tunisie-UE. Une fois signé, ce partenariat servira de base pour le lancement de plusieurs initiatives de soutien de l'UE et des EM signataires dans le domaine de la migration et de la mobilité.

Coopération avec la Tunisie

Coopération Technique UE-Tunisie en matière de Migration (2012-2014), 800.000 €

Le projet apporte aux administrations tunisiennes concernées une assistance technique spécifique sous forme des stages de formation dans les domaines essentiels de la gestion de la migration et des frontières. Mis en œuvre par le «International Centre for Migration Policy Development» (ICMPD), le projet comprend plusieurs volets: a) séminaires et ateliers techniques de formation; b) mise en œuvre des projets pilotes soutenant le retour volontaire et la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens; c) formulation d'une stratégie nationale de gestion de la migration, et d'un plan d'action ; d) réalisation d'un diagnostic sur la gestion des frontières ; e) mise en place d'une plateforme web sur la migration Tunisie-UE.

Point fort de 2013, un diagnostic « Gestion des frontières: contrôle et surveillance, fraude documentaire et protection des migrants » a été effectué. Le rapport de mission, validé par le Ministère de l'Intérieur en août 2013, constitue une référence pour tout appui futur dans la gestion des frontières.

2013 a aussi vu la réalisation de plusieurs séminaires et ateliers, sur les sujets suivants : migration du travail, fraude documentaire, gestion intégrée des frontières (GIF), gestion et représentation de la diaspora. Deux visites d'études, une en Autriche sur le thème « retour et réinsertion » et l'autre en France sur la GIF ont eu lieu. Treize projets pilotes ont été sélectionnés dans les trois régions ciblées et les activités ont démarré fin 2013. Enfin, la mise en place des groupes de travail thématiques regroupant les différents ministères concernés marque un progrès dans la formulation de la stratégie nationale et du plan d'action afférent.

La maison tunisienne du droit et des migrations (2012-2014), 250.000 €

Le projet, mis en œuvre par France Terre d'Asile, ambitionne de développer les capacités opérationnelles et de plaider de la société civile tunisienne pour défendre les droits des migrants, des réfugiés et enfants non accompagnés, et susciter un débat public apaisé sur les questions migratoires en Tunisie. Le projet vise aussi à l'inclusion sociale des personnes issues de groupes vulnérables en renforçant les compétences juridiques, sociales, analytiques et médiatiques des associations tunisiennes.

En 2013 deux rencontres-débats entre société civile et acteurs institutionnels ont eu lieu, l'une consacrée au Partenariat pour la Mobilité, l'autre sur le racisme et la lutte contre les discriminations. Six formations ont été organisées pour le monde associatif, sur plusieurs thèmes :

protection internationale des réfugiés, droits des migrants, femmes migrantes victimes de violence, soutien aux mineurs non accompagnés. Des réunions trimestrielles avec les organisations concernées de la société civile tunisienne ont été organisées, une collecte de ressources documentaires a été réalisée. Enfin, un site Internet a été mis en place à l'adresse <http://maison-migrations.tn/>

Coopération régionale

EuroMed Migration III (2012-2014) 5 millions €

Ce projet animé par ICMPD, promeut un dialogue régional efficace en matière de gestion des frontières, les réseaux légaux de migration et de mobilité des travailleurs dans l'espace euro-méditerranéen, tout en renforçant les synergies entre migration et développement.

Le projet vise à : 1) promouvoir les voies d'immigration de la main d'œuvre et la mobilité des travailleurs; 2) promouvoir les synergies entre migration et développement dans les pays partenaires de l'IEVP-Sud; 3) soutenir la lutte contre l'immigration illégale, le renforcement de la capacité de gestion des frontières et l'amélioration des systèmes d'accueil et d'aide des groupes vulnérables.

L'élaboration des profils migratoires (MPP) des pays concernés a été au cœur des activités de 2013, l'objectif étant d'aider les autorités à mettre en place des mécanismes de coordination interinstitutionnels et à formuler une politique migratoire nationale cohérente. Par ailleurs, plusieurs formations et réunions d'échange autour des thèmes de la migration et du profil migratoire ont débouché sur la mise en place d'une plateforme de dialogue entre pairs des pays du Sud de la Méditerranée.

Soutenir la création d'activité et l'emploi au Maghreb – La migration au service du développement économique local - DIAMED (2012-2015), 2.344.345 €

Le projet DIAMED vise à tirer le meilleur parti des capacités innovantes des deux rives de la Méditerranée avec les opportunités d'investissement présentes au Sud de cette dernière. L'engagement des acteurs institutionnels et économiques locaux, l'implication des diasporas, la valorisation des jeunes diplômés du Maghreb, la promotion de l'esprit d'entreprise et la circulation des compétences sont les principaux moteurs du projet.

DIAMED contribue au développement local et renforce le tissu entrepreneurial du Maghreb en soutenant des projets d'investissements, de transfert d'innovation, de formation et coaching, tout en offrant un accompagnement personnalisé.

En 2013, l'organisation administrative du projet et les procédures à suivre par tous les partenaires ont été validées, permettant d'ores et déjà la signature de plusieurs conventions de partenariats.

Stabilisation des communautés à risque et renforcement de la gestion des migrations afin d'accompagner les transitions en Egypte, Tunisie, et Libye - START (2012-2015) 9.9 millions €

Avec ce projet, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) apporte son soutien aux gouvernements d'Égypte, de Tunisie et de Libye pour stabiliser les communautés à risque et renforcer la gestion des migrations, afin d'établir les conditions préalables nécessaires à une transition sans heurt et à une reprise durable dans ces trois pays.

En Tunisie, pour réduire le risque lié à la migration irrégulière et améliorer les conditions de réintégration pour les migrants de retour, l'OIM contribue à renforcer le tissu associatif. Cette initiative est mise en œuvre par des ONG de la société civile. Après une étude préliminaire, les gouvernorats de Jendouba, Kairouan, Kef et Siliana ont été ciblés et cinq associations sélectionnées pour concrétiser l'opération. De mai à décembre 2013, des formations ont été dispensées aux partenaires tunisiens via 4 ateliers de préparation aux situations d'urgence. Le lancement officiel d'une plate-forme de cartographie en ligne des initiatives de développement visant à stabiliser les communautés et à créer des emplois a eu lieu en décembre 2013. Cette plateforme a été développée en collaboration avec le ministère tunisien de la formation professionnelle et de l'Emploi (MFPE).

Joint Migration and Development Initiative: Strengthening the Contribution of Migration to Development by Reinforcing its Local Dimension - JMDI phase II (2013-2015), 7.4 millions €

Par un appui aux autorités locales et aux acteurs non étatiques, le projet vise à optimiser la contribution des migrants au développement local. En pratique, il s'agit de soutenir des initiatives locales renforçant le lien entre migration et développement, et de développer le réseautage entre les acteurs du projet. En 2013 le projet, mis en œuvre par le PNUD, a sélectionné le point focal JMDI pour la Tunisie et mis en place le Comité de Suivi. Une procédure de sélection pour des projets pilotes a été lancée en fin d'année.

Système d'information du marché de l'emploi- Bonnes pratiques de collecte et de partage de données en migration de travail (SIME) (2010-2013), 1.883.774 €

Dans le cadre de ce projet régional, l'Organisation Internationale pour les Migrations met en place un système de collecte et de partage de données sur la migration de travail pour améliorer les systèmes d'information sur le marché de l'emploi. Les objectifs du projet sont: 1) soutenir l'inclusion et la bonne gestion de l'information sur la migration de travail dans les SIME; 2) contribuer à l'élaboration des politiques favorisant une plus grande mobilité du travail au niveau intra régional, avec un dialogue et une coopération international renforcée; 3) consolider l'effet positif de la migration sur le développement économique de six pays.

En Tunisie en 2013, le projet a publié et diffusé, à l'attention des décideurs et du gouvernement, un manuel de recommandations reprenant les informations et les conclusions des différents ateliers et formations organisés à Tunis. Deux rapports nationaux – l'un sur le système d'information du marché de l'emploi en Tunisie, l'autre sur l'intégration des données de migration de travail - ont aussi été diffusés, tandis qu'un état des lieux sur la migration de travail était effectué. Les données sur la migration de travail sur 2002-2012, collectées et analysées lors de la phase pilote du projet, ont été fournies à l'Observatoire national pour l'emploi et les qualifications. Enfin une feuille de route a été élaborée pour les futures actions à entreprendre pour aboutir à une politique de migration de main-d'œuvre et à un système d'information intégré, opérationnel et efficace.

22. Relations commerciales et d'investissement

Evolution des flux commerciaux et d'investissement...

Les relations commerciales entre la Tunisie et l'UE sont restées très étroites en 2013. L'UE est le premier partenaire commercial de la Tunisie ayant absorbé 71.3% du total de ses exportations, et a été la source de 55.5 % de ses importations. La Tunisie est l'un des partenaires commerciaux de l'UE les plus établis dans la région méditerranéenne, et le 32ème plus grand partenaire commercial de l'UE.

La valeur des exportations tunisiennes vers l'UE, libellée en dinars tunisiens, a évolué de 4,2% en 2013, et ce en raison de l'amélioration des ventes vers la Grande Bretagne (+26,7%), l'Allemagne (+14,1%) et l'Espagne (+13,4%). La France, l'Italie et l'Allemagne demeurent les principaux marchés des exportations tunisiennes avec des parts respectives de 26.4%, 18.5% et 9% du total des exportations tunisiennes en 2013. Toutefois, libellées en euros, et donc excluant l'effet de la dépréciation du dinar tunisien, les exportations tunisiennes ont baissé légèrement (-1.8 %) au cours de l'année 2013. Ce léger recul peut s'expliquer par l'affaiblissement de l'activité économique en Tunisie en 2013, combiné à la baisse de la demande en Europe. Les exportations à destination de l'UE ont été dominées par les produits manufacturés, notamment les machines et les appareils électriques (29% du total), les vêtements, les chaussures et accessoires (27%), suivis par les produits pétroliers et dérivés (14%).

Les importations tunisiennes en provenance de l'UE, libellées en dinars tunisiens ont progressé de +7.4% en 2013 par rapport à l'année précédente. Néanmoins, les importations libellées en euros (et donc au net de l'effet de la dépréciation du dinar) ont plutôt légèrement baissé par rapport à 2012 (de -0.3%). Les principaux fournisseurs de la Tunisie sont la France, l'Italie et l'Allemagne avec des parts de marchés, respectifs de 18,3%, 14,5% et 7,2%. Les importations en provenance des partenaires européens ont été assez diversifiées et se sont composées de machines et appareils électriques (12.3%), produits mécaniques (11.6%), produits pétroliers et dérivés (9.9%), voitures (9%), produits plastiques (5.6%), céréales (3.8%) et produits pharmaceutiques (3.3%).

Résultant de cette évolution des échanges, et notamment la performance modeste des exportations tunisiennes, le déficit commercial de la Tunisie avec l'UE a augmenté en 2013 pour se situer à 1,819 million d'euros.

Même si important, ce déficit représente environ 40% du déficit commercial total de la Tunisie, et donc reste à un niveau relativement modéré si comparé à l'important volume des échanges entre la Tunisie et l'UE.

Graphique 1. Evolution des échanges et de la balance commerciale, en euros

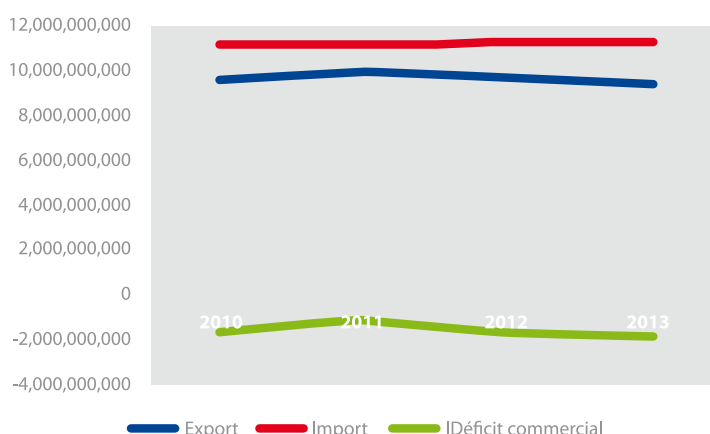


Tableau 1. Volume des échanges commerciaux des biens entre la Tunisie et l'UE (en euros)

	2010	2011	2012	2013
Export	9,553,774,379	9,910,159,669	9,528,094,668	9,350,187,649
Import	11,135,463,280	11,109,765,447	11,208,262,334	11,169,629,726
Déficit commercial	-1,581,688,901	1,199,605,778	-1,680,167,666	-1,819,442,077

Source: Eurostat, 2014.

Le **tourisme** est l'un des secteurs les plus importants en termes de commerce des services entre l'UE et la Tunisie. Malgré les événements d'instabilité qu'a connus la Tunisie au cours de l'année 2013, l'UE est restée la première source de touristes vers ce pays. Les arrivées des touristes européens n'ont baissé que de 2% par rapport à 2012, et elles sont restées bien en deçà des volumes enregistrés avant la révolution (par rapport à 2010, la baisse est de 24%). En 2013, les flux des touristes anglais et allemands ont progressé de +24% et +4% par rapport à l'année précédente. Les visiteurs allemands sont ainsi redevenus la première clientèle touristique de la Tunisie avec plus de 5 millions de nuitées en 2013. Par contre, les nuitées des touristes français ont baissé de 31% en 2013, par rapport à l'année précédente. Leur nombre reste inférieur de 53% par rapport à celui enregistré en 2011.

Les **Investissements Directs Etrangers** en provenance de l'UE, hors du secteur de l'énergie, ont été de l'ordre de 390.9 millions de dinars tunisiens (environ 180 millions €) en 2013. Ces chiffres provisoires affichent une baisse (-41%) par rapport à l'année précédente, mais restent supérieurs de 8% à ceux enregistrés en 2011, l'année de la révolution. Les données sur les volumes

des IDE européens totaux devront augmenter sensiblement après la publication de celles sur les IDE dans le secteur de l'énergie, qui représentent traditionnellement plus de la moitié des flux des IDE européens totaux. En 2013, les principaux investisseurs européens étaient la France (51% des IDE européens totaux), l'Allemagne et l'Italie (chacune avec 15% du total). En termes d'emploi, les nouveaux IDE européens en 2013 ont permis la création de plus de 8000 nouveaux postes de travail.

Accords et négociations

Les travaux préparatoires en vue du lancement des négociations pour un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) ont progressé à un pas modéré en 2013. Du côté tunisien, un Comité national pour les négociations ALECA a été formellement établi sous la tutelle du Ministre du Commerce et Artisanat, avec pour buts principaux d'assurer la coordination interministérielle, établir des groupes de travail thématiques, et sensibiliser et consulter les parties prenantes au futur accord. Compte tenu de la situation politique incertaine qui a caractérisé le deuxième semestre de 2013, les réunions de préparation pour l'ALECA ainsi que la consultation de la société civile prévues pour 2013 ont été reportées à l'année suivante.

Tableau 2. IDE européens en Tunisie (en millions de dinars tunisien)

	2010	2011	2012	2013
IDE européens en Tunisie (hors énergie)	487.4	360.6	666.9	390.9
IDE européens totaux	1,442.6	1,146.4	1,521.4	NA

Source: FIPA, 2014.

L'Accord de libre-échange complet et approfondi Tunisie-UE (ALECA) : La conclusion d'un ALECA est l'un des objectifs du Partenariat Privilégié entre l'Union Européenne (UE) et la Tunisie agréé le 19 Novembre 2012, et qui fixe les axes prioritaires pour renforcer les relations bilatérales. L'objectif des négociations ALECA est l'intégration progressive de l'économie tunisienne dans le marché unique de l'Union Européenne. Ceci devrait améliorer les possibilités d'accès au marché, le climat d'investissement et le soutien des réformes économiques entreprises par la Tunisie. L'ALECA s'appuiera sur les engagements existant dans le cadre de l'Accord d'Association euro-méditerranéen conclu entre la Tunisie et l'UE en 1995, et sera un accord complet sur les relations commerciales et économiques entre l'UE et la Tunisie couvrant une gamme complète de domaines d'accès au marché et réglementaires d'intérêt commun, tels le commerce des services, l'établissement et la protection des investissements, le commerce des produits agricoles, produits agricoles transformés et produits de la pêche, les douanes et de la facilitation du commerce, la transparence des réglementations, les marchés publics, la politique de concurrence, la propriété intellectuelle, les mesures anti-dumping et compensatoires et le développement durable. Avant le lancement formel des négociations, la Commission Européenne (chargée des négociations de l'ALECA du côté européen) et la Tunisie procèdent à un exercice de préparation en vue d'identifier les priorités du futur accord. Cette phase préparatoire a débuté en mars 2012, et permettra d'identifier les domaines sensibles, les priorités pour le rapprochement réglementaire avec l'acquis communautaire sur la base d'intérêts mutuels, ainsi que les domaines dans lesquels des mesures d'accompagnement devraient être développées pour assurer la bonne mise en œuvre de l'ALECA.

L'UE a contribué à la réussite du premier Forum de Tunis sur la dimension économique du Partenariat Privilégié UE-Tunisie, organisé le 13 juin 2013 par le Think-tank tunisien «l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises». Ce Forum, qui a bénéficié d'une large participation du monde des affaires et des décideurs tunisiens, a permis de présenter et de débattre les objectifs poursuivis par le projet d'ALECA, les négociations visant à libéraliser le commerce des produits agricoles, agricoles transformés et de la pêche, ainsi que les négociations sur la mobilité des personnes dans le cadre du Partenariat pour la Mobilité.

Une étude indépendante sur l'impact du futur ALECA a été menée en 2013 par le bureau de conseil Ecorys à la demande de la Commission Européenne, et dont le processus de préparation a comporté des réunions avec le gouvernement tunisien et une session de consultation avec la société civile tunisienne le 19 juin à Tunis. Cette étude estime que l'impact économique de l'ALECA devrait être positif pour la Tunisie : à long terme, les gains attendus en revenu national devraient atteindre 2,5 milliards € pour la Tunisie, équivalents à une augmentation de plus de 7 % du PIB. A long terme, l'impact de l'ALECA sur les flux commerciaux est aussi important, avec une augmentation escomptée de 20 % des exportations tunisiennes et de 18 % des importations à long terme, ce qui se refléterait par une amélioration de sa balance commerciale en termes relatifs. Des effets positifs significatifs sont attendus en ce qui concerne la rémunération du travail en Tunisie, avec une augmentation potentielle des salaires d'environ 10 % à long terme. En revanche, l'étude montre que l'impact de l'ALECA serait négligeable sur l'UE. L'étude est disponible sur le site web <http://www.trade-sia.com/tunisia/>.

Des avancées ont été enregistrées dans les négociations de libéralisation du trafic aérien en vue d'un accord dit «Euro-Méditerranéen»: suite au lancement officiel des négociations en novembre 2012 par le Vice-président de la Commission européenne S. Kallas et le Ministre des

transports Harouni. Deux rounds de négociations ont eu lieu en 2013. Le premier round, qui a eu lieu le 26 juin 2013 à Tunis, a porté sur les conditions techniques de l'ouverture du ciel tunisien, la politique extérieure de l'UE dans le domaine du transport aérien et la coopération entre la Tunisie et l'UE dans les domaines du transport en général. Pendant le deuxième round, qui s'est déroulé le 9 et 10 décembre 2013, les discussions ont porté sur le projet d'accord « horizontal » dont l'objectif est d'aligner les accords bilatéraux existants entre les Etats membres de l'UE et la Tunisie sur le droit de l'UE en vigueur, principalement au regard de la liberté d'établissement, en introduisant le principe de désignation du transporteur aérien « communautaire ». La Tunisie a également présenté les titres des différents chapitres du programme d'appui technique et économique qu'elle souhaite soumettre pour une possible contribution de l'UE. Le prochain round est prévu au printemps 2014 à Tunis.

Dans le domaine de la libre circulation des produits industriels, les préparatifs pour la conclusion avec l'UE d'un **accord sur l'évaluation de la conformité et l'acceptation des produits industriels (accord ACAA)** ont progressé à un rythme modéré en 2013. En 2013, les autorités tunisiennes ont soumis pour évaluation aux services de la Commission Européenne des projets de textes législatifs relatifs au cadre horizontal en matière d'accréditation, de métrologie et de sécurité des produits industriels, ainsi qu'aux secteurs électriques et matériaux de construction, sur lesquels un travail additionnel sera nécessaire afin d'assurer une harmonisation suffisante avec l'acquis communautaire. Un séminaire s'est déroulé le 29 novembre 2013 à Tunis en présence du Ministre de l'Industrie de l'époque M. Mehdi Jomâa sur la présentation des résultats de l'étude de positionnement de l'infrastructure qualité tunisienne, son développement et son intégration dans l'espace euro-méditerranéen. L'étude montre que si des progrès ont été réalisés, surtout dans le domaine de l'accréditation, des avancées sont encore nécessaires (notamment au niveau de la réglementation sur la surveillance de marché) afin de pouvoir lancer les négociations ACAA.

L'accord ACAA (Accord sur l'évaluation de la conformité et l'acceptation des produits industriels): l'ACAA est un type spécifique d'accord de reconnaissance mutuelle basé sur un processus d'alignement réglementaire et institutionnel d'un pays tiers sur le modèle de l'UE portant sur certains secteurs industriels. Après la conclusion de l'ACAA, les produits couverts par l'accord pourront entrer sur le territoire de l'UE sans tests et procédures de certification supplémentaires et circuler librement dans les 28 États membres. Réciproquement, l'UE pourra exporter librement les produits de ces mêmes secteurs sur le marché tunisien. La Tunisie a choisi de négocier un ACAA d'abord pour deux secteurs prioritaires: les produits électriques et les matériaux de construction. Ensuite, d'autres secteurs seront progressivement ajoutés à l'accord dès que les travaux préparatoires concernant l'alignement législatif, l'adoption des normes et la mise à niveau de l'organisme de certification seront terminés. L'UE appuie actuellement la Tunisie à travers plusieurs projets d'assistance technique pour arriver à conclure les premiers accords ACAA.

Coopération en matière d'entrepreneuriat

Suite à la « Mission pour la croissance en Tunisie » menée en Tunisie en Novembre 2012, par le Vice-président de la Commission européenne A. Tajani chargé de l'industrie et de l'entrepreneuriat à la tête d'une délégation de chefs d'entreprise et associations professionnelles européennes, un **Conseil UE-Tunisie pour l'entrepreneuriat** a été lancé en janvier 2013 par M. Tajani et le Chef du Gouvernement tunisien précédent M. Jebali. Ce Conseil mixte est constitué d'une vingtaine d'hommes et femmes d'affaires européens et tunisiens qui dirigent des entreprises de tailles diverses dans différents secteurs. Certains d'entre eux sont également d'éminents membres de grandes associations professionnelles en Europe et en Tunisie. Le Conseil a pour vocation de fournir une expertise et des conseils aux décideurs politiques tunisiens et européens en matière d'environnement des affaires,

investissement, innovation, compétences, formation et coopération industrielle, avec pour objectif final de résoudre le problème du chômage tant au sud qu'au nord de la Méditerranée. C'est le premier Conseil mixte pour l'entrepreneuriat auquel la Commission européenne participe avec un pays non européen. Les leçons tirées de ce projet pilote seront diffusées au niveau régional dans le cadre du processus de coopération industrielle euro-méditerranéenne. En juin 2013, le premier des trois groupes de travail du Conseil s'est réuni à Tunis pour débattre de simplification administrative, refonte du code d'investissement et sécurité juridique, développement régional et local, et infrastructure. Les deux autres groupes de travail avaient prévu de se réunir et de présenter leurs premières conclusions en assemblée plénière du Conseil fin 2013, mais ces réunions ont dû être reportées à début 2014 en raison de l'instabilité politique qui a marqué cette période.

La Tunisie a continué à participer en 2013 aux travaux dans le cadre de la **coopération industrielle euro-méditerranéenne**. L'Agence de Promotion de l'Industrie et l'Innovation (API), a coordonné la participation de la Tunisie à l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre de la Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise, en tenant aussi compte de l'expérience acquise avec le « Small Business Act » pour l'Europe adopté en 2008. Des résultats préliminaires ont révélé que la phase d'instabilité politique a limité l'activité du gouvernement et a mis l'accent sur le soutien à court terme pour les PME, du fait que beaucoup d'entre elles traversent une période de difficultés

financières. Cependant, la Tunisie a réussi à poursuivre la mise en œuvre des initiatives et programmes prévus précédemment et les institutions ont continué à fonctionner pendant la phase de transition politique. Le dialogue politique avec les organisations du secteur privé est devenu beaucoup plus ouvert, mais il a également été perturbé par l'instabilité politique. La Tunisie a également poursuivi sa participation au dialogue euro-méditerranéen sur l'avenir du secteur textile/habillement et au réseau «Enterprise Europe Network» à partir d'un consortium coordonné par l'API.

L'UE a aussi contribué à l'organisation de **deux importants événements B2B** en Tunisie au cours de 2013. Un Forum « Global Business Bridges » a eu lieu les 11 et 12 juin 2013, visant à impulser la coopération d'affaires trilatérale entre l'UE, la Turquie et les partenaires de la région méditerranéenne dont la Tunisie. Un « Business Roadshow Tunisie » organisé par le réseau euro-méditerranéen de promotion de l'investissement ANIMA, dans le cadre d'un projet pilote de l'Union européenne en coopération avec l'Agence de Promotion de l'Industrie et l'Innovation et l'organisation patronale CONECT, a eu lieu les 28 et 29 novembre 2013 à Tunis.



Accueil de M. Štefan Füle, Commissaire européen chargé de l'Elargissement et de la Politique européenne de Voisinage à la Maison de l'Entreprise de Tunis en mars 2013

Deuxième partie

Deuxième partie

*Les actions de coopération menées par les
Etats membres et les Institutions financières*



Allemagne

Lors de cette troisième année du processus de transition, l'Allemagne a considérablement élargi sa coopération avec la Tunisie. La coopération tuniso-allemande se focalise notamment sur le développement intégré des régions défavorisées, sur la promotion de l'emploi et de la démocratie. L'Allemagne a consacré un montant de 151,5 millions d'euros en 2013 au profit des efforts de développement socio-économique, 25 millions d'euros au partenariat de transition avec plusieurs activités de la société civile et d'échanges politiques et culturels, ainsi que 30 millions d'euros pour la conversion de la dette tunisienne en faveur des investissements dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets. **Le montant global de l'aide allemande à la Tunisie en 2013 s'élève à 206,5 millions d'euros** (82,5 millions en dons et 124 millions en prêts).

Coopération technique et financière

En 2013, l'Allemagne a mis un montant de 151,5 millions d'euros à la disposition de la coopération au développement avec la Tunisie. Le secteur de l'eau, les énergies renouvelables et le développement des régions défavorisées demeurent les axes principaux de cette coopération. Les deux partenaires ont par ailleurs convenu d'initier une nouvelle coopération dans le domaine de l'agriculture afin de jeter les bases, dans certaines régions choisies de la Tunisie, d'une agriculture économiquement performante et écologiquement durable. À cet effet, les structures de coopération avec le Ministère de l'Agriculture et avec le Ministère de l'Industrie y compris leurs structures régionales seront élargies.

Un des points forts de la coopération financière en 2013 (au total 130,5 millions d'euros, gérés par la **(KfW - la banque allemande pour le développement)**) est un nouvel investissement de 51,5 millions d'euros (prêt

composite de 37,5 millions, prêt bonifié de 10 millions et don de 4 millions) en faveur du programme « **Gestion intégrée des ressources en eau** » (GIRE). Ce programme vise la préservation et l'utilisation plus efficaces de ces ressources rares dans les régions rurales, aidant ainsi les agriculteurs dans cette partie du pays jusqu'alors souvent délaissée. Le programme GIRE prévoit par ailleurs l'amélioration de l'équilibre hydraulique tunisien à travers une nouvelle interconnexion des systèmes hydrauliques du Nord (vallée de la Medjerda) et du Centre ainsi que la mise en place d'un Fonds de Mise à Niveau des systèmes d'eau en milieu rural qui permettra d'amplifier les efforts de restauration et de pérennisation des systèmes d'irrigation. Toujours dans le secteur de l'eau, l'Allemagne s'engage à travers **un prêt bonifié de 40 millions d'euros** à assister la **SONEDE** (Société Nationale de l'Exploitation et de la Distribution des Eaux) dans la réalisation de 6 stations de dessalement dans les gouvernorats de Tozeur, Sidi Bouzid, Médenine, Gafsa et Kébili. L'Allemagne élargit considérablement sa coopération dans le domaine des **énergies renouvelables** où elle prévoit d'accorder **un prêt bonifié de 34 millions d'euros au Programme photovoltaïque connecté au réseau** qui bénéficiera d'une mesure d'accompagnement d'un volume de 2,5 millions d'euros (dons). Finalement un apport fiduciaire de 2,5 millions d'euros est prévu dans la société de capital-risque « TunInvest Croissance »

21 millions d'euros (exclusivement des dons) ont été réservés en 2013 pour **la coopération technique, gérée par la GIZ**, afin de démarrer de nouveaux projets tels que le projet Promotion d'une agriculture durable et développement rural (5 millions d'euros), le Fonds de consultation en politique structurelle (4 millions d'euros) et l'Appui au développement du marché pour des petits et moyens systèmes solaires (4 millions d'euros). Le nouveau projet AGIRE (Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau - 4 millions d'euros) contribuera

au développement d'une stratégie nationale de l'eau en étroite coopération avec le programme de coopération financière GIRE. Par ailleurs l'Allemagne octroie des dons à travers les projets Développement de compétences météorologiques en matière d'assurance-qualité pour l'export (4 millions d'euros), Appui à la régionalisation (1 million d'euros) et enfin le Fonds d'études et d'experts (1 million d'euros).

Partenariat pour la Transition

Au lendemain de la Révolution tunisienne, un Partenariat Pour La Transition a été mis en place entre la Tunisie et l'Allemagne. À ce jour, plus de 100 projets à raison de 50 millions d'euros (exclusivement des dons) répartis sur les années 2012 et 2013 ont été lancés à travers différentes organisations telles que l'agence de coopération technique GIZ, le Goethe Institut, la Deutsche Welle Akademie, sequa, les fondations politiques allemandes et beaucoup d'autres. Dans le but d'améliorer les perspectives économiques des Tunisiens, de jeter les bases pour garantir les libertés et les droits civils et fondamentaux et encourager l'indépendance et l'efficacité des institutions étatiques, ce partenariat a été consacré à la modernisation de la formation professionnelle et à la promotion de la coopération universitaire des deux pays. Par ailleurs de nombreux projets ont été lancés en coopération avec des institutions de la société civile et de l'État tunisien dans des secteurs clés tels que ceux de l'économie et de l'emploi, de la démocratie et de la société civile ainsi que de la culture et des médias.

Le **Pacte pour l'Emploi** constitue le fleuron de ces différentes mesures initiées : A travers le renforcement des capacités et des qualifications ainsi que la modernisation des équipements de 9 centres de formation professionnelle sélectionnés, ce programme vise la promotion

de l'emploi et l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle. Cette nouvelle coopération entre le Ministère fédéral des Affaires Étrangères et le Ministère tunisien de la Formation professionnelle et de l'Emploi s'est vue formalisée en octobre 2013 par la signature d'une déclaration d'intention commune en faveur de l'employabilité des diplômés des centres de formation professionnelle. Cet accord vise à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la formation professionnelle et à apporter un appui technique allemand au Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, à travers l'Agence tunisienne de la Formation professionnelle (ATFP). Cette nouvelle coopération porte sur l'évaluation des expertises, la valorisation des réussites et la proposition de mesures pour la mise en place d'une stratégie de promotion de la formation en alternance.

Conversion de la dette tunisienne

La banque allemande de développement KfW et le Ministère tunisien des Affaires étrangères ont signé en mai 2013 à Tunis un contrat de conversion d'une seconde tranche de 30 millions d'euros de dettes tunisiennes en projets de développement dans les régions les plus défavorisées. En vertu de cet accord, un montant de 10 millions d'euros financera un projet d'alimentation en eau potable dans les villes de Gafsa, Tozeur, Kasserine, Kébili, le Kef, Siliana, Sidi Bouzid, Sfax, Tataouine, Jendouba et Zaghouan, réalisé par la SONEDE (Société Nationale de l'Exploitation et de la Distribution des Eaux). Le deuxième projet a trait au programme d'assainissement des eaux usées, réalisé par l'Office National de l'Assainissement (ONAS), avec également une première tranche de 10 millions d'euros en faveur des villes de Ben Guerdane, Regueb, Foussana et El Guettar. Finalement, des enveloppes de 5 millions d'euros seront respectivement consacrées au fonds de dépollution

« FODEP V » réalisé par l'Agence Nationale de la Protection de l'Environnement (ANPE) ainsi qu'à la réhabilitation du Centre de traitement des déchets spéciaux de Jradou réalisé par l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGed). Ce nouveau contrat donne suite à la décision du Gouvernement allemand de convertir une partie de la dette tunisienne à hauteur de 60 millions d'euros afin de soutenir le processus de transition. Cette décision avait été proclamée en mai 2011 par la Chancelière fédérale allemande Dr. Angela Merkel lors du sommet du G8 à Deauville. La première tranche de 30 millions d'euros avait déjà été convertie en juin 2012.

Partenariat de l'Energie renouvelable

Le partenariat tuniso-allemand de l'énergie a promu en 2013 le dialogue sur la coopération dans le secteur de l'énergie ainsi que la mise en place d'un secrétariat installé au sein du Ministère de l'Industrie. Le 5 septembre 2013, une rencontre de pilotage au niveau de secrétaires d'Etat a eu lieu à Berlin, à laquelle participaient des représentants du Ministère tunisien de l'Industrie et de quatre ministères allemands. La 3ème Journée tuniso-allemande de l'Energie s'est déroulée avec une grande participation, le 26 novembre 2013 à Tunis. Au cours de différentes rencontres des groupes de travail à Berlin et à Tunis, les priorités suivantes du dialogue et de la coopération ont été, entre autres, fixées : échanges d'expérience sur la promotion du mixe énergétique, la politique de prix et le pilotage des subventions dans le secteur de l'énergie, l'exploitation de l'énergie photovoltaïque afin de couvrir la demande de pic en Tunisie, la promotion du secteur privé ainsi que les normes contractuelles pour les contrats d'achats d'électricité (Power-Purchase-Agreements).

Engagements de l'Allemagne pour la Tunisie en 2013

Engagements au titre de la Coopération technique

Total des engagements au titre de la Coopération technique	21 millions €
Promotion d'une agriculture durable et développement rural	5 millions €
Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le cadre du développement des régions rurales – Programme Eau	4 millions €
Appui à la régionalisation	1 million €
Appui au développement du marché pour des petits et moyens systèmes solaires	4 millions €
Développement de compétences en matière d'assurance qualité pour l'export	2 millions €
Fonds flexible de consultation en politique structurelle et d'ordre général	4 millions €
Fonds d'études et d'experts	1 million €

Engagements au titre de la Coopération financière

Total des engagements au titre de la Coopération financière	130,5 millions €
Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le cadre du développement des régions rurales III – Programme Eau (investissement - prêt composite)	37,5 millions €
Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le cadre du développement des régions rurales II – Programme Eau (mesure d'accompagnement - don)	1,5 millions €
GIRE - Fonds de Mise à Niveau des Systèmes d'eau en milieu rural (investissement - prêt)	10 millions €
GIRE - Fonds de Mise à Niveau des Systèmes d'eau en milieu rural (mesure d'accompagnement - don)	2,5 millions €
Programme photovoltaïque connecté au réseau (investissement - prêt bonifié)	34 millions €
Programme photovoltaïque connecté au réseau (mesure d'accompagnement - don)	2,5 millions €
Programme d'Amélioration de la Qualité des Eaux Distribuées au Sud Tunisien (investissement - prêt bonifié)	10 millions €
Programme d'Amélioration de la Qualité des Eaux Distribuées au Sud Tunisien (IKLU) (investissement - prêt bonifié ; facilité IKLU)	30 millions €
Apport fiduciaire dans la société de capital-risque « TunInvest Croissance »	2,5 millions €

Engagements au titre du Partenariat pour la Transition

Total des engagements au titre du Partenariat pour la Transition	25 millions €
plus de 100 projets dans les secteurs de l'économie et de l'emploi, de la démocratie et de la société civile, de la culture et des médias (informations sous www.allemagnepartenaire.tn)	25 millions €

Engagements au titre de la Conversion de dette

Total des engagements au titre de la Conversion de dette	30 millions €
Programme d'alimentation en eau potable dans les régions défavorisées	10 millions €
Programme d'assainissement des eaux usées dans plusieurs villes dans les régions défavorisées	10 millions €
Fonds de dépollution (FODEP)	5 millions €
Programme de réhabilitation du centre de traitement de déchets spéciaux de Jradou	5 millions €



Belgique

Dans le cadre du processus de transition démocratique amorcé dans plusieurs pays arabes début 2011, plusieurs initiatives d'appui et de coopération ont été mises en œuvre, via divers canaux, au titre de la coopération menée par la Belgique (Etat fédéral) en faveur de la Tunisie.

I. Projets de coopération régionale

La coopération s'effectue notamment à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/UNDP), avec la Tunisie parmi les pays cibles.

- Contribution belge de 1 millions € au programme régional du PNUD « Intégrité et Lutte contre la Corruption dans les Pays arabes (ACIAC) ». Objectifs : bonne gouvernance, lutte contre la corruption. Pays ciblés : Tunisie, Jordanie, Maroc, Yémen, Irak, Palestine, Egypte et Algérie.
- Contribution de +/- 300.000€ au projet PNUD "GPPS and transition processes in the Arab States Region (GPPS III)" (soutien aux parlements en Egypte et en Tunisie).
- Contribution de 4.350.000 € pour le volet Tunisie au projet du PNUD « Responding to a changing region : Seizing the opportunity for transformational change in the Arab States » (contribution totale de la Belgique de 8.700.000 Eur). Objectifs : soutien à l'Assemblée constituante, à la sécurité publique, à la justice transitionnelle et à la réforme du secteur judiciaire. En 2013, un décaissement de 1.218.000 USD de la contribution belge pour le volet a été effectué.

- UNESCO - Programme international pour le développement de la communication (PIDC). Montant : 130.000 € (principalement en 2012). Objectif : évaluer de façon objective la situation des médias en Tunisie et en Egypte et proposer des pistes de développement et de renforcement des capacités. A l'issue de l'analyse, seront définis dans un rapport largement diffusé les domaines dans lesquels une assistance internationale serait la plus utile ou urgente. La Banque Mondiale, le Conseil de l'Europe et l'UNDP utilisent ces rapports d'évaluation.

II. Autres formes de coopération

- Coopération technique entre la Belgique (Ministère Emploi et Affaires sociales), le Bureau international du travail (BIT) et 3 pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) sur le plan de la promotion du dialogue social dans ces 3 pays. A ce stade, assistance technique. Financements à définir en vue de la mise en œuvre d'activités concrètes, en coopération avec les pays bénéficiaires.



Danemark

Le Programme de Partenariat Dano-Arabe en Tunisie 2013

Depuis 2011, le Danemark a renforcé la coopération avec la Tunisie afin de soutenir le processus de transition et de démocratisation. La coopération avec la Tunisie est une partie intégrée du Programme de Partenariat Dano-Arabe lancé en 2003 par le gouvernement danois avec un double objectif: 1) Promouvoir les processus de réforme et de démocratisation et 2) Améliorer le dialogue, la compréhension et la coopération entre le Danemark et la région MENA.

Depuis 2011, la Tunisie est devenue un des pays prioritaires du programme, qui favorise aussi le dialogue et la collaboration régionale en réunissant des partenaires de différents secteurs de la région arabe avec des partenaires danois pour collaborer et/ ou partager des expériences.

Un des principes fondamentaux du programme est que les activités de partenariat reposent sur un principe d'égalité – l'accent étant tout particulièrement mis sur la coopération professionnelle, l'échange de savoir et le partage d'expériences. Les activités incluent des partenaires tant au niveau gouvernemental que non-gouvernemental.

En plus de l'approche de partenariat, s'ajoute un engagement multilatéral à travers l'UE, la famille de la Banque Mondiale, les agences des Nations Unies et d'autres organismes multilatéraux. La promotion de l'égalité des sexes et la participation active des femmes et des jeunes dans tous les aspects de la vie sociale est un élément intégré dans tout le programme et toutes les activités se rapportent à l'un des quatre domaines prioritaires thématiques et de réforme suivants:

1. Droits de l'homme et bonne gouvernance
2. La promotion de l'égalité des sexes et de la participation des femmes
3. Le développement de sociétés reposant sur le savoir
4. Renforcement de la croissance économique et la création d'emplois (Tunisie et Egypte)

1. Droits de l'homme et bonne gouvernance

Soutenir la démocratisation, la bonne gouvernance et les processus de transitions par une aide bilatérale et multilatérale et par des programmes de partenariat dano-arabe.

Les principaux partenaires danois qui collaborent avec des partenaires tunisiens dans ce domaine sont l'Institut des Droits de l'Homme Danois, Dignity - Institut Danois contre la Torture et KFUM (Les Scouts Danois). Un appui danois a également été accordé au Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (EMHRN) et leur travail avec la société civile dans le domaine des droits de l'homme et au PNUD pour leur appui au processus constitutionnel.

L'Institut Danois des Droits de l'Homme a continué en 2013 une coopération avec le Ministère tunisien des Droits de l'Homme et la Justice Transitionnelle et avec le Conseil National des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales. Le but étant de renforcer l'infrastructure nationale des droits de l'homme.

Dignity a continué leur coopération pour renforcer les capacités au sein du système de santé publique et de la société civile pour assurer la réhabilitation des survivants de torture et de renforcer la capacité de prévenir la torture. Cela a été fait en étroite collaboration avec un nombre de partenaires tunisiens de la société civile et un travail de réhabilitation a été initié en 2013.

Un accord a été signé avec le Ministère de la Justice et une collaboration a été établie à travers des échanges d'expériences entre procureurs et magistrats danois, tunisiens et jordaniens concernant la prévention de la torture. KFUM a continué sa collaboration avec Les Scouts Tunisien (LST) en focalisant sur un programme de formation des formateurs pour 600 jeunes scouts dans les domaines de la gestion et de l'entrepreneuriat.

Un soutien direct au processus constitutionnel en Tunisie en 2013 était remis directement à certaines parties de la société civile tunisienne et par le biais du programme *d'Appui au processus constitutionnel et parlementaire et au dialogue national en Tunisie* mené par le PNUD. Au cours de l'année 2013, une contribution du Parlement danois était intégrée au programme du PNUD.

2. La promotion de l'égalité des sexes et de la participation des femmes

Renforcer la participation des femmes dans la prise de décision politique et sur le marché du travail et ainsi augmenter leurs possibilités financières et leur contribution aux changements sociaux. Partager les connaissances, la recherche et la documentation de la violence à l'égard des femmes et améliorer les capacités et la qualité des services des institutions et des organisations qui travaillent avec la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes.

KVINFO – le Centre Danois de Recherche sur le Genre, l'Egalité et la Diversité a collaboré avec des ONG soutenant la participation politique des femmes à la fois à Tunis, à Sidi Bouzid et à Gafsa surtout dans les quartiers défavorisés avec un chômage élevé. KVINFO a aussi initié une coopération avec le CREDIF pour créer une base de données d'expertise féminine en Tunisie. L'Ecole de

Design du Danemark a continué sa collaboration en 2013 avec l'Association de Soutien à l'auto-Développement « ASAD » et un groupe de femmes artisanes à Menzel Bourguiba. L'organisation danoise Danner a organisé une formation pour l'Association Femmes et Citoyenneté au Kef.

L'appui danois a continué en 2013 pour l'Association Beity (à travers le FNUAP) pour établir une maison de halte pour femmes errante et sans domicile et pour des activités de sensibilisation et de plaidoyer pour l'accès des femmes aux droits, notamment au droit au logement décent et à la propriété du patrimoine.

3. Le développement de sociétés reposant sur le savoir

Renforcer la qualité et l'indépendance des médias, promouvoir des changements législatifs afin d'améliorer l'indépendance et la qualité des médias ainsi que de contribuer à l'amélioration de l'éthique des médias, la formation, la surveillance, de la coopération et de l'organisation des journalistes.

L'organisation danoise International Media Support (IMS) a continué son soutien à un nombre de partenaires tunisiens en mettant essentiellement l'accent sur le renforcement organisationnel des principales institutions médiatiques y compris le Centre Africain pour la Formation des Journalistes et Communicateurs (CAPJC), le Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT) et le Centre de Tunis pour la Liberté de Presse. IMS soutient également le suivi des médias et la mise en place des radios locales. Le Danemark soutient également la coopération entre la Fondation Suisse « Hirondelle » et la Radio Nationale Tunisienne avec l'objectif global de renforcer les capacités de la Radio Tunisienne dans son mandat de ser-

vice public avec une attention particulière accordée à la production et la diffusion de l'information indépendante de haute qualité pour les populations les plus marginalisées ainsi que la fourniture d'une couverture efficace des travaux de l'Assemblée Nationale Constituante.

4. Renforcement de la croissance économique et la création d'emplois

Promouvoir la création d'emplois et la baisse du chômage. Soutenir les micros et petites entreprises et les entrepreneurs. Promouvoir les réformes du marché du travail et le dialogue social.

Le Patronat danois (DI) a continué son partenariat avec l'UTICA qui vise à renforcer les structures nationales ainsi que le dialogue sociale entre UTICA et les syndicats tunisiens. Parallèlement l'Organisation National des Travailleurs au Danemark (LO/FTF) a continué son partenariat avec l'UGTT visant à soutenir la paix au marché du travail et la mise en place des mécanismes efficaces de dialogue social ainsi qu'un renforcement des capacités de l'organisation syndicale.

Le Danemark a soutenu directement le Centre des Jeunes Dirigeants dans le projet Wajjahni qui inclut une collaboration avec la télévision nationale et le Ministère de l'Emploi avec l'objectif d'informer les jeunes chômeurs ayant une formation professionnelle ou académique au sujet des opportunités sur le marché du travail, et de créer un accès à l'information sur les possibilités d'emploi existantes en vue de réduire le chômage des jeunes diplômés.

Le CILG/VNGi a continué le programme PAGUDEL qui appuie 12 municipalités et la société civile dans les domaines de gouvernance démocratique urbaine et développement économique local et le Danemark a co-financé le projet Atlas des Gouvernorats de la Tunisie mis en œuvre par le Ministère du Développement Régional et l'UNOPS dans le but de fournir - à travers un processus inclusif et participatif - les informations nécessaires pour élaborer des stratégies de développement local et d'attirer des investisseurs à l'intérieur de le pays.

Enfin, le Danemark a cofinancé le Souk Attanmia initié par la Banque Africaine de Développement, ainsi que plusieurs autres initiatives régionales et multilatérales qui soutiennent la croissance économique et la création d'emploi.



Espagne

En 2013, l'Espagne a poursuivi son soutien à la Tunisie, qui s'est articulé autour des quatre axes suivants :

- croissance économique
- genre, développement et société civile
- gouvernance démocratique
- environnement et développement durable

1. SECTEUR: CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Bilatéral

- Appui à la mise en marche d'initiatives de promotion de l'innovation et pour améliorer la compétitivité du secteur industriel (2010-2013). 400.000 €. Après l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange, les actions sont orientées prioritairement vers l'amélioration de la compétitivité et de l'innovation. L'objectif de ce projet est d'apporter l'assistance nécessaire pour créer un cadre propice permettant de développer la compétitivité des entreprises industrielles tunisiennes, principalement à travers le développement de l'innovation. Les centres bénéficiaires sont le CTC, CETIBA, CTM-CCV, PACKTEC, CNCC et CETIME.

Multilatéral

- OIT: Promouvoir l'emploi productif et le travail décent des jeunes en Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie (4 millions €) 2012-2015

Remboursable

- BEI: Fonds pour le développement économique des pays du sud de la Méditerranée (100 millions €) 2012-2014

- FIDA: Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le sud-est – phase II (12.4 millions €) 2013-2018

2. SECTEUR: GENRE, DÉVELOPPEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE

Bilatéral

Appui institutionnel au Ministère des Affaires de la Femme et de la Famille 2010-2013, 400.000 euros. La Direction Générale de la Famille et la Femme (DGFM) est responsable de la gestion du projet. Les axes fondamentaux incluent l'appui institutionnel au Ministère orienté vers la création des outils pour développer des politiques publiques d'égalité, des campagnes de sensibilisation pour encourager la participation des femmes dans les premières élections qui ont eu lieu le 23 octobre 2011. Des campagnes institutionnelles de sensibilisation et d'information visant à créer un rejet social contre la violence faite aux femmes sont également menées.

3. SECTEUR: GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Bilatéral

Renforcement des capacités du Ministère de l'Intérieur Tunisien à travers des activités de formation. Bénéficiaire: Ministère de l'Intérieur (250.000 €). (2013-2014). Les secteurs d'intervention identifiés sont les suivants: droits de l'homme dans l'intervention de la police, garantir la légalité dans les processus électoraux, violence contre les femmes

et les enfants, communication et relation publique, analyse de la gestion des foules/rassemblements et diagnostic institutionnel, notamment l'aspect genre. Renforcement des capacités des agents pénitentiaires et de la rééducation à travers des activités de formation. Bénéficiaire: Ministère de Justice. (300.000 €). Les axes d'intervention sont les suivants: Système d'accueil et de classification des prisonniers, réhabilitation et rééducation, programme de formation initiale et continue, ainsi que pour les juges d'exécution des peines.

4. SECTEUR : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Université de Córdoba: Application et optimisation de l'analyse de la pollinisation dans les prévisions de récolte (Convocatoria CAP 2011). Contribution AECID: 68.600 €.



Finlande

La Finlande soutient la transition démocratique en Afrique du Nord et au Moyen Orient. L'aide est dirigée pour renforcer la démocratie, la société civile, l'égalité, la bonne gouvernance et les droits de l'homme. La Finlande concentre son soutien sur la Tunisie et l'Egypte.

La coopération bilatérale

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Gouvernement Tunisien et le Gouvernement Finlandais, un mémorandum d'entente a été signé en 2012 par le Ministre de l'Intérieur finlandais et son homologue tunisien dans le secteur de la formation policière. Cette coopération, qui commencera en 2014, se déroulera sur plusieurs années. Elle vise à soutenir le Ministère de l'Intérieur à améliorer la juridiction en rapport avec le secteur de sécurité, réaliser la transition au sein du ministère, améliorer la relation entre les citoyens et les policiers, développer les capacités ainsi que développer les aptitudes professionnelles et sociales au niveau de l'individu dans le cadre des activités de réforme du secteur de sécurité.

Une coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle pour promouvoir l'emploi des jeunes est en cours d'examen avec la Banque Africaine de Développement.

La Ministre finlandaise du Développement, Heidi Hautala, a effectué une visite officielle en Tunisie au cours du mois de mars 2013. Lors de sa visite, la Ministre Hautala a souligné lors de ses discours l'importance du soutien apporté à la société civile pendant cette phase de transition démocratique que traverse la Tunisie, surtout en ce qui concerne les projets de renforcement des femmes.

Les projets régionaux touchant la Tunisie

L'aide de la Finlande se réalise en grande partie à travers les organisations internationales et les institutions financières telles que les Nations Unies et la Banque Africaine de Développement. Cette assistance en Afrique du Nord et Moyen-Orient s'élève à environ 30 millions € pour les années 2012 et 2015. Tous les différents projets régionaux commencés récemment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient concernent la Tunisie:

- La Finlande participe au fond MENA de la Banque Mondiale. Le but de ce fond est d'aider les pays en phase de transition. L'activité de ce fond se concentre sur l'amélioration de l'administration et de l'inclusion économique, l'augmentation du nombre des postes d'emploi dans le secteur privé et la réalisation d'un développement équitable et durable. La participation de la Finlande s'élève à 800.000 €. Le programme vise à apporter des solutions au chômage des jeunes en Tunisie.
- Le fond SEMED de la BERD : La Finlande contribue à ce fond à hauteur de 3,5 millions € pour les années 2012-2015. Le but de la BERD est d'appuyer la croissance des institutions financières et de développer leurs capacités à octroyer des prêts pour les PME pour développer leurs activités. Ce programme touche la Tunisie, le Maroc, l'Egypte et la Jordanie.
- Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV) : la Finlande a versé au FIV 1 million d'euros pour les années 2011-2013 au profit des pays limitrophes du sud. La FIV est un instrument financier novateur de la politique européenne de voisinage qui associe prêts et subventions en faveur des pays voisins.

Son objectif premier est de lancer des projets d'infrastructure clés qui exigent des ressources importantes et de soutenir le développement du secteur privé. Durant les dernières années, la FIV a financé en Tunisie l'amélioration du traitement des eaux usées des zones industrielles ainsi que l'amélioration du réseau des chemins de fer à l'intérieur des villes.

- Le projet du Bureau International du Travail (BIT) pour l'amélioration des conditions de travail des femmes en Tunisie et en Egypte. La Finlande soutient à travers les bureaux du BIT au Caire un projet visant à améliorer les conditions et les droits de la femme dans la vie active en Egypte et en Tunisie. Le projet a une durée de 3 ans et a commencé en 2012. Le budget des activités est de l'ordre de 2,5 millions d'euros répartis entre les deux pays. Le but du projet est d'améliorer les possibilités des femmes dans le marché du travail et les aptitudes des institutions du marché du travail à venir en aide aux femmes. Ce projet permet aussi de développer les connaissances sur les droits de la femme et améliorer leur application ainsi qu'encourager les femmes à participer dans la prise de décision au sein des organisations du travail.

- Avec une enveloppe régionale pour les pays arabes de 2,3 millions €, la Finlande soutient un projet sur le thème de la Liberté d'expression réalisé par l'UNESCO. Ce projet a commencé en 2013 et se poursuivra jusqu'en 2016. En Tunisie, ce projet vise surtout à l'amélioration de l'accès des femmes à l'information. Ce projet vise à encourager les changements liés au secteur des médias et promouvoir les changements dans la législation et l'environnement de travail dans un sens qui respecte davantage les libertés d'expressions.

- Un projet d'ONU Femmes soutient la participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité, améliorer l'accès des citoyens à l'information, améliorer l'égalité au sein des administrations et participer au combat contre la violence à l'égard des femmes. La contribution de la Finlande à ce projet s'élève à 2 millions € pour 2012-2014.

- Le combat contre la désertification continue à être soutenu par la Finlande. Mis en œuvre par le PNUD, la Finlande a subventionné ce projet avec 3 millions d'euros durant les années 2013-2016. Ce projet d'envergure touche aussi bien le Maroc, l'Algérie, la Jordanie, la Syrie, le Liban que la Tunisie. Ce projet entre dans sa 5ème phase et la part du budget allouée à la Tunisie a été augmentée. Le projet vise à renforcer l'accessibilité à l'eau potable et la gestion des nappes phréatiques dans les Gouvernorats de Kasserine, de Beja et de Zaghouan. Ce projet participera à l'amélioration de la situation économique des zones sèches.

- La Finlande a soutenu la Fondation Anna Lindh via un don de 300 000 euros (2011-2013) pour un projet régional qui vise au renforcement du dialogue interculturel.

- L'association finlandaise DEMO Finland (soutenu par la Ministère finlandais des Affaires Etrangères) en coopération avec l'association tunisienne CEMI, a continué à réaliser un projet «d'école politique» qui vise au renforcement de la coopération et les discussions entre les jeunes membres des différents partis politiques. Le Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande finance en partie ce projet. Ce projet s'inscrit dans un contexte plus vaste, celui d'un projet de l'organisation néerlandaise NIMD qui vise au renforcement du dialogue.

La coopération entre la société civile et l'Ambassade avec le fond de coopération locale

La Finlande coopère directement avec la société civile tunisienne à travers les Fonds de Coopération locale de l'Ambassade à Tunis. Ce fond est mis à la disposition des associations tunisiennes pour leur permettre de réaliser des projets de développement qui s'inscrivent dans les thèmes de l'égalité entre sexes, la démocratie et le développement durable. Depuis la révolution en 2011, la Finlande a déboursé de l'ordre de 800 000 d'euros comme aide à la société civile. Ci-dessous les différents projets subventionnés avec le Fond de Coopération Locale en 2013.

1. Beity

L'association BEITY, la maison de halte pour les femmes errantes et sans domicile, entend lutter contre la pauvreté, l'errance et le «sans-abrisme» des femmes. Elle vise l'édification, en milieu urbain traditionnel, d'une maison de halte pour femmes errantes et sans domicile assurant l'hébergement provisoire, l'accompagnement social, l'écoute psychologique, l'orientation juridique ainsi que la réinsertion socio-économique. Si des mesures de protection et des centres d'hébergement ont été prévus pour différentes catégories de personnes (les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes à mobilité réduite, les enfants sans soutien familial, la femme rurale), peu a été spécifiquement prévu au profit des femmes errantes et/ou sans domicile en milieu urbain. Ce projet est subventionné en partie par un financement nordique englobant des fonds finlandais, norvégien danois et suédois. Cette coopération nordique dans le domaine du soutien à des associations est la première de ce genre en Tunisie.

2. Nissa TV

EAP, European Audiovisual Productions dont le siège se trouve à Bruxelles, est l'unique et officielle structure dont la mission est d'informer et de convaincre les principaux partenaires potentiels, publics et privés, d'apporter leur soutien financier et logistique à NISSA TV. L'Ambassade de Finlande a soutenu financièrement l'organisation d'une conférence de deux jours à Tunis au mois de mars 2013 pour informer du projet Nissa TV, la première chaîne de télévision euro-méditerranéenne engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et pour le renforcement du rôle des femmes dans les pays de la région méditerranéenne. La Ministre finlandaise du Développement, Mme Heidi Hautala a participé à la conférence en tant que l'une des marraines de ce projet.

3. L'Alfa Comme L'or

L'Ambassade de Finlande avait soutenu l'organisation d'une manifestation en l'honneur de la journée mondiale de la femme rurale organisée à Kasserine. Lors de cette manifestation, un film sur les cueilleuses d'alfa a été présenté pour la première fois au public tunisien. Le film Alfa Comme L'Or réalisé dans le cadre de ce projet par Hichem Ben Ammar a été projeté pour la première fois lors de cet événement. Le film a également été projeté lors de plusieurs événements en rapport avec la question genre tout au long de l'année 2013.

4. Les potières de Sejnène

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) des Potières de Sejnène vise à encadrer les potières pour améliorer l'accès des femmes aux marchés et améliorer ainsi leur niveau de vie. Le GIE est un groupement d'intérêt économique; organisme à but non lucratif ayant pour mission de dynamiser économiquement la zone de Sejnène

à travers la valorisation de l'art de la poterie et le développement d'un micro cluster autour de cette activité artistique et économique. Le GIE tente d'attirer l'attention sur la tradition locale tout en la reliant avec d'autres villes spécialisées dans la poterie. L'objectif ultime est de voir se développer un nouveau rapport entre artisanat et art et à terme une nouvelle conception, faite de recherche artistique et de qualité, qui transforme les produits en de véritables œuvres d'art.

5. La Fondation Ahmed Tlili pour la Culture démocratique et la justice sociale.

L'Ambassade à Tunis soutient la fondation dans la réalisation d'un projet qui vise à enseigner aux jeunes tunisiens les bases de la culture démocratique en se fondant sur les textes historiques qui sont à la base de la démocratie tunisienne. Concrètement, la fondation organise des séances de formations dans plusieurs gouvernorats du pays sur des thèmes tels que le dialogue national sous forme de simulation.

6. L'Association Appel de Charité de Béni Khedech

L'Ambassade à Tunis soutient l'association dans la réalisation d'un projet d'atelier de couture pour les femmes qui vise à améliorer l'accès au marché du travail des femmes prioritaires et défavorisées de cette région. Les femmes sont formées pour acquérir les bases de la couture et elles utiliseront leur savoir-faire acquis après le même atelier, pour réaliser des pièces sur commande. Cet atelier permettra aux femmes d'améliorer leur niveau de vie en créant un revenu additionnel pour la famille.

7. Appui aux Initiatives de développement (AID)

L'Ambassade à Tunis soutient AID dans un projet de création de réseaux des femmes entrepreneuses de la région de Tozeur. Un lieu en dehors de la maison, où les femmes peuvent parler ensemble des idées de projets est, pour l'association, primordial pour développer l'entrepreneuriat féminin dans cette région. L'association encadrera les femmes dans la mise en place de petits projets économiques, qui permettront aux femmes de la région de diversifier leur revenu, qui est pour l'instant lié en grande partie à la production de dattes.

8. SOS Village d'Enfant d'Akouda

En 2013, l'Ambassade à Tunis a démarré un soutien au SOS Village d'enfant à Akouda, près de Sousse. Ce projet vise à améliorer l'accès des femmes à l'entrepreneuriat en accompagnant cinq femmes dans le développement de leurs activités génératrices de revenu. En plus de cette activité, l'association organisera des ateliers pour les femmes et les enfants sur la Convention CEDAW et luttera contre l'abandon scolaire à travers des séances de sensibilisation.



France

La Tunisie est un partenaire prioritaire pour la France. En 2013, la **France a engagé en Tunisie presque 400 millions d'euros** grâce à de multiples acteurs présents dans le pays : l'Agence française de développement (AFD), l'Institut Français en Tunisie (IFT), le Service économique régional (SER), UbiFrance, le service des anciens combattants et victimes de guerre, la direction de la coopération internationale du ministère de l'Intérieur, la mission de coopération et de défense et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

Le budget annuel de coopération de l'Ambassade de France en Tunisie figure parmi les premiers du réseau français dans le monde (dotation de 5,3 millions € en 2013 uniquement pour le service d'action culturelle, scientifique et technique). La Tunisie est également parmi les premiers pays bénéficiaires des financements de l'AFD (près de 2 milliards d'euros sur les 20 dernières années).

Enfin, la France agit dans de multiples domaines pour encourager le développement socio-économique, le processus démocratique et les initiatives de la société civile.

1. La France contribue activement au développement socio-économique de la Tunisie

Sur 2011-2013, la France a annoncé d'importants engagements (425 millions €), sous forme d'aide budgétaire et de financement de grands projets, qui ont un impact sur le rééquilibrage régional, la croissance, l'emploi et l'amélioration des conditions de vie des populations.

• Financement de grands projets

En 2013, l'AFD a concentré ses financements sur un programme de réhabilitation des quartiers populaires d'un coût global de 200 millions € (une contribution de l'AFD de 30 millions € et 33 millions € délégués par l'Union européenne) et un projet d'adduction en eau potable en zone rurale (montant global de 20 millions €).

En juillet 2013, 350 millions € de prêts exceptionnels (RPE) et dons (FASEP) du Trésor français ont été mobilisés. Ces financements sont dédiés à des projets d'infrastructures pour le développement économique de la Tunisie : matériel roulant du RFR de Tunis, rénovation du triangle ferroviaire Sfax-Gafsa-Gabès, modernisation et sécurisation des ports tunisiens.

Par ailleurs, 1 million € de dons du Trésor ont été accordés pour financer des études de faisabilité dans le secteur des énergies renouvelables et du développement durable. Ils s'intègrent dans une enveloppe de 3,4 millions € de dons octroyés depuis 2011.

• Coopération financière avec l'Etat tunisien

L'agence française pour la coopération technique internationale (ADETEF), sous la tutelle des ministères économiques et financiers, a engagé un montant total de 2,7 millions € en 2013 (en fonds propres ou par mobilisation d'experts). Elle met à la disposition du Gouvernement tunisien et des pouvoirs publics les meilleurs experts publics ou privés des secteurs économiques et financiers, effectue des missions de conseil et d'audit, organise des séminaires, des visites d'étude, des actions de formation et de sessions d'échanges techniques.

Dans le cadre du partenariat de Deauville, la France se positionne comme l'un des premiers contributeurs au Fonds de transition avec une dotation de 10 millions € versée depuis 2012.

- **Soutien au secteur privé**

En juillet 2013, la France a annoncé la conversion de 60 millions € de dettes en investissements.

Depuis 2009, une ligne de crédit de 40 millions € est disponible pour les PME tunisiennes et les entreprises peuvent encore y souscrire en 2013.

Les Caisses des Dépôts et Consignations française et tunisienne ont annoncé la création d'un fonds d'investissement conjoint doté de 30 millions €.

- **Appui à la formation initiale ou continue des Tunisiens**

Afin de renforcer le capital humain tunisien indispensable à la croissance économique, la France est active en matière d'enseignement scolaire et universitaire et de formation professionnelle.

La France accueille plus de 7500 élèves – majoritairement tunisiens ou franco-tunisiens – au sein du réseau d'enseignement scolaire français en Tunisie. Elle appuie aussi le système éducatif tunisien, à travers les échanges de bonnes pratiques entre les ministères français et tunisien de l'éducation et la formation des enseignants de français tunisiens. Elle accompagne également la professionnalisation de l'enseignement supérieur : en 2013, la France a lancé à l'attention des pays du Maghreb un nouveau plan de soutien à la professionnalisation des parcours universitaires de 2 millions €.

Elle forme à la langue française plus de 12 000 apprenants par an avec notamment des formations gratuites à destination de certains publics. 1000 bourses sont délivrées chaque année pour les tunisiens désirant poursuivre leurs études en France.

La France finance aussi plusieurs centres de formation. L'AFD a notamment apporté un financement de 15 millions € pour la création de l'Ecole d'ingénieurs

de Bizerte. Un soutien a aussi été apporté au centre de formation professionnelle aux métiers du bâtiment d'El Kabaria (qui ouvrira en 2014) et au centre militaire de formation professionnelle de Gafsa (subvention de 200 000 €). Dans le domaine de la santé, la France contribue à la formation d'enseignants infirmiers, d'infirmiers, de personnels du paramédical et de médecins spécialisés. Enfin, la France est le premier partenaire scientifique de la Tunisie, la recherche française représentant 75% des co-publications tunisiennes. 110 projets de recherche universitaire financés par la France étaient en cours en 2013 dont 30 nouveaux. La France a également octroyé 90 bourses pour des séjours scientifiques de haut niveau en 2013. Les organismes français de recherche (notamment l'IRD et l'IRMC) sont aussi très impliqués en Tunisie.

2. La France contribue à l'affermissement de l'Etat de droit et au processus démocratique

- **Contribution à l'affermissement de l'Etat de droit**

La France participe à la formation des fonctionnaires tunisiens en délivrant près de 100 bourses par an pour une formation ou des stages en France, notamment à l'Ecole Nationale d'Administration ou à l'Ecole nationale des finances publiques. Plusieurs institutions et administrations françaises comme la Banque de France, l'INSEE, ou les Douanes sont aussi engagées dans des programmes d'échange et de coopération technique avec leurs homologues tunisiens.

La France propose un échange d'expertise dans le domaine de la justice et de la lutte contre la corruption avec la présence d'un magistrat de liaison à Tunis depuis 2013, une coopération avec l'Ecole Nationale de la Magistrature et le Barreau de Paris (20 stagiaires envoyés en formation en France en 2013).

Enfin, la France apporte son soutien au renforcement de la protection civile, notamment via un fonds de solidarité prioritaire d'un montant de 800 000 € lancé en 2012 et une coopération de 300 000 € en 2013.

• Soutien à la coopération décentralisée et à la décentralisation

En 2013, la France appuie une douzaine de projets de coopération décentralisée grâce à la création d'un fonds annuel franco-tunisien de 200 000 €. Cet appui se fait en priorité dans les régions de l'intérieur du pays défavorisées.

La France appuie également le processus de décentralisation en Tunisie, notamment à travers un Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) de 600 000 € sur trois ans, lancé en 2013. Dans le cadre de ce FSP d'appui à la décentralisation et à la gouvernance financière des collectivités locales, un expert technique international français a été détaché auprès du Directeur Général des collectivités publiques locales du ministère de l'Intérieur tunisien. La France a également soutenu l'organisation d'une conférence internationale sur le budget participatif et la participation citoyenne à la gestion des affaires locales en décembre 2013.

Afin de former les fonctionnaires territoriaux, la coopération entre le Centre national de la fonction publique territoriale français et le Centre de formation et d'appui à la décentralisation tunisien a été renforcée par la signature d'un accord de coopération en juillet 2013.

3. La France appuie les initiatives de la société civile tunisienne et offre des services aux citoyens tunisiens

• Soutien aux associations

L'Institut Français en Tunisie a soutenu 130 projets associatifs depuis la révolution pour un montant de 2 millions € dont près de 700 000 € en 2013. L'IFT est aussi à l'origine de l'organisation d'un 3ème Forum annuel tuniso-français de la société civile en 2013. 40 jeunes ont pu

bénéficier en 2013 d'un programme unique d'échange de jeunes volontaires français et tunisiens du service civique. L'IFT agit aussi pour la structuration du champ culturel tunisien en offrant un accompagnement des courants et opérateurs émergents et en apportant son soutien à la formation de 250 journalistes ou blogueurs tunisiens en 2013.

L'AFD a apporté son soutien à la création de deux institutions de microfinance en accordant une ligne de crédit à l'institution de microfinance ENDA (2 millions €) et une subvention d'assistance technique à l'institut de microfinance Taysir (1 million €). Elle soutient aussi des projets conduits par des ONG sur le plan national (Santé Sud et Handicap International) et sur le plan régional (RSF, AIDES, Oasis du Maghreb).

• Services aux citoyens tunisiens

Le service des anciens combattants et victimes de guerre met en œuvre, au profit des anciens combattants tunisiens et de leurs veuves, le droit à réparation dans les mêmes conditions que pour leurs frères d'armes français. Sa mission consiste à préparer les dossiers de demande de pensions – près de 16 millions € payés à ce titre par les services du Trésor en 2013 – à verser des secours – 140 000 € en 2013 – et à assurer un suivi médical aux vétérans et aux veuves par l'appareillage, les soins gratuits et le dispensaire.

L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) met en œuvre un dispositif d'aide à la réinstallation économique pour les Tunisiens souhaitant revenir en Tunisie. Il a alloué plus de 350 000€ en 2013 (ce qui correspond à 73 projets). Ce dispositif contient une aide technique d'appui au démarrage du projet de création d'entreprise, un suivi réalisé par des opérateurs locaux et une aide financière octroyée par l'OFII après avis favorable d'un Comité de sélection.



Grèce

La coopération bilatérale entre la Grèce et la Tunisie concerne principalement l'allocation de bourses à des étudiants tunisiens et le financement de leurs études dans des établissements d'enseignement supérieur en Grèce. En 2012, ce montant s'est élevé à 62.000 euros. L'ensemble de la coopération bilatérale (secteur enseignement) s'est élevée à 73.690 euros.

Le rapport relatif à la coopération bilatérale entre la Tunisie et la Grèce pour 2013 sera disponible au cours du second semestre 2014.



Italie

Depuis 25 ans, la coopération italienne en Tunisie est définie lors des sessions des Grandes Commissions Mixtes (GCM) italo-tunisiennes. Cependant, après 2011, aucune nouvelle GCM ne s'étant réunie, les deux parties ont pris acte de la nécessité de faire évoluer l'Aide Publique au Développement italienne vers des formes qui visent à soutenir la transition démocratique du pays et ce, par le biais d'une série de réunions techniques entre les autorités des deux pays.

Une importance particulière est accordée, notamment dans la phase actuelle de transition, aux thématiques transversales (cross-cutting) telles que la promotion des droits de l'homme, le soutien à la démocratie et à la sécurité, le développement du pouvoir d'agir féminin (empowerment), la protection des groupes vulnérables et l'environnement. La stratégie de la Coopération italienne est, en outre, basée sur les principes d'efficacité de l'aide et de son appropriation par leurs bénéficiaires (ownership).

En 2013, le portefeuille des projets s'élève à environ 285 millions d'euros consacrés principalement au soutien du développement économique, développement régional, environnement, secteur socio-sanitaire et patrimoine culturel.

Développement économique

Programme de Coopération technique « Secteur Privé » (don)

Le programme se propose d'accompagner la Tunisie dans le renforcement des capacités des structures de soutien à la PME et dans la mise en place d'outils techniques et financiers qui favorisent l'éclosion de nouvelles entreprises, notamment dans des secteurs innovants capables d'absorber une main d'œuvre qualifiée et dans les régions de développement prioritaire. Le financement de la Coopération italienne pour cette initiative est de 9 millions €, dont 3 millions octroyés en

2012. L'Agence d'Exécution est le Secrétariat d'Etat pour la Coopération internationale. En 2013, 5 appels à propositions ont été lancés par différentes Agences Déléguées (les ministères compétents pour chaque composante) notamment pour les composantes suivantes : Entrepreneuriat féminin dans les régions ; Pôles de compétitivité ; Partenariat Institutionnel en faveur de PME et soutien aux Start-up et promoteur ; Entreprises artisanales ; Commerce électronique. Les contrats seront signés au cours de l'année 2014.

Lignes de crédit en faveur de PME de 36,5 et de 73 millions d'euros (crédit)

Le Programme vise à contribuer à la réalisation des objectifs du XI Plan de Développement de la Tunisie concernant le PIB par habitant et le taux d'emploi. Les crédits sont gérés par des Protocoles d'Accord intergouvernementaux et par des Conventions financières entre la Banque Centrale de Tunisie et la Banque agente du Gouvernement italien. En 2013, la ligne de 36,5 millions € s'est terminée avec un dernier projet s'élevant à 185.000 €. La ligne de 73 millions € a vu 10 initiatives approuvées pour un montant total de 8 millions €. Des journées d'information ont également été organisées dans les Gouvernorats de Tunis, Sousse, Djerba, Tabarka, Sfax et Gafsa, pour promouvoir la ligne de crédit auprès des entreprises locales.

Programme de soutien à la balance des paiements de 96 millions € (crédit)

L'objectif général du programme est de contribuer à une croissance durable de l'économie tunisienne, en termes de PIB par habitant et de création de postes de travail, en rééquilibrant la balance des paiements de la Tunisie à travers l'achat de biens et services d'origine italienne par le biais d'un crédit facilité destiné au secteur public tunisien. A la fin 2013, il restait encore des appels d'offre en cours pour un montant total de 29 millions €.

Protection de l'environnement

Programme de Coopération technique « Environnement » (don)

Ce programme se concentre sur deux créneaux : changements climatiques et protection de la Méditerranée. i) La première composante vise à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'intégration des mesures de conservation et valorisation des ressources phytogénétiques et la prévision et gestion des risques liés aux extrêmes climatiques et à l'évolution du climat.

ii) La deuxième composante vise à mettre en œuvre des mesures adaptées pour une utilisation rationnelle et durable des ressources partagées à travers la création de systèmes de suivi et monitoring de l'érosion côtière et de surveillance de la pollution maritime. L'initiative va bénéficier d'un financement de la Coopération italienne d'environ 9,5 millions €, dont 3 millions ont été octroyés en 2012. L'Agence d'exécution est le Secrétariat d'Etat pour la coopération internationale. La rédaction des Cahiers de Charges pour la sélection de l'Association Temporaire d'Entreprises pour la réalisation des composantes sur la phylogénétique et la protection du littoral a été finalisée en 2013 et les appels d'offres sont en cours de publication, la signature des contrats est prévue dans le courant de l'année 2014.

Programme de réalisation de trois décharges dans les Gouvernorats de Mahdia, Zaghouan et Tozeur (crédit / don)

L'objectif du Projet est l'amélioration de la qualité de la vie des habitants à travers la réduction des risques sanitaires liés à la pollution de l'air et des eaux souterraines. L'enveloppe de crédit est d'environ 13 million €. La décharge de Tozeur a été inaugurée fin 2013, mais les centres de transfert seront construits au cours du 2014.

Secteur social et sanitaire

Soutien à l'intégration socioprofessionnelle des porteurs de handicap (don)

Cette initiative s'inscrit dans le programme national de prévention du handicap, d'intégration et amélioration des conditions de vie de porteurs de handicap. Elle contribue, à travers la formation des personnes affectées et des opérateurs, à renforcer les services publics d'assistance (1,8 million €).

Renforcement du centre de Neurologie infantile de l'Institut National de Neurologie de Tunis (don)

Ce projet vise à apporter l'assistance technique nécessaire à la restructuration du service de neurologie pédiatrique en termes de diagnostic et soin ainsi que de recherche médicale et scientifique. Il a été réalisé avec le fonds provenant de la réduction des taux d'intérêts sur les crédits, pour un montant de 550.000 €.

Renforcement du centre de néonatalogie de l'hôpital « Charles Nicolle » (don)

Le projet vise au renforcement des capacités du centre, s'agissant des capacités physiques (infrastructure, équipement) comme de la formation et assistance technique. Il a été réalisé avec le fonds provenant de la réduction des taux d'intérêts sur les crédits, pour un montant de 1,5 million €.

Démarrage de la section d'anatomie pathologique et d'imagerie médicale de l'hôpital de Gabès (don)

Le projet est en synergie avec d'autres initiatives de soutien au programme national de la lutte contre les tumeurs, notamment dans le domaine du diagnostic. La structure réalisée contribue à l'achèvement de trois pôles tunisiens de cancérologie interrégionaux (Gabès, Gafsa et Jendouba) pour un montant de 35.000 €.

Restructuration des locaux pour le diagnostic radiologique de l'hôpital de Sfax (don)

Cette initiative vise à restructurer le service de radiologie et est destiné à faciliter l'accès de la population au diagnostic du cancer, avec un montant de 100.000 €.

Soutien au programme national de lutte contre les tumeurs féminines (don)

Cette initiative, qui s'est clôturée en 2013, vise à améliorer l'état de santé de la population féminine à travers un meilleur accès à des services sanitaires plus efficaces, notamment la possibilité de faire un diagnostic précoce dans le Gouvernorats de Jendouba et Gafsa (1 million d'euros).

Projet ED-In-place (Education-Inclusion-Placement)

Cette initiative d'environ 300.000 €, lancée au cours de l'année 2013, est promue et mise en œuvre par l'ONG Don Carlo Gnocchi. Elle vise la formation professionnelle et l'insertion sur le marché du travail des jeunes tunisiens porteurs de handicap et des libyens victimes du conflit.

Développement régional

Programme de Coopération «Sahara Sud»

Ce programme vise à la valorisation des régions désertiques et plus défavorisées du Sud du Pays. Elle comprend trois composantes pour un total d'environ 21,3 millions € i) La réhabilitation et création de palmeraies dattiers à Rjim Maatoug, dans le Gouvernorat de Tozeur, vise à l'amélioration des conditions des populations nomades et semi-nomades à travers un développement intégré de l'oasis, comprenant des infrastructures de lutte contre la désertification, les services de base et des unités d'habitation et de production pour un montant de 5,5 millions €. ii) La construction de deux digues collinaires de Oued Chaffar et Oued Sidi Salah dans la région de Sfax qui vise à augmenter la disponibilité des ressources hydriques en améliorant les conditions socio-économiques des habitants. En même temps, les digues visent à préserver la biodiversité tout en assurant la durabilité de l'environnement. Cette composante dispose d'un budget de 9,4 millions €. iii) Le renforcement des capacités de l'Office de développement du Sud (ODS), avec l'objectif de le soutenir dans l'exécution de ses tâches institutionnelles de soutien aux micros, petites et moyennes entreprises (2,2 millions d'euros). Ce programme prévoit aussi une Unité de Gestion du Programme financée par un don de 597.000 €.

Programme de lutte contre la pauvreté à travers la valorisation de la filière élevage dans le Gouvernorat de Tataouine

Le programme, approuvé au cours de l'année 2013, veut contribuer au développement local, économique et social des zones désertiques du Sud de la Tunisie et notamment du Gouvernorat de Tataouine. Le projet vise à valoriser les capacités du secteur élevage à produire de la viande de haute qualité et à promouvoir la diversi-

fication agricole du territoire pour encourager l'élevage semi-intensif des chèvres pour la production de produits laitiers (1,6 million €).

Sauvegarde du patrimoine culturel

Restauration et réhabilitation du Presbytère de Sainte-Croix dans le cadre du Centre Méditerranéen d'arts appliqués

En 2013, les activités de restauration du Presbytère de Sainte-Croix ont débuté, suite à la signature de la Convention entre la Municipalité de Tunis et l'Association de Sauvegarde de la Medina de Tunis. L'étude technique pour la restauration de l'église de Sainte Croix, adjacente au presbytère (461.000 €), a été réalisée.

La Coopération Italienne a aussi activé des programmes multisectoriels de bourses d'études, promues par les Universités/Administrations italiennes et financées par la Direction Générale pour la Coopération au Développement (DGCS) du Ministère des Affaires Etrangères, réservées aux citoyens de nationalité tunisienne. Actuellement deux programmes sont en cours : un programme de formation basé sur la gouvernance et le développement des PME (Université de Bologne) et un programme de formation en Public Procurement Management (Université de Rome Tor Vergata). Un troisième programme de haute formation plurisectorielle en Sciences de la Diplomatie (Centre National des recherches – CNR) vient d'être lancé.

Dans le cadre multilatéral, la Coopération Italienne collabore notamment avec certains organismes des Nations Unies, avec la Banque Africaine de Développement ainsi qu'avec l'Union européenne. Les acteurs de la coopération tels que les ONG et les Universités, qui avaient dans le passé une marge d'action limitée, ont sensiblement renforcé leur présence dans le pays ainsi que leurs secteurs d'intervention. En particulier les interventions des ONG italiennes (notamment Cospe, CEFA, GVC, ICU, Oxfam Italie, Un Ponte Per...) sont concentrées dans les domaines de la liberté d'expression, du soutien à la société civile et de la citoyenneté active, des droits de l'homme avec une attention particulière à ceux des femmes, tous sujets devenus d'actualité dans la phase de transition démocratique post-révolutionnaire.

Initiatives de coopération 2013

Secteur/initiative	Montant engagé	Montant Payé en 2013
Développement économique		
Programme de Coopération technique « Secteur Privé » (don)	9 031 647,00 €	0,00 €
Programme de soutien à la balance des paiements de 96 million € (don)	1 000 000,00 €	6 624,47 €
Ligne de crédit en faveur des PME de 36 millions € (don)	345 000,00 €	0,00 €
Ligne de crédit en faveur de PME de 73 millions € (don)	100 000,00 €	33 411,38 €
Structure de gestion du Programme de Coopération (don)	1 205 200,00 €	69 981,13 €
Sous-total don	11 681 847,00 €	110 016,98 €
Programme de soutien à la balance des paiements de 96 million € (crédit)	95 000 000,00 €	18 000 000,00 €
Ligne de crédit en faveur des PME de 36 millions € (crédit)	36 500 000,00 €	185 000,00 €
Ligne de crédit en faveur des PME de 73 millions € (crédit)	73 000 000,00 €	8 032 000,00 €
Sous-total crédits	204 500 000,00 €	26 217 000,00 €
Sous-total secteur	216 181 847,00 €	26 327 016,98 €
Protection de l'environnement		
Programme de Coopération technique « Environnement » (don)	9 470 000 €	0,00 €
Programme de réalisation de trois décharges dans les Gouvernorats de Mahdia, Zaghouan et Tozeur (don)	466.000 €	28 000,00 €
Sous-total don	9 470 000,00 €	28 000,00 €
Programme de réalisation de trois décharges dans les Gouvernorats de Mahdia, Zaghouan et Tozeur (crédit)	12 300 000,00 €	0,00 €
Sous-total crédits	12 300 000,00 €	0,00 €
Sous-total secteur	34 070 000,00 €	28 000,00 €
Secteur social et sanitaire		
Soutien à l'intégration socioprofessionnelle des porteurs de handicap (don)	1 803 970 €	0,00 €
Renforcement du centre de Neurologie infantile de l'Institut Nationale de Neurologie de Tunis (don)	468 684 €	0,00 €
Renforcement du centre de néonatalogie de l'hôpital « Charles Nicolle » (don)	1 236 047 €	0,00 €

Démarrage de la section d'anatomie pathologique et d'imagerie médicale de l'hôpital de Gabès (don)	35 000,00 €	0,00 €
Restructuration des locaux pour le diagnostic radiologique de l'hôpital de Sfax (don)	100 000 €	0,00 €
Soutien au programme national de lutte contre les tumeurs féminines (don)	1 109 630 €	280 000,00 €
Projet ED-In-place (Education-Inclusion-Placement) (don)	300 000 €	200 000,00 €
Sous-total don	5 053 331,21 €	480 000,00 €
Sous-total crédits		
Sous-total secteur	5 053 331,21 €	480 000,00 €
Développement régional		
Réhabilitation et création de palmeraies dattiers à Rjim Maatoug - "Sahara Sud" (don)	5 500 000,00 €	272 243,00 €
Construction de deux barrages collinaires dans la région de Sfax ("Sahara Sud")	7 846 581,30 €	0,00 €
Renforcement des capacités de l'Office de développement du Sud (ODS) - Phase II - "Sahara Sud" (don)	2 084 190,00 €	155 610,00 €
Unité de Gestion du Programme Sahara Sud (don)	597 024,00 €	0,00 €
Programme de lutte contre la pauvreté à travers la valorisation de la filière élevage dans le Gouvernorat de Tataouine (don)	1 616 510,00 €	0,00 €
Sous-total don	17 644 305,30 €	427 853,00 €
Sous-total crédits		
Sous-total secteur	17 644 305,30 €	427 853,00 €
Sauvegarde du patrimoine culturel		
Restauration et réhabilitation du Presbytère de Sainte-Croix dans le cadre du « Centre Méditerranéen d'arts appliqués » (don)	430 388,00 €	0,00 €
Bourses d'études (don)	666 667,00 €	666 667,00 €
Total dons	44 279 871,51 €	1 045 869,98 €
Total crédits	216 800 000,00 €	26 217 000,00 €
Total général	273 379 871,51 €	27 262 869,98 €



Pays-Bas

Les Pays-Bas ont renforcé la coopération avec la Tunisie suite à la révolution du janvier 2011. Cette coopération a été mise en œuvre à travers différents fonds : pour les droits de l'homme, pour la transition démocratique, pour la stabilité et pour la reconstruction. Les thèmes principaux de la coopération étaient les droits de l'homme, la liberté des médias, la participation à la vie politique des jeunes et des femmes, le développement régional et la lutte contre la corruption. Les Pays-Bas ont également assumé la fonction de la co-présidence (avec la Slovaquie) de la Task Force de la Communauté des Démocraties jusqu'au 31 décembre 2013. Dans ce cadre, les Pays-Bas ont travaillé avec différents ministères Tunisiens (de la Justice, de l'Intérieur, du Développement Régional et de la Planification, et le Premier Ministère), ainsi qu'avec une vingtaine d'ONG.

Droits de l'Homme/Ambassade (budget 2013: 305.000 €)

Fin 2013, l'Ambassade a accordé une contribution à la deuxième phase du programme de formation des agents de sécurité et de la police, ainsi que des journalistes, afin de renforcer la sécurité des journalistes, tout en améliorant la liberté d'expression. Ce programme est mis en œuvre par l'Unesco en collaboration avec le Centre pour la sécurité, le développement et l'état de droit (DCAF). Première phase 86.255 € (2012 -2013) ; deuxième phase 200.000 € (2013 -2014)

Mi-2013, une contribution de 50.997 € a été octroyée pour la durée de 18 mois au bureau de Tunis de l'Organisation « **Reporters sans Frontières** » afin d'effectuer un monitoring de la situation de la liberté de l'information et de veiller aux atteintes à la liberté de l'information en Tunisie, de soutenir les journalistes, net-citoyens, blogueurs et médias naissant ou en difficulté et de plaider auprès des autorités.

Le Centre Carter en Tunisie a organisé, avec le soutien de l'Ambassade, sept ateliers de travail en collaboration avec les instances régionales des élections, sur les leçons tirées des élections du 23 octobre 2011 (2013-janvier 2014 : 56.803,20 €)

L'institut Arabe pour la Démocratie a organisé trois ateliers de travail (à Kairouan, Le Kef et Sfax) ainsi qu'un symposium international sur les enseignements tirés de l'expérience de consensus dans le système politique néerlandais (Poldermodel) (2013 – janvier 2014 : 17.465 €)

Droits de l'Homme/Ministère des Affaires Etrangères

En collaboration avec UNESCO et CAWTAR, les Pays-Bas ont financé l'organisation de plusieurs sessions de formations de renforcement de la participation des jeunes filles vulnérables aux mécanismes de consultation et de prise de décision, ainsi qu'une enquête qualitative dans le Sud-Ouest et du Centre-Ouest sur la perception des jeunes femmes de leur participation politique (2012- 2013: 250.000 €).

Ambassade/MATRA-Sud

Programme néerlandais en faveur de la Transition Démocratique dans le Monde Arabe (budget annuel 2012 – 2015 : 200.000 €)

L'Ambassade finance une étude de recherche sur la montée du salafisme après le printemps arabe, en collaboration avec l'Université Laval au Canada (2013 -2014 : 45.378 €). Avec le soutien de l'Ambassade, le bureau de Tunis de l'ONG néerlandaise OXFAM-Novib a établi un programme de formation sur le renforcement des capacités en plaidoyer et en communication de 30 ONG, membres de la Taskforce COD (2013 - 2014 : 56.977 €)

L'Ambassade contribue au lancement de la plus grande plateforme associative tunisienne

« Jamaity.org » destinée à améliorer l'accès à l'information pour les différents acteurs de la société civile et les partenaires techniques et financiers. La mise en œuvre de cette plateforme virtuelle est coordonnée par le British Council et le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH) (2013-2014 : 54.032 €).

Des ateliers de production radio dans les régions et une caravane documentaire et citoyenne pour la sensibilisation des femmes vulnérables ont été organisés par l'UNESCO en collaboration avec CAWTAR dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'enquête sur la participation des jeunes femmes tunisiennes à la vie publique et politique (2013 : 26.263).

Un don de 300 vélos traditionnels néerlandais aux écoliers dans le Nord-ouest de la Tunisie afin d'éviter l'échec scolaire en collaboration avec l'Association VéloruTion Tunisienne. Au moment de la distribution des vélos en septembre 2013, plusieurs workshops ont eu lieu pour apprendre aux écoliers le code de la route ainsi que l'entretien durable du vélo. Par ailleurs, il y avait la mise en place de petits ateliers de réparation de vélos avec la création de quelques emplois dans ce secteur (2012- 2013 : 70.000 €) La participation de 22 étudiants tunisiens à une « Summerschool » sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance (2013 : 23.331 €) avec la Faculté de Droit et des Sciences Economiques et Politiques de Sousse en collaboration avec l'Université de Groningen.

Une aide financière à l'Association de Formation/Emploi des Femmes/Jeunes au milieu Rural du Kef (AFEFJRK) pour la création des activités de sources de revenus aux femmes rurales afin d'améliorer les conditions de vie de la population dans la communauté de Takrouna au gouvernorat du Kef. (2012- 2013 : 15.000 €)

Ministère / Matra-Sud

Plusieurs sessions de formation « Train the Trainers » dans le domaine du traitement du syndrome de stress post-traumatique (SSPT/PTSS) destinées aux militaires tunisiens en collaboration avec le Ministère néerlandais de la Défense (2013 -2014 : 32.545 €).

Soutien au volet Tunisie du Trust Fund du Centre pour la sécurité, le développement et l'état de Droit (DCAF). Ce fonds est destiné à renforcer le secteur de la sécurité dans les différentes instances publiques, ainsi que de la société civile (2012 - 2014 : 1.000.800 €).

Soutien à l'Organisation Internationale du Travail (ILO) d'un montant de 756.544 € (2013 -214) pour le développement économique et le plan d'action régional par la création d'emplois décents pour les jeunes en Tunisie (gouvernorat du Kef, Gafsa et Ariana).

Appui financier des Pays-Bas au trajet de préparation de la fondation de l'institut International « Rule of Law » en Tunisie (2013-2015 : USD 350.000 €) en collaboration avec le « Center on Global Counter-terrorism Cooperation » et le « International Centre for Counter-Terrorism The Hague » .

Fonds de stabilité (Ministère)

Dans le cadre du « programme d'appui à la gouvernance locale démocratique pour la construction de la paix dans la région MENA », l'Agence des Communes Néerlandaises (VNGi) a lancé un projet pilote en Tunisie, dont l'objectif global est de contribuer à la consolidation de la gouvernance locale démocratique et à la stabilité sociale dans les régions, avec une extension en Lybie. Ce projet est exécuté en étroite collaboration avec les collectivités locales du Ministère de l'Intérieur, ainsi que le Ministère du développement Régional (2011 -2015 : 3.079.292 €)

L'ONG Avocats Sans Frontières a mis en place un réseau observatoire en collaboration avec la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) et l'Ordre National des Avocats de Tunisie (ONAT), afin que les standards internationaux soient adoptés et effectivement appliqués dans l'administration de la justice en Tunisie. En outre l'accès à la justice par la société civile sera amélioré (2012- 2014: 374.351 €).

Bonne gouvernance (Ambassade)

Depuis 2007, il existe une coopération institutionnelle entre la Cour des Comptes Néerlandaise et Tunisienne, financée par le Ministère néerlandais des Affaires Etrangères. La deuxième phase (2011-2014) de cette collaboration se concentre surtout sur l'amélioration de la communication, de la bonne gouvernance, de la transparence et de l'intégrité. (2011 - 2014 : 399.096 €)

Dans le cadre de la Taskforce des Communautés des Démocraties, les Pays-Bas ont contribué au projet Atlas d'appui au processus de développement régional, coordonné par le Ministère du Développement Régional et mise en œuvre par l'UNOPS (2012 - 2014 : USD 182.066)

La Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs, accréditée en Tunisie et représentée par la commission de lutte contre la corruption, dont le siège est à Tunis, a réalisé avec l'appui des Pays-Bas, un certain nombre de séminaires de sensibilisation, de sessions de formation et de rencontres de coaching et de suivi en faveur de la société civile sur l'éthique, la corruption et le leadership associatifs (2011 - 2012 : 44.000 €).

MENA Scholarships programme

Dans le cadre du MENA Scholarships programme, 25 bourses professionnelles ont été attribuées en 2013 pour la participation à des cours de courte durée aux Pays-Bas dans le domaine de la gestion de l'eau, la gestion et le management des affaires, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, ainsi que des sciences de l'information géographique.

Culture (Ambassade)

Dans le domaine culturel, cette Ambassade a organisé en 2013 de nombreux festivals tunisiens de musique, de break dance et de théâtre. Deux ensembles théâtraux tunisiens ont pu participer au festival « Dancing on the Edge » aux Pays-Bas (2013 : 40.000 €).

Régional

Un budget (MR) de 1.976.594 € (2012 – 2015) a été accordé à l'ONG néerlandaise Free Press Unlimited pour le projet « Story Maker » en Tunisie, le Maroc, l'Iraq et l'Egypte. Ce programme de formation à grande échelle pour les pays en transition démocratique dans le monde Arabe vise à augmenter la coopération entre reporters citoyens de la génération « social media » et le monde du média traditionnel. En Tunisie, ce projet est exécuté en partenariat avec le Centre Africain de Perfectionnement des Journalistes et des Communicateurs (CAPJC).

Renforcement des organisations féminines au Moyen Orient et en Afrique du Nord (Tunisie, Egypte, Lybie, Yémen, Bahrein, Syrie et Iraq) afin de promouvoir la participation des femmes à la société. (2013-2016 : 5.947.447 €). Ce programme (MR Femmes) « Women on the Front-line » est exécuté par l'ONG néerlandaise HIVOS, PricewaterhouseCoopers et Oxfam Novib.

La corporation financière internationale (IFC) a obtenu une contribution (Matra-Sud) des Pays-Bas dans le cadre du programme pour la jeunesse arabe dans la région Mena (Jordanie, Egypte, Maroc et Tunisie) afin d'augmenter l'investissement privé dans l'éducation afin d'accroître l'employabilité des jeunes (2012-2015 : USD 1.000.000).

Appui financier (Matra-Sud) au German Marshal Fund (GMF) dans la région Arabe (la Tunisie, l'Egypte et la Lybie) pour appuyer dans le cadre de la transition démocratique, des petites initiatives de la société civile (2013-2015 : USD 1.140.00).

Un montant de 300.000 € (2012 -2014) a été alloué comme contribution (Matra-Sud) à la Fondation Anna Lindh afin de concrétiser et de rendre plus visibles l'engagement des Pays-Bas dans les activités de collaboration interculturelle du réseau de la Fondation Anna Lindh (43 pays participants dont la Tunisie).

Le Ministère néerlandais des Affaires Etrangères a donné son appui financier (POBB) à la première phase de l'implémentation par la KNVB (la Fédération Néerlandaise de Football) d'un programme mondial World Coaches de la formation d'entraîneurs de club de foot pour jeunes (garçons et filles) en Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie (2012-2014 : 278.202 €). En Tunisie en partenariat avec Philips Lighting, il y aura deux terrains multisports, éclairés au système solaire LED.

Dans le cadre du programme néerlandais « Matra-Sud » en faveur de la transition démocratique en Tunisie, des formations de fonctionnaires ont lieu annuellement (2012 -2015) dans le domaine de : l'Emploi et les affaires sociales, la législation, l'administration de la justice, la Gestion de l'Eau, « Peacebuilding and Local Governance », le développement économique régional, ainsi que les services publics locaux et les objectifs du millénaire.



Portugal

En 2013, la coopération entre le Portugal et la Tunisie a continué d'être axée sur un ensemble de domaines identifiés préalablement par les deux parties dans le cadre des instruments juridiques bilatéraux (accords et conventions) en vigueur. Les domaines et les actions spécifiques, dont les parties espèrent tirer le plus d'avantages mutuels, dans une perspective de complémentarité d'efforts et de coopération dans les deux sens, ont été privilégiés.

Coopération dans le domaine militaire

Au cours de l'année 2013, il a été possible de concrétiser plus d'une dizaine d'actions de coopération militaire, notamment en ce qui concerne les échanges de cadets de Marine lors de stages embarqués ; la formation dans le domaine de l'hydrographie ; le suivi, par des militaires tunisiens, de cours d'Infanterie de Marine au Portugal ; des exercices conjoints de forces d'infanterie de Marine ; le contrôle du trafic maritime ; et la participation d'officiers-médecins portugais dans des stages de qualification qui se sont déroulés à l'Hôpital Militaire de Tunis. Les activités navales ont été privilégiées, ce qui correspond à un choix naturel si l'on tient compte de la vocation maritime des deux pays.

Une nouvelle Convention de Coopération dans le Domaine de la Défense a par ailleurs été signée, avec pour objectif le renouvellement du cadre juridique de cette coopération sectorielle et la création des conditions indispensables à son développement futur.

Coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur

En 2013, l'exécution de deux Protocoles s'est poursuivie avec les universités de Carthage et de La Manouba, dans le domaine de la formation en langue portugaise et de la promotion des cultures lusophones. Dans ce cadre, un formateur est présent en permanence en Tunisie et la totalité des dépenses est assurée par l'Etat portugais.

Recherche scientifique

Un Protocole de Coopération a été établi entre le Champ Archéologique de Mértola (CAM), l'Université de la Manouba et l'Institut National du Patrimoine de la Tunisie. Le CAM associe les universités portugaises de l'Algarve, Coimbra, Évora, Lisbonne et Porto.

Le déplacement au CAM de trois jeunes chercheuses tunisiennes dans le cadre de la préparation de leurs thèses de Doctorat a été financé.

Dans le cadre d'un programme d'appui à la mobilité des chercheurs, 15 projets de partenariat de recherche, entre universités portugaises et tunisiennes et cofinancés par les deux pays ont été sélectionnés.

Par ailleurs, une spécialiste portugaise a participé à une table ronde sur le patrimoine en tant qu'instrument de développement et de démocratie, organisé par le Pôle EUNIC/Tunisie en partenariat avec le Gouvernorat de Sbeitla.

Culture

Déplacement en Tunisie de plusieurs artistes portugais et de pays africains d'expression portugaise, dans le cadre de différents événements culturels tout au long de l'année (musique africaine, musique classique, musique ancienne, céramique) en partenariat avec des institutions locales.

Participation à l'exposition de langues Expolugha.

Organisation d'une exposition sur l'azulejo en partenariat avec le Centre National d'Art Céramique Kacem Jelizi.

Autres formes de coopération

En 2013, et à l'instar de l'année précédente, les autorités portugaises ont collaboré avec les organisateurs de différentes conférences et séminaires, en facilitant la venue en Tunisie de plusieurs experts de haut niveau, notamment dans le cadre d'échanges d'expérience sur les processus de transition politique.



République Tchèque

En 2013 la République tchèque a maintenu la coopération avec la Tunisie au nom de l'encouragement au processus de transformation et de la démocratisation. La coopération s'est matérialisée sous forme d'aide financière et technique dans les secteurs de la transformation de la justice, et la formation universitaire.

Dans le domaine de la transformation de la justice en Tunisie, la République tchèque a soutenu l'ILAC (International Legal Assistance Consortium) et la CEELI (Central and Eastern European Law Initiative). Ces organismes ont lancé au mois de mars 2012 à Tunis un projet d'une durée de 18 mois ciblé sur les échanges d'expériences dans le domaine de la transformation de la justice et la magistrature. En 2013, la République tchèque s'est concentrée sur les droits de l'homme et les principes de la justice démocratique.

Dans le cadre de la formation universitaire, la République tchèque a offert aux étudiants universitaires tunisiens trois bourses d'études universitaires pour l'année académique 2014/2015 concernant les études en Licence, Master ou Doctorat dans les domaines des médias, politologie ou haute-technologie dans des différentes universités tchèques. Les études universitaires de trois boursiers tunisiens seront prises en charge par le gouvernement tchèque pendant une durée de 1 jusqu'à 6 ans, selon le domaine.



Roumanie

En 2013, la Roumanie a soutenu, pour un montant de 20.000 € un projet visant à appuyer la réforme du secteur de la justice et le processus de justice transitionnelle en Tunisie. Ce projet est mis en œuvre par bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Tunisie et le Haut-Commissariat aux Droits de l'homme (HCDH).

Depuis l'organisation d'élections libres et transparentes le 23 octobre 2011, la Tunisie s'est dotée d'institutions légitimes. Ces institutions avaient, parallèlement à l'élaboration d'une nouvelle constitution, à conduire un processus de réformes touchant différentes thématiques, parmi lesquelles figurent la justice transitionnelle et la réforme du secteur judiciaire.

Pour accompagner ces transformations, le PNUD et le HCDH, avec l'appui de leurs partenaires financiers (à savoir la Belgique, la Norvège et la Roumanie), collaborent avec les autorités nationales (notamment, le Ministère de la Justice et le Ministère des Droits de l'homme et de la Justice transitionnelle) dans la mise en œuvre d'un projet d'appui qui met l'accent sur la liaison entre la justice transitionnelle et la réforme du secteur judiciaire, en raison de la complémentarité entre ces deux processus.

Le projet prévoit d'appuyer la phase initiale du processus de justice transitionnelle devant conduire à l'élaboration d'une loi qui en fixe le cadre, en insistant sur la centralité des victimes et sur la participation de la société civile. Il comprend en outre un appui institutionnel au Ministère de la Justice, notamment pour l'élaboration d'un document de vision stratégique de la réforme du secteur de la justice ainsi que pour le renforcement de ses capacités.



Royaume-Uni

The United Kingdom is working in Tunisia in support of democratic transition and economic reform, following the 2011 revolution. The United Kingdom seeks to address four priority objectives for the period 2011-2015:

1. Political Participation and Good Governance
2. Freedom of Expression and Public Voices
3. Conflict Resolution and Security Sector Reform
4. Sustainable and Inclusive Growth

The first three priorities are being achieved through projects implemented by the British Embassy in Tunis. The fourth priority on economic reform and growth is primarily funded through regional contributions to International Financial Institutions. All UK contributions are grant based.

Political Participation and Good Governance (2013 Budget: £1,590,000¹⁹)

The UK has built on the foundations of its earlier work by deepening and strengthening its engagement with regard to political transition and electoral process, focusing on supporting parliamentarians, national institutions and civil society organisations on policy debates, political dialogues, constitution making, and electoral process.

The Westminster Foundation for Democracy is implementing a multiyear project on enhancing accountability and effectiveness of the National Constituent Assembly, as well as providing technical advisory support to strengthen parliamentarians and staff capacity. A particular focus was given to the constitution making process. The Centre for the Study of Islam works with civil society to contribute

to policymaking and build consensus between different political affiliations through national dialogues and democracy education workshops. The Centre hosted a series of events for political and civil society leaders on controversial and topical issues in 2013. This initiative was successful in building mutual understanding, cooperation and consensus between polarised actors, even at the height of the political tensions. The project has reached out to hundreds of middle and high-ranking decision makers but also brought together the top political leadership from the coalition government and the opposition for constructive exchanges.

Whilst the elections were delayed, the UK continued to support implementing partners on civic and voter education, as well as campaign and election oversight, including campaign finance. We have worked with the International Foundation for Electoral Systems on strengthening the capacity of civil society organisation I-Watch and the Court of Accounts to monitor the financing of electoral campaigns and support implementation of an effective regulatory framework. This work has been expanded to the independent electoral commission, ISIE. Our partner, Electoral Reform International Services, has implemented a project promoting participation in the electoral process among secondary school teachers and students in conjunction with the Ministry of Education. More than 25,000 students took part in the project in 2013, building on a similar number the previous year. Finally, the United Nations Development Programme basket fund electoral programme has worked on empowerment of women politicians, civil society participation in the electoral process and it will provide technical support to the electoral commission, ISIE.

¹⁹ All budgets are for UK financial year April 2013 – March 2014.

In 2013, the United Kingdom was co-chair of the Open Government Partnership. We have worked closely with the Tunisian government on its accession to the Open Government Partnership, which it became part of in January 2014. The UK has also continued to provide financial support to the Organisation for Economic Co-operation and Development for their efforts to support the Government of Tunisia to implement its transparency approach, by establishing an effective financial disclosure mechanism, a code of conduct for public administration as well as assessing risk areas for corruption. We have continued to work with the Tunisian Association of Public Auditors to enhance the level of awareness and skills of public auditors in addressing poor public administration, corruption and fraud. In 2013 the public auditors code of ethics was adopted by the Prime Minister's Office. The UK has maintained its support for the UNDP anti-corruption programme, working closely with the newly established National Instance Against Corruption as well as the government. We also started, in August 2013, a new multiyear project with the Revenue Watch Institute on transparent and accountable use of extractive industry revenues.

Freedom of Expression and Public Voices (2013 Budget: £1,360,000)

We have worked with our partners to reform the legislative and policy framework to guarantee freedom of expression and independent journalism. We have built on our previous work with parliament, the independent media commission (HAICA) and civil society organisations on the development and strengthening of a media legislative and policy framework aligned to basic international standards and with a special focus on enshrining freedom of expression in the new constitution. The organisation Article 19 has provided technical advice to parliamentarians, the independent media commission (HAICA) and civil society organisations. BBC Media Action has

assisted state broadcasters to improve the skills and professionalism of state television in working towards delivering high standard and balanced TV programming. We have continued our work with the National Observatory of Youth to strengthen local democracy among youth by creating six radio stations in popular cities and supporting youth participation in community life.

Conflict Resolution and Security Sector Reform (2013 Budget: £529,000)

The UK hosted Tunisian officials in order to experience community policing in various different environments in support of UNDP's security sector reform programme. The Tunisian Ministry of Interior has subsequently requested the UK's support in the areas of police oversight and ethics, strategic planning and borders. A call for proposals was launched in December 2013 to address Tunisian border security threats and resilience with the objective of supporting a holistic approach to upstream conflict prevention and tackling fragility.

The UK has also funded two projects implemented by the NGO Search for Common Ground: a dialogue initiative aimed at creating bridges between Islamists and secular women and youth; and a local mock government project to transform destructive ideological conflict through constructive communication and effective conflict management techniques.

Inclusive and sustainable economic growth (2013 bilateral budget: £350,000; contribution to multilateral regional programmes around £30 million)

The British Embassy in Tunis is channelling limited direct bilateral support for entrepreneurship through the African Development Bank and Mercy Corps. The AfDB's Souk-

Attanmia project provides mentoring and seed funding to 61 young entrepreneurs who between them created up to 437 jobs in 2013. Mercy Corps' project is strengthening the employability of 2,500 Tunisian youth through vocational training, as well as supporting youth entrepreneurship with business development and financial services.

However, most of UK's support for inclusive and sustainable economic growth is channelled through regional Middle East and North Africa funding mechanisms managed by International Financial Institutions, namely: the World Bank; the African Development Bank; the Islamic Development Bank; the European Bank for Reconstruction and Development, as well as the Deauville Transition Fund. UK's contribution to these various funding mechanisms was around £30 million in 2013. Some of the regional projects funded and implemented in Tunisia include

projects on access to finance and technical support for Small and Medium Enterprises (e.g. World Bank/International Finance Corporation; European Bank for Reconstruction and Development; FORSA mentoring project) and projects on structural and economic reforms (e.g. IMF Capability Assessment of the Tunisian Central Bank; WB subsidies review; OECD/AfDB tax reform).

The UK Presidency of the G8 Deauville Partnership, which had a strong focus on the economy, complemented the UK's engagement on economic growth in 2013. This included a major investment conference that took place in London in September 2013 and was attended by a large Tunisian delegation, as well as an international event concerning women's economic empowerment at which Wided Bouchamouia (President of UTICA) received the 2013 Women's Business Award.



Slovénie

En tant qu'Etat méditerranéen, la Slovénie a un intérêt très fort dans la stabilité de la Méditerranée du Sud. La Slovénie appuie résolument le processus de transition démocratique et politique, ainsi que les transformations économiques et sociales dans la région. La Tunisie est un partenaire important de notre Voisinage Sud et représente un modèle pour l'ensemble de la région. Toute évolution dans ce pays aura des répercussions dans la région entière.

Riche de sa propre expérience en matière de transition, la Slovénie considère que le renforcement des capacités représente l'une des tâches les plus exigeantes dans toute période de transition. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement slovène a alloué un montant de 100.000 euros pour financer trois bourses de troisième cycle à des étudiants tunisiens. L'appel à candidatures est toujours ouvert.

La Banque européenne d'investissement

Opérant en Tunisie depuis trente ans, la BEI est le premier bailleur de fonds extérieur du pays avec un encours à rembourser de 2,27 milliards €, dont 11 millions € en capitaux à risques.

Activité de la BEI en Tunisie en 2013

Compte tenu de la conjoncture socio-économique que connaît la Tunisie et eu égard aux besoins prioritaires exprimés par les autorités locales, la Banque entend conserver une présence forte dans le financement des infrastructures de transport, énergie et eau ainsi que dans les initiatives contre le changement climatique et le soutien au secteur financier local. La stratégie opérationnelle repose également sur le développement de nouveaux produits pour faire face aux contraintes budgétaires tunisiennes et aux attentes d'un secteur privé plus dynamique. Des produits tels que les garanties ou le financement du commerce extérieur doivent être mis en avant, tout comme une approche soutenant l'offre combinée de fonds propres et de prêts, le partage des risques et les partenariats public privé. De même, renforcer les possibilités de financement du sous-souverain (entreprises publiques et collectivités locales) et d'autres secteurs comme l'économie de la connaissance, seront des objectifs à développer.

1. Prêts versés

Les prêts suivants ont été versés en 2013 :

- **Ligne de crédit Municipalités locales «CPSCS Tunisie»** : prêt d'un montant de 50M d'EUR sur une durée de 15 ans. Cette ligne vise le soutien de l'activité de prêts aux collectivités locales tunisiennes dans le cadre du Programme pluriannuel d'Investissements 2014-2018.
- **Dépollution du Lac de Bizerte** : prêt d'un montant de 40M d'EUR sur une durée de 20 ans. Une enveloppe de 15M d'EUR de la FIV est incluse dans le plan de financement. Le Programme a pour objectif la réduction de la pollution de la région du Lac de Bizerte.

2. Capitaux à risque

Au 31 décembre 2013, l'encours signé du portefeuille Capitaux à risques était de 17 millions €, dont 4 millions € à verser. Le portefeuille se compose de 102 co-investissements avec des intermédiaires locaux, trois fonds, deux opérations directes et trois prêts de micro-finance. En outre, le portefeuille comprend huit fonds régionaux d'investissements privés qui comptent actuellement douze opérations en Tunisie. Les fonds d'investissement privés pour les PME investissent dans divers secteurs, les plus importants étant le secteur industriel (36 %), l'industrie agroalimentaire et l'alimentation (22 %) et le secteur de la santé (23 %).

3. Prêts signés en 2013

En 2013, la BEI a signé un prêt tunisien et cinq nouveaux engagements dans des fonds investissant dans la région FEMIP :

- **ENDA Interarabe III (micro-finance)** : prêt d'un montant de 4 millions € sur une durée de 7 ans. Il s'agit d'un prêt en faveur d'ENDA, une ONG indépendante à but non lucratif spécialisée dans l'octroi de micro-prêts en Tunisie.
- **Euromena III** : un engagement d'un montant de 10 millions €, il s'agit d'un fonds régional spécialisé dans des investissements sur le segment des entreprises de taille intermédiaire. Le fond vise à cibler également des entreprises tunisiennes.
- **Capmezzanine II** : un engagement d'un montant de 6 millions €, un fonds régional ciblant des PME au Maroc et dans les pays voisins.

Ces fonds ont été complétés par deux co-investissements au titre du mandat de l'AECID (20 millions €) dans **Capital North Africa Fund II et Fund for the Mediterranean II**. Il s'agit de deux fonds régionaux investissant dans des PME situées en Afrique du Nord (Maroc, Algérie et Tunisie).

4. Questions transversales

La Banque a également financé diverses activités avec le soutien du FEMIP Trust Fund, du FEMIP support Fund et des ressources du Partenariat de Deauville. Cinq secteurs sont concernés :

- **Le transport** (initiatives TransTrac/Deauville et LO GISMED)
- **L'eau** (MeSHIP)
- **Le secteur urbain** (UPFI)
- **L'énergie** (Urban Energy Efficiency Programme for the Mediterranean)
- **Le secteur financier** (Etude Mesofinance, Mobile Financial Services, MicroMed)

La Banque européenne de Reconstruction et de Développement

2013 a été une année décisive pour le démarrage opérationnel des activités de financement et d'assistance technique de la BERD en Tunisie, notamment avec l'ouverture de son bureau permanent. Aussi la BERD a-t-elle financé 70 millions € dans le secteur privé et a accompagné plus de soixante-dix PME via une assistance technique dédiée. Elle a également lancé plusieurs initiatives de dialogue avec les autorités afin d'améliorer le climat des affaires.

2013 - le démarrage officiel des activités de la BERD en Tunisie

2013 a vu le lancement officiel des activités de la BERD en Tunisie, avec trois faits marquants : i) Le bureau permanent de la BERD en Tunisie a ouvert le 12 juin 2013, premier bureau de la rive sud-est du bassin méditerranéen (région SEMED) à ouvrir, sous l'égide du Premier Vice-Président de la BERD et le Ministre du Développement et de la Coopération Internationale. Le bureau compte désormais une dizaine d'employés nationaux et internationaux; ii) La Tunisie a reçu le statut officiel de pays d'opération de la BERD en novembre 2013, permettant ainsi à la Banque de financer ses opérations avec ses ressources propres dans tous les secteurs ; iii) l'Assemblée Nationale Constituante a ratifié en novembre 2013 l'Accord de Siège signé entre la BERD et la Tunisie.

Conformément au rapport d'évaluation pays approuvé en août 2012, l'action de la BERD se déroule autour de 4 priorités opérationnelles : i) restructurer et renforcer le secteur financier pour aider au développement du secteur privé ; ii) faciliter l'accès aux financements des entreprises privées, notamment les PME, afin de promouvoir la création d'emplois et développer une économie résiliente et

diverse ; iii) soutenir le développement de l'efficacité énergétique et des énergies durables, pour améliorer la sécurité énergétique, la durabilité et la compétitivité ; iv) faciliter le financement non-souverain des infrastructures pour donner un accès plus étendu à des services publics efficaces.

Depuis septembre 2012, date à laquelle la BERD a commencé ses opérations dans la région, la Banque a signé 9 projets d'une valeur de 95 millions €, dans les secteurs de l'industrie, de l'agroalimentaire, de l'énergie, des nouvelles technologies et des fonds d'investissement.

En parallèle, et en soutien à la transition économique de la Tunisie, un dialogue opérationnel et politique a été lancé et s'est concentré, en 2013, sur :

- I) le renforcement du secteur financier et la revue du cadre réglementaire de faillite ;
- II) le développement des marchés des capitaux locaux et des prêts en monnaie locale ;
- III) la promotion de la libéralisation des secteurs de l'énergie et des transports.

1. Les réponses opérationnelles de la BERD en 2013

Activités de financement et de dialogue avec les autorités
La BERD a commencé ses activités d'investissements en septembre 2012, avec une présence locale depuis juin 2013. Les réponses opérationnelles de la BERD en 2013 ont été les suivantes :

- La promotion de l'accès à la monnaie locale, dans un contexte de sécheresse de liquidité accrue, afin d'étendre des financements au secteur privé en Dinars Tunisien. Le dialogue avec les autorités concernées continue à un rythme soutenu.
- Dans les secteurs liés à l'industrie, aux services et à l'agroalimentaire, la BERD a poursuivi ses efforts de marketing et de développement des affaires, afin de considérer des opportunités de financement avec des entreprises locales et financièrement solides. Dans le cadre d'un programme de financement régional, la BERD a soutenu la filiale tunisienne de Fritz Draexmaier, une société allemande leader dans le domaine des équipements intérieurs et systèmes électriques intégrés pour le secteur automobile. La BERD a aussi soutenu Cristal Tunisie, la filiale tunisienne de Soprol (la division des oléagineux du groupe Sofiproteol, qui est une fédération de producteurs Français des oléagineux), pour renforcer et intégrer l'entité dans la partie huile comestible de Soprol.
- Dans le secteur des TIC, la BERD a mandaté une société de conseil pour procéder à une évaluation de l'économie du savoir, dont les résultats ont été présentés aux majeures parties prenantes tunisiennes lors d'un atelier. De plus, la BERD a soutenu, via un prêt à long terme, Vermeg, un leader Tunisien dans le développement des logiciels innovants pour le secteur financiers.
- Dans le secteur des ressources naturelles, la Banque a initié des discussions avec des entreprises privées en vue d'opportunités d'investissements dans l'industrie du pétrole et du gaz et l'industrie minière. La BERD a soutenu Serinus Energy, une entreprise de pétrole et de gaz de taille moyenne résultant de la réorganisation de deux entreprises étrangères.
- Dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures, la Banque s'est engagée avec les autorités pour fournir, de manière sélective, un financement souverain et sous-souverain aux projets où il y a une volonté de restructuration ou d'une plus grande participation du secteur privé, y compris les PPP. La BERD a initié des discussions avec les autorités et l'ONAS pour appuyer la dépollution du lac de Bizerte, un projet intégré financé conjointement avec la BEI et la FIV.
- Dans le secteur financier, la Banque a participé activement avec la Banque Centrale de Tunisie et le Ministère des Finances, en collaboration avec la Banque Mondiale, au dialogue pour la restructuration des trois banques publiques. La BERD a également étudié un certain nombre de possibilités de prêts, de partage de risques, ou d'injection de capitaux propres dans les banques locales, ainsi que de la fourniture d'instruments de financement du commerce, de leasing ou de microfinance, qui ont débouché sur un certain nombre de projets en 2014. La Banque s'est également engagée avec la Banque Centrale de Tunisie dans la revue du cadre juridique des faillites et du cadre réglementaire des garanties, avec objectif ultime d'adresser la problématique des prêts non performants de manière efficace et satisfaisante.
- Enfin, concernant les fonds d'investissements, la Banque a signé des engagements avec deux fonds d'investissements régionaux couvrant la Tunisie, dans le but de renforcer l'intérêt des investisseurs dans ces classes d'actifs en mettant en valeur les meilleures pratiques, notamment en termes de gouvernance.

Activité d'assistance technique

Depuis le début de ses opérations en Tunisie, la BERD a assisté les MPME à travers une soixantaine de projets grâce à 2 programmes d'assistance technique, afin de faciliter leur accès aux services de conseil, en subventionnant les interventions de consultants nationaux et experts métiers internationaux sur financement de l'Union Européenne et plus précisément à travers la FIV. Ce soutien devrait permettre aux MPME un meilleur accès aux financements bancaires et/ou un financement de la BERD.

- **Programme "Business Advisory Services" (BAS)**

Ciblant les PME employant moins de 250 personnes, ce programme mobilise des consultants nationaux pour aider l'entreprise dans les domaines de stratégie, marketing, qualité, opérations, ingénierie, système d'information etc.

Ce programme a connu un fort développement : i) une cinquantaine de structures de consulting ont présenté une demande de pré-qualification, dont une quarantaine ont été engagées pour des projets BAS ; ii) une soixantaine de projets ont été initiés, dont 50 en cours ou clôturés.

Près de 76% des entreprises bénéficiaires sont localisées dans des petites villes ou dans les zones rurales. Les entreprises bénéficiaires représentent un large éventail d'industries : électronique/électrique/IT (16%), agroalimentaire (12%), Media/Communication (10%), Construction/engineering (9%). Le reste (53%) est reparti à parts égales entre les secteurs suivants (énergie, chimie/pharmaceutique, santé, plasturgie, distribution). Enfin, plus de 76% des entreprises bénéficiaires n'ont pas eu recours à un consultant dans le passé.

- **Programme de croissance des entreprises (Enterprise Growth Programme - EGP)**

Ciblant les entreprises employant entre 200 et 500 employés et ayant un chiffre d'affaire supérieur à 2 millions €, ce programme mobilise des experts métiers internationaux pour accompagner le management des entreprises à développer leur entreprise en focalisant sur les vecteurs de croissance.

Une dizaine d'entreprises ont bénéficié de ce programme, notamment basées à Monastir, Zaghuan, Djebel, Sfax et Tunis, et opérant dans les secteurs de biens de consommation, chimie, agroalimentaire.

Bien que tous les projets EGP visent l'amélioration de la performance, des objectifs spécifiques pour chaque projet ont été définis. 43% des objectifs sont focalisés sur les ventes et le marketing, 34% sur les opérations, 27% sur l'organisation et problématiques de management, 5% sur la finance.

Contacts

Contacts



Délégation de l'Union européenne en Tunisie

Adresse : Rue du Lac Biwa – Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : 71 960 330
Fax: 71 960 302
e-mail : delegation-tunisia@eeas.europa.eu
Site Web : <http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia>



Ambassade d'Allemagne

Adresse : Impasse du Lac Windermere 1
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél. : 71 143 200
e-mail : R1@tuni.auswaertiges-amt.de
Site Web : <http://www.tunis.diplo.de>



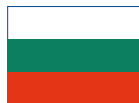
Ambassade d'Autriche

Adresse : 16, rue Ibn Hamdiss - El Menzah I - 1004 Tunis
Tél. : 71 239 038 / 71 239 067
Fax : 71 755 427
e-mail : tunis-ob@bmeia.gv.at
Site Web : <http://www.bmeia.gv.at>



Ambassade de Belgique

Adresse : 47, rue du 1er Juin - 1002 Tunis
Tél. : 71 781 655
Fax : 71 792 797
e-mail : tunis@diplobel.fed.be
Site Web : <http://www.diplomatie.be/tunis>



Ambassade de Bulgarie

Adresse : 5, rue Ryhane - Cité Mahrajène - 1082 Tunis
Tél. : 71 798 962 / 71 800 980 / 71 785 790
Fax : 71 791 667
e-mail : amba_bulgarie@hexabyte.tn
Site Web : <http://www.mfa.bg/tunis>



Ambassade d'Espagne

Adresse : 24, avenue Dr Ernest Conseil - Cité Jardin
1002 Tunis
Tél. : 71 782 217 / 71 787 796
Fax : 71 792 059
e-mail : emb.tunex@maec.es
Site Web : <http://www.maec.es/subwebs/Embajadas/Tunez/fr/home/Paginas/home.aspx>



Ambassade de Finlande

Adresse : Rue du Lac Neuchâtel - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél. : 71 861 777
Fax : 71 961 080
e-mail : sanomat.tun@formin.fi
Site Web : <http://www.finlandtunis.org>



Ambassade de France

Adresse : 2, Place de l'Indépendance - 1000 Tunis
Tél. : 71 10 51 11
Consulat : 71 10 50 00
Fax : 71 10 51 00
Consulat : 71 10 50 01
e-mail : cad.tunis-amba@diplomatie.gouv.fr
Site Web : <http://www.ambassadefrance-tn.org>



Ambassade de Grèce

Adresse : 6, rue Saint Fulgence Notre Dame - 1082 Tunis
Tél. : 71 28 84 11 - 71 28 86 08 - 71 28 88 90
Fax : 71 78 95 18
e-mail : gremb.tun@mfa.gr
Site Web : <http://www.mfa.gr/missionsabroad/en/tunisia-en>



Ambassade de Hongrie

Adresse : 12, rue Achart - Nord Hilton
Cité Mahrajène - 1082 Tunis
Tél. : 71 78 05 44 - 71 78 48 49
Fax : 71 78 12 64
e-mail : huembtun@planet.tn
Site Web : http://www.mfa.gov.hu/kulkepvisolet/tn/fr/fr_konzuliinfo



Ambassade d'Italie

Adresse : 37, rue Jamal Abdennasser
1000 Tunis
Tél. : 71 32 18 11
Fax : 71 32 41 55
e-mail : ambitalia.tunisi@esteri.it
Site Web : http://www.ambtunisi.esteri.it/ambasciata_tunisi



Ambassade de Malte

Adresse : rue du Lac de Constance - Immeuble
Carthage Center - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél. : 71 96 58 11 - 71 96 36 52
Fax : 71 96 59 77
e-mail : maltaembassy.tunis@gov.mt
Site Web : <http://www.mfa.gov.mt>



Ambassade des Pays-Bas

Adresse : 6-8, rue Maycen - Cité Mahrajène
1082 Tunis
Tél. : 71 79 77 24
Fax : 71 78 55 57 - Consulat : 71 28 08 93
e-mail : tun@minbuza.nl
Site Web : <http://www.hollandembassy-tunisia.com>



Ambassade de Pologne

Adresse : Le Grand Boulevard de la Corniche
Lot 517 - Les Berges du Lac II - 1053 Tunis
Tél. : 71 19 61 91 - 71 19 61 93
Fax : 71 19 62 03
e-mail : tunis.amb.sekretariat@msz.gov.pl
Site Web : <http://www.tunis.polemb.net>



Ambassade du Portugal

Adresse : 2 rue Sufétula - 1002 Tunis - Belvédère
Tél. : 71 89 39 81 - 71 78 81 89
Fax : 71 79 10 08 - 71 78 81 89
e-mail : ambport@tunis.dgaccp.pt
Site Web : <http://www.secomunidades.pt/web/tunis>



Ambassade de la République Tchèque

Adresse : 98, rue de Palestine - 1002 Tunis
Tél. : 71 78 19 16 - 71 78 04 56
Fax : 71 79 32 28
e-mail : tunis@embassy.mzv.cz
Site Web : <http://www.mzv.cz/tunis>



Ambassade de Roumanie

Adresse : 18, Avenue d'Afrique - El Menzah V
1004 Tunis
Tél. : 71 76 69 26
Fax : 71 76 76 95
e-mail : ambroum@planet.tn
Site Web : <http://www.ambassade-roumanie.intl.tn>



Ambassade du Royaume-Uni

Adresse : rue du Lac Windermere
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél. : 71 10 87 00 - Consulat : 71 10 87 89
Fax : 71 10 87 49
e-mail : tuniscommercial.enquiries@fco.gov.uk
Site Web : <http://www.ukintunisia.fco.gov.uk/en>

